

Cote du document: EB 2019/128/R.14  
Point de l'ordre du jour: 7 c) i) a)  
Date: 30 octobre 2019  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

République centrafricaine

Programme d'options stratégiques  
pour le pays

2020-2024

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Lisandro Martin  
Directeur de la  
Division Afrique de l'Ouest et du Centre  
téléphone: +39 06 5459 2388  
courriel: lisandro.martin@ifad.org

Emime Ndiokubwayo  
Directrice de pays  
téléphone: +237 659 17 38 84  
courriel: e.ndiokubwayo@ifad.org

John Hurley  
Économiste régional principal  
téléphone: +39 06 5459 2971  
courriel: j.hurley@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra  
Cheffe  
Gouvernance institutionnelle et  
relations avec les États membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-huitième session  
Rome, 10-12 décembre 2019

---

Pour: Examen

## Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte des zones d'intervention du FIDA dans le pays	iii
Résumé	iv
I. Contexte du pays et programme relatif au secteur rural – principales difficultés et perspectives	1
II. Contexte institutionnel et cadre de l'action publique	3
III. Engagement du FIDA: bilan de l'expérience	4
IV. Stratégie de pays	5
A. Avantage relatif	5
B. Groupe cible et stratégie de ciblage	5
C. Finalité et objectifs stratégiques	7
D. Éventail des interventions du FIDA	9
V. Innovations et reproduction à plus grande échelle pour des résultats durables	10
VI. Exécution du COSOP	10
A. Enveloppe financière et cibles de cofinancement	10
B. Ressources consacrées aux activités hors prêts	11
C. Principaux partenariats stratégiques et coordination du développement	11
D. Participation des bénéficiaires et transparence	12
E. Modalités de gestion du programme	12
F. Suivi-évaluation	13
VII. Gestion des risques	13
Appendices	
I. COSOP results management framework Error! Bookmark not defined.	
II. Transition scenarios	
III. Agricultural/rural sector issues	
IV. SECAP background study	
V. Fragility Assessment Note	
VI. COSOP preparation process	
VII. Strategic Partnership for the CAR COSOP 2020-2024]	
VIII. South-South Triangular Cooperation Strategy	
IX. Country at a glance	
X. Financial management issues summary	
XI. Transparency and Citizen Engagement	
XII. Collaboration RBA	
XIII. Sommaire sur les réalisations du PREVES	

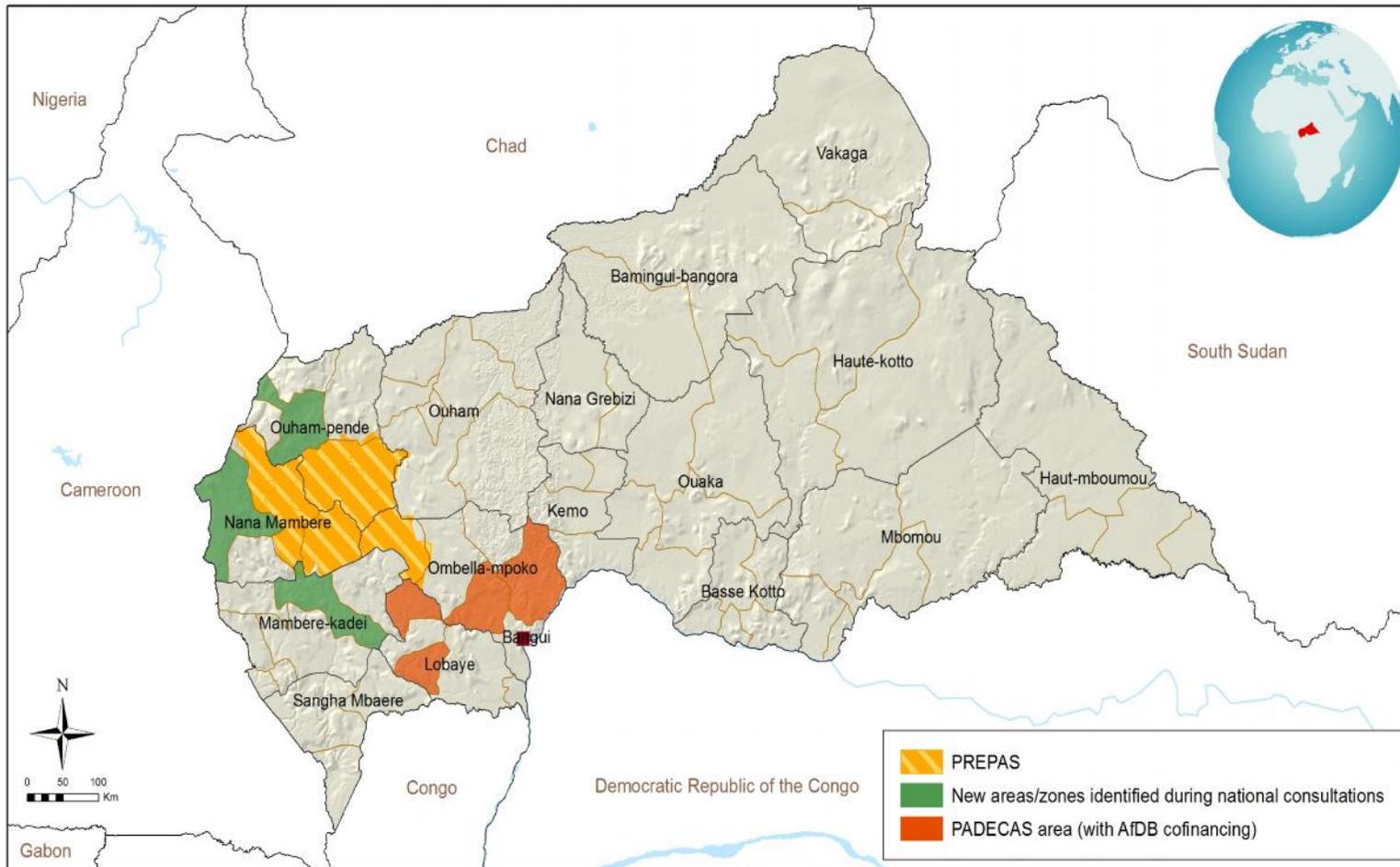
## Équipe d'exécution du COSOP

Directeur régional:	Lisandro Martin
Directrice de pays:	Emime Ndiokubwayo
Économiste régional:	John Hurley
Spécialiste technique:	Jean-Philippe Audinet
Spécialiste climat et environnement:	I laria Firmian
Responsable des finances:	Radu Damianov
Juriste:	Elisabeth Brunat Boulet

## Sigles et acronymes

COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA11	Onzième reconstitution des ressources du FIDA
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
OS	Objectif stratégique
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUAD+	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide à la consolidation de la paix et au développement
UGP	Unité de gestion du programme
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

## Carte des zones d'intervention du FIDA dans le pays



Source: FIDA; 14/06/2019

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

## Résumé

1. Dans le sillage des crises qui ont frappé le pays pendant la dernière décennie, la République centrafricaine s'est enfoncée dans la pauvreté, l'incidence de celle-ci culminant à 65% de la population globale et 75% des personnes vivant dans les zones rurales, où 77% des femmes sont pauvres. Le pays a été classé 188<sup>e</sup> sur 189 pays selon l'indice de développement humain de 2017, et environ 45% de la population sont en situation d'insécurité alimentaire. Le pays est en situation de fragilité: il est en proie à des troubles, à l'instabilité politique et à des conflits armés répétés et souffre d'une insécurité alimentaire et nutritionnelle et d'une pauvreté chroniques. Les missions de maintien de la paix des Nations Unies sont devenues une constante depuis 1990, dans l'espoir de parvenir à une forme de stabilité. La fragilité du pays et les faibles capacités de ses institutions représentent les principaux risques qui pèsent sur l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre des programmes financés par le FIDA.
2. Néanmoins, le potentiel de développement de la République centrafricaine est impressionnant, en particulier dans le secteur agricole. Le pays dispose de près de 15 millions d'hectares de terres arables et de 20 millions d'hectares de prairies permanentes et jouit d'un climat favorable. Malheureusement, pour libérer ce potentiel, le pays doit surmonter de nombreux problèmes, notamment les suivants: i) accès limité aux ressources financières; ii) mauvaise qualité des intrants agricoles; iii) infrastructures et technologies de production, gestion après récolte, transformation, commercialisation et accès au marché peu satisfaisants; iv) faibles capacités des institutions publiques et privées et des organisations de producteurs; v) absence de cadre propice à la concertation sur les politiques.
3. Dans le but de relancer le secteur agricole et de promouvoir des choix stratégiques judicieux, le Gouvernement a élaboré un certain nombre de documents de référence, en particulier le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix et le Document de politique agricole nationale. Leur mise en œuvre est appuyée par les partenaires techniques et financiers du pays, notamment le FIDA. Le présent programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) 2020-2024 – qui fait suite à la note de stratégie de pays pour 2017-2019 – s'inscrit dans le cadre de cet appui.
4. Le COSOP contribuera durablement à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux pauvres, à l'adaptation aux changements climatiques et à l'insertion économique des femmes et des jeunes. Les objectifs stratégiques (OS) sont les suivants: OS 1 – améliorer la production et la productivité agricoles et renforcer la résilience des petits exploitants; OS 2 – accroître durablement les revenus des producteurs par l'ajout de valeur à la production et par un meilleur accès aux marchés; OS 3 – renforcer les capacités des acteurs en matière de coordination, suivi-évaluation (S&E) et concertation sur les politiques pour retirer des avantages plus importants des investissements réalisés dans le secteur. Le COSOP axera les efforts sur deux ou trois projets. L'un d'entre eux sera le Projet de relance des cultures et de l'élevage dans les savanes, et les autres porteront sur les infrastructures rurales et sur l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes, en vue d'améliorer la connectivité à la fois à l'intérieur du pays et avec les autres pays de la région, et de contribuer à la consolidation de la paix entre les communautés. La population cible se compose des personnes pauvres et des membres d'autres groupes marginalisés, qui bénéficieront aussi d'un appui pour être en mesure de participer à la concertation sur les politiques menée avec les pouvoirs publics et les autres partenaires.
5. Dans le souci de garantir une mise en œuvre harmonieuse du COSOP, des mesures seront prises pour atténuer et gérer les principaux risques liés à la fragilité, à l'insécurité, à l'instabilité politique, à la mauvaise gestion des ressources naturelles et aux effets des changements climatiques.

# République centrafricaine

## Programme d'options stratégiques pour le pays

### I. Contexte du pays et programme relatif au secteur rural – principales difficultés et perspectives

1. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant de la République centrafricaine est parmi les plus faibles au monde, et il n'atteint pas la moitié de ce qu'il était au moment de l'indépendance, en 1960. La situation de crise a eu un effet dévastateur sur ce pays où les ressources minières, agricoles, forestières, animales et hydriques abondent. En 2013, le PIB a reculé de 37% en conséquence de la crise et, en 2014, le PIB par habitant était retombé à sa valeur de 1990, c'est-à-dire 600 USD. Le pays a connu une transition démocratique du pouvoir en 2016, la deuxième seulement de toute son histoire.
2. Du point de vue de la fragilité, la République centrafricaine est classé à la cinquième place dans le monde. Ce pays est enclavé et affiche une faible densité démographique. Les capacités des administrations publiques et des institutions sont limitées. Les citoyens n'ont pas accès à une éducation de qualité, plus de la moitié sont en situation d'insécurité alimentaire et le tissu social a été érodé par le conflit et l'insécurité. L'État contrôle seulement une partie du territoire, et une pléthore de groupes armés en perpétuelle fragmentation opèrent encore dans les zones hors de contrôle. Faute d'autorité étatique efficace, les groupes armés s'en prennent aux communautés, se battent pour prendre le contrôle des terres et des ressources, entravent l'apport de l'aide à ceux qui en ont besoin et commettent des violences sexuelles et sexistes. La situation compromet également le bon déroulement des importantes activités économiques susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté, notamment l'agriculture, la transhumance et le commerce. Le déficit en infrastructures est énorme, ce qui complique la prestation de services.
3. La population est très jeune, 49,4% ayant moins de 18 ans<sup>1</sup>. Les jeunes représentent une proportion élevée des 23,4% de chômeurs qui vivent dans les zones rurales<sup>2</sup>. Les jeunes ruraux sans emploi migrent vers les villes, fuyant les villages où les possibilités d'emploi sont limitées et les secteurs de la production végétale et de l'élevage (37%) ou celui du commerce (35,7%)<sup>3</sup> restent les principaux pourvoyeurs d'emplois.
4. Les structures socioéconomiques et la cohésion sociale ont profondément souffert de la crise. Environ 25% des habitants ont fui leur foyer et abandonné leurs activités économiques. Le risque de violences sexuelles et sexistes est exacerbé par le conflit. Des documents produits par Human Rights Watch<sup>4</sup> donnent des informations détaillées sur la façon dont les combattants de la Séléka et des milices anti-Balaka ont commis des actes horribles de violence sexuelle, et font état de cas d'esclavage sexuel et de viols accompagnés de violences physiques et d'actes d'humiliation. La pauvreté s'est aggravée, touchant 75%<sup>5</sup> des personnes vivant dans les zones rurales, dont 77% de femmes. Le pays est classé 188<sup>e</sup> sur 189 pays selon l'indice de développement humain de 2017<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Ministère de l'économie, du plan et de la coopération, 2003.

<sup>2</sup> Ministère de l'emploi, 2015.

<sup>3</sup> Analyse participative nationale des besoins et des aspirations des adolescents et des jeunes âgés de 10 à 35 ans (23 février 2017).

<sup>4</sup> Human Rights Watch, 2017. [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/car1017\\_web.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/car1017_web.pdf).

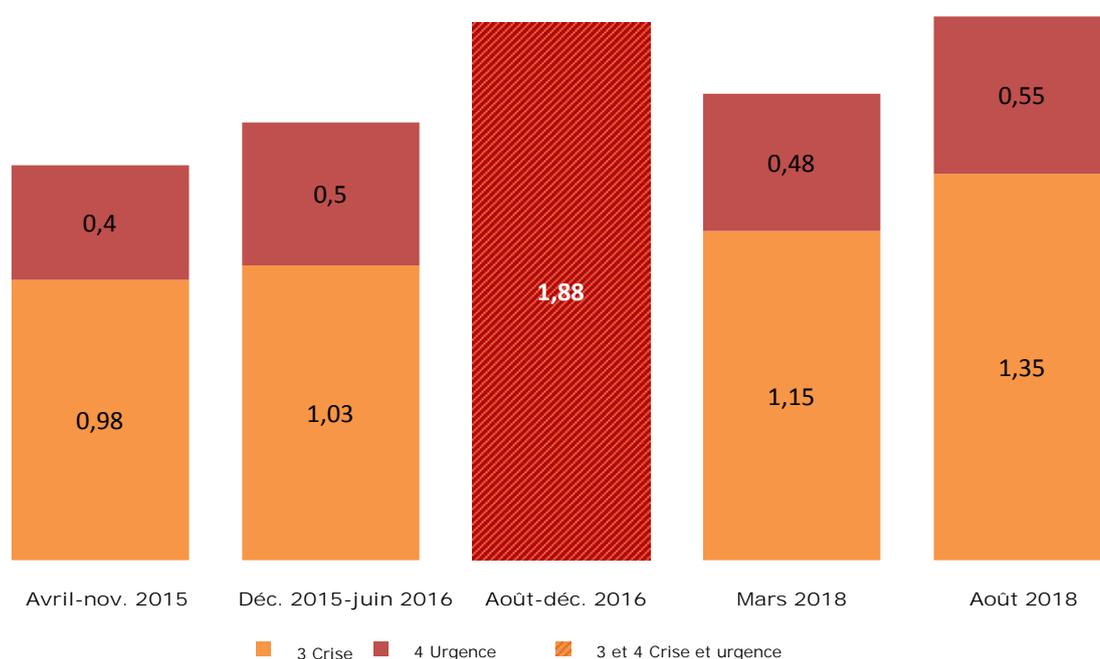
<sup>5</sup> Division de statistique de l'ONU, 2015.

<sup>6</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain*.

5. En conséquence de la crise, la proportion d'habitants en situation d'insécurité alimentaire (45%) est parmi les plus élevées au monde<sup>7</sup>. Dix pour cent des ménages vivent en situation d'insécurité alimentaire grave, et 35% en situation d'insécurité alimentaire modérée. Les indicateurs de malnutrition sont alarmants: 40,8% pour la malnutrition chronique, 20,3% pour le retard de croissance et 6,6% pour la malnutrition aiguë. Les causes principales de la malnutrition sont les mauvaises pratiques d'alimentation des nourrissons, la charge de morbidité élevée et l'accès limité aux aliments nutritifs. L'insécurité – qui freine la production agricole – est un facteur structurel essentiel expliquant les niveaux élevés de malnutrition aiguë.

Figure 1

**République centrafricaine: nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire, en millions (2015-2018)**



Source: République centrafricaine, groupe de travail technique IPC.

6. Le secteur rural a été frappé de plein fouet par le conflit armé et l'instabilité. Les producteurs sont confrontés aux problèmes suivants: i) accès limité aux ressources financières; ii) mauvaise qualité des intrants agricoles (semences améliorées, engrais et outils); iii) infrastructures et technologies de production, gestion après récolte, transformation, commercialisation et accès au marché peu satisfaisants; iv) faibles capacités des institutions publiques et privées et des organisations de producteurs; v) absence de cadre propice à la concertation sur les politiques.
7. Les enseignements tirés de l'expérience accumulée dans d'autres pays également touchés par des conflits laissent penser que le relèvement passe par l'adoption d'une perspective rigoureusement axée sur la fragilité afin de ne pas nuire. Cela signifie qu'il faut penser en termes de politique et comprendre les règlements politiques, recenser les principales parties prenantes et les possibilités d'accords, et être conscient de la situation sécuritaire afin que les programmes ne soient pas irréalistes. Cela signifie aussi qu'il faut opter pour des approches adaptées aux réalités du pays, même si elles supposent parfois de prendre des risques et de

<sup>7</sup> Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, 2016.

sortir des sentiers battus. La présence d'une mission de maintien de la paix des Nations Unies contribue au renforcement progressif des capacités et de la légitimité de l'État, à l'amélioration de la prestation des services et au recul des faits de racket violent.

8. Le FIDA et le Gouvernement s'efforceront de transformer les difficultés en possibilités d'investissement, afin de parvenir à une croissance économique soutenue et de réduire la pauvreté. Le COSOP contribuera à la résolution des problèmes auxquels l'agriculture familiale est confrontée en fournissant un appui visant à: i) améliorer le cadre institutionnel du secteur; ii) promouvoir une agriculture résiliente face aux aléas climatiques pour doper la production et la productivité; iii) alléger la charge de travail des femmes; iv) développer les petites entreprises rurales; v) contribuer à la création d'emplois; vi) promouvoir l'insertion des femmes et des jeunes dans les activités économiques.
9. Compte tenu de ces informations, trois scénarios de transition différents ont été élaborés. Le scénario de base a été retenu comme étant le plus probable, avec un PIB réel croissant en moyenne de 5% par an entre 2020 et 2024 (voir l'appendice II). Ce scénario est réalisable si le Gouvernement s'astreint à respecter la discipline budgétaire, s'il parvient à mobiliser les financements publics et privés nécessaires et si la paix perdure. Étant donné qu'elle appartient à la catégorie des pays à faible revenu, la République centrafricaine peut bénéficier des conditions de financement les plus favorables (les plus concessionnelles) offertes par le FIDA, conformément au Cadre pour la soutenabilité de la dette.

## II. Contexte institutionnel et cadre de l'action publique

10. Après le rétablissement de l'ordre constitutionnel en mars 2016, le Gouvernement a élaboré le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix et d'autres documents stratégiques relatifs à sa mise en œuvre. Ce plan s'articule autour de trois piliers: i) soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation nationale; ii) renouveler le contrat social entre l'État et la société; iii) assurer le relèvement économique et la relance des secteurs productifs.
11. Le troisième pilier du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix vise l'amélioration des conditions de vie des personnes qui appartiennent traditionnellement aux groupes cibles du FIDA. Pour atteindre cet objectif, il faut: i) améliorer l'accès aux intrants du secteur agropastoral et du secteur de la pêche; ii) développer la recherche et mettre au point des méthodes de diffusion des savoirs; iii) doper la production agricole; iv) accroître la production animale et développer les filières connexes; v) accroître la production halieutique; vi) améliorer la gouvernance et la réglementation du secteur agropastoral.
12. La Stratégie relative au développement rural, à l'agriculture et à la sécurité alimentaire complète le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix. La vision pour l'avenir qui y est décrite est une agriculture productive, rentable, respectueuse de l'environnement et créatrice d'emplois et de richesses.
13. Le Document de politique agricole nationale est en cours de préparation. Il devrait comporter cinq éléments de base: i) relance et intensification de la production agropastorale; ii) promotion de l'innovation agricole; iii) développement des infrastructures rurales, notamment dans le secteur du transport; iv) renforcement et structuration des organisations de producteurs; v) promotion de la gouvernance du secteur.
14. Cadre institutionnel du secteur. L'architecture institutionnelle du secteur rural est structurée autour de huit ministères se partageant les fonctions liées à l'objectif général du Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire, qui est de contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté ainsi que des inégalités entre les groupes de population.

15. Le Gouvernement prévoit de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 5% d'ici à 2030 et d'au moins 25% d'ici à 2050. Avec une aide de la communauté internationale, en 2050, les émissions seront inférieures de 33 076,1 kilotonnes d'équivalent dioxyde de carbone aux émissions annuelles de référence. Actuellement, la contribution déterminée au niveau national en vertu de l'Accord de Paris comprend un certain nombre de plans ayant trait spécifiquement à l'agriculture, notamment en lien avec l'adaptation.

### III. Engagement du FIDA: bilan de l'expérience

16. L'engagement du FIDA remonte à 1979 et le Fonds a financé depuis lors huit opérations. À l'issue d'une absence de dix ans entre 2000 et 2010, le FIDA a repris ses activités avec la formulation d'une nouvelle opération, le Projet de relance des cultures vivrières et du petit élevage dans les savanes. Après la phase de démarrage, la mise en œuvre du projet a été compromise par une autre crise qui a duré de 2012 à 2015. Au lieu d'abandonner le pays, comme plusieurs autres donateurs l'ont fait, le FIDA a continué d'apporter un appui en appliquant une approche souple et des mesures opérationnelles adaptées à la situation de crise (planification trimestrielle, supervision assurée depuis le Cameroun, et recours à des organisations non gouvernementales [ONG] comme prestataires de services ou partenaires d'exécution).
17. Malgré les circonstances difficiles, le Projet de relance des cultures vivrières et du petit élevage dans les savanes a produit des résultats considérables, notamment les suivants: i) renforcement des capacités des organisations de producteurs, contribuant à améliorer la cohésion sociale; ii) mise en œuvre de microprojets; iii) amélioration de l'accès à l'eau potable; iv) renforcement des capacités des organismes publics. Le projet a également contribué au recul de la malnutrition et à la réduction de l'insuffisance pondérale chez l'enfant ainsi qu'à un raccourcissement de deux mois de la période de soudure annuelle imputable à la sécheresse.
18. Le Projet de relance des cultures vivrières et du petit élevage dans les savanes a permis de dégager un certain nombre d'enseignements dont il sera tenu compte pendant la période couverte par le COSOP:
- Le contexte fragile du pays et les faibles capacités de gestion de projet plaident en faveur de la conception de projets simples qui soient faciles à mettre en œuvre et à ajuster en cas de problèmes et de perturbations imprévus.
  - Compte tenu de la faiblesse technique des services publics et de la rotation fréquente du personnel, il est indispensable d'apporter un appui et d'assurer un renforcement des capacités, notamment au moyen d'une assistance technique pour une formation en cours d'emploi, afin que le personnel soit en mesure de jouer le rôle souhaité.
  - Les faibles capacités de gestion fiduciaire ont conduit à la réalisation de dépenses non autorisées et à l'accumulation d'arriérés de dette. Il est indispensable de renforcer le suivi financier.
  - L'absence d'un système efficace de S&E des projets a compromis les activités de planification et la résolution des problèmes. Il faudra assurer à l'intention des fonctionnaires des ministères un renforcement des capacités en matière de planification et de S&E.
  - Les approches participatives de développement communautaire n'ont pas été suffisamment intégrées par les organismes publics. Les fonctionnaires doivent veiller à la participation des citoyens pendant toute la durée des projets.

- L'établissement de partenariats stratégiques permet de faire en sorte que personne ne soit laissé de côté. Le FIDA élaborera des plans d'action conjoints avec certains partenaires (organismes ayant leur siège à Rome, Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide à la consolidation de la paix et au développement [PNUAD+], et ONG) afin de réduire la vulnérabilité des communautés ciblées et de concrétiser le lien entre assistance humanitaire et programmes de développement.
  - La grave déforestation entraînée par la crise fait crûment ressortir les effets des changements climatiques. Le COSOP doit "transversaliser" les questions de la gestion des ressources naturelles et de l'adaptation aux changements climatiques.
19. Le Projet de relance des cultures et de l'élevage dans les savanes, qui a démarré en 2019, applique ces enseignements et tire parti des réalisations du Projet de relance des cultures vivrières et du petit élevage dans les savanes, en mettant en œuvre les mesures suivantes:
- i) renforcement des mécanismes garantissant le remboursement régulier de la dette aux dates convenues;
  - ii) prévention des dépenses non autorisées;
  - iii) utilisation d'un système de fiches de pointage assorties d'indicateurs pour le suivi des projets et apport d'une assistance technique supplémentaire en matière de gestion du programme et de gestion fiduciaire, en fonction des besoins. L'unité de gestion du programme (UGP) bénéficiera de sessions de formation sur la politique du FIDA relative à la lutte contre la corruption et sur les mécanismes de transparence, notamment le signalement des détournements de ressources publiques ou privées.
20. Compte tenu du caractère extrêmement fragile de la situation, le FIDA appliquera intégralement son Programme spécial pour les pays comportant des situations de fragilité, par exemple en favorisant l'autonomisation des femmes et le renforcement des institutions locales, en utilisant la sécurité alimentaire comme un point d'entrée essentiel et en promouvant les techniques d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

## IV. Stratégie de pays

### A. Avantage relatif

21. Au-delà de ses financements, le FIDA est salué pour: ses compétences techniques en matière d'analyse de la vulnérabilité rurale dans le secteur de l'agriculture familiale; son appui en faveur des organisations de producteurs; sa maîtrise de la programmation intégrée de projets établissant clairement des liens entre la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement des filières qui présentent un potentiel de croissance économique. Le Gouvernement le considère comme un partenaire fiable dans un contexte fragile, un partenaire prêt à recourir à des approches novatrices adaptées au contexte du pays.

### B. Groupe cible et stratégie de ciblage

22. Groupe cible. En accord avec le mandat du FIDA et compte tenu de la situation de fragilité à laquelle le pays est confronté, le programme cible les personnes les plus pauvres et les plus défavorisées au sein des catégories suivantes:
- petits exploitants agricoles pratiquant des activités de production végétale, d'élevage et de pêche, caractérisées par une production de subsistance;
  - femmes pauvres vivant dans des ménages particulièrement vulnérables, caractérisés par une faiblesse prononcée ou l'absence de moyens de production (terres agricoles et animaux d'élevage); femmes victimes de violences sexuelles qui ont besoin d'un appui spécifique pour accéder à

l'autonomie économique et à la réinsertion sociale au sein de leur communauté;

- jeunes ruraux, en particulier les chômeurs, qui sont particulièrement exposés à l'enrôlement par les terroristes et les groupes armés;
- populations autochtones et autres groupes marginalisés, notamment les personnes vivant avec le VIH/sida et les personnes handicapées, essentiellement en raison du conflit ou de la malnutrition;
- personnes déplacées et rapatriés.

23. Stratégie de ciblage. Le ciblage s'appuiera sur une approche inclusive fondée sur des mécanismes participatifs et transparents de nature à garantir la participation effective des petits exploitants et des membres des groupes cibles. Les programmes seront calibrés de manière à répondre aux besoins des différents groupes, et notamment à leur proposer des solutions adaptées à leurs aspirations et problèmes spécifiques tout en leur donnant les moyens de profiter pleinement des possibilités offertes par chacun des projets. Des approches participatives et des approches d'analyse de la vulnérabilité seront employées en partenariat avec des ONG intervenant au niveau communautaire.

- En ce qui concerne la problématique femmes-hommes, le COSOP visera à: i) privilégier les secteurs dans lesquels les femmes sont présentes ou peuvent être facilement intégrées; ii) faciliter l'accès des femmes aux avantages découlant des interventions (accès à la terre et aux autres facteurs de production, formations, etc.), tout en introduisant des technologies améliorées susceptibles de réduire la pénibilité des tâches incombant aux femmes; iii) cibler les organisations féminines pour renforcer les capacités institutionnelles et promouvoir la prise de responsabilités par les femmes.
- S'agissant des jeunes, le COSOP a deux objectifs: i) renforcer les capacités productives et économiques des jeunes actifs du secteur agricole en facilitant l'accès aux intrants, aux technologies améliorées et au marché; ii) rendre les activités agricoles attirantes pour les jeunes chômeurs en facilitant leur intégration au niveau des divers maillons des filières.
- La stratégie de ciblage sera inclusive dans le but d'aider les personnes handicapées (à la suite d'un conflit) et les personnes vivant avec le VIH/sida, et favorisera à cette fin le développement d'activités productives locales susceptibles de leur permettre d'exercer leurs droits humains.

24. Le COSOP centrera les efforts sur les régions suivantes: i) la zone d'intervention du Projet de relance des cultures et de l'élevage dans les savanes (sous-préfectures de Yaloké, Baoro, Bouar, Bossemptélé et Bozoum); ii) la zone du Projet d'appui au développement des filières agricoles dans les savanes (sous-préfectures de Damara, Boali, Bossembélé, Boganagone et Boda); iii) les sous-préfectures de Baboua, Carnot et Bocaranga. Ces zones ont été sélectionnées lors des consultations nationales pour assurer la continuité dans les zones couvertes par le programme actuel. De plus, ces sous-préfectures sont parmi les plus touchées par la pauvreté et, pour l'heure, parmi les plus sûres du pays. Les bénéficiaires vivant dans ces zones sont ciblés sur la base des évaluations de la vulnérabilité et de la pauvreté réalisées à partir des données socioéconomiques compilées par le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), et à partir des statistiques nationales.

## C. Finalité et objectifs stratégiques

25. Le COSOP 2020-2024 vise à soutenir les actions du Gouvernement en contribuant durablement à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux pauvres et à l'autonomisation économique des femmes et des jeunes. Cette finalité est cohérente avec les stratégies et plans nationaux, de même qu'avec le PNUAD+ 2018-2021 et le Cadre stratégique du FIDA pour 2016-2025. Le COSOP contribuera à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) 1, 2, 5, 8, 10 et 13.
26. Le COSOP comporte trois objectifs stratégiques:
- OS 1: améliorer la production et la productivité agricoles et renforcer la résilience des petits exploitants. Cet objectif sera atteint en améliorant l'accès des petits exploitants à des intrants de qualité et à d'autres moyens de production, et en renforçant les capacités des acteurs clés dans les filières sélectionnées. On y parviendra par les moyens suivants:
    - i) professionnalisation des petits exploitants agricoles au regard des principales filières qui présentent un intérêt pour eux; ii) promotion des techniques de production résilientes et "intelligentes" face aux aléas climatiques; et iii) amélioration des infrastructures rurales d'agriculture et d'élevage à des fins de production et d'accès au marché.
  - OS 2: accroître durablement les revenus des producteurs par l'ajout de valeur à la production et par un meilleur accès aux marchés. Cet objectif sera atteint en améliorant la compétitivité des produits agricoles et en facilitant l'accès aux marchés locaux et régionaux. On y parviendra par les moyens suivants: i) introduction de techniques après récolte qui permettent d'ajouter de la valeur aux produits; ii) construction d'infrastructures de base pour l'entreposage, la transformation et les marchés; iii) renforcement des capacités des jeunes et des femmes en matière d'entrepreneuriat lié à l'agriculture.
  - OS 3: renforcer les capacités des acteurs en matière de coordination, S&E et concertation sur les politiques pour retirer des avantages plus importants des investissements réalisés dans le secteur. Cet objectif sera atteint en renforçant les capacités des institutions publiques et privées en matière de concertation sur les politiques, coordination du secteur et respect de l'obligation de rendre compte. La réalisation de cet objectif supposera également le renforcement des capacités des producteurs en matière d'analyse des politiques et de participation à l'élaboration de celles-ci, ainsi que la reproduction à plus grande échelle des programmes d'alphabétisation mis au point dans le cadre du Projet de relance des cultures vivrières et du petit élevage dans les savanes, afin de doter les agriculteurs de connaissances élémentaires et d'informer les femmes sur les mécanismes de prévention et de signalement des violences sexuelles et sexistes.
27. Cet objectif est une gageure compte tenu du contexte extrêmement fragile, et notamment du fait que de vastes parties du pays échappent au contrôle de l'État. Néanmoins, la démarche consistant à tirer parti des possibilités lorsqu'elles se présentent, sans oublier la situation de fragilité prévalente, n'est pas irréaliste – en particulier si l'on travaille avec les "îlots d'efficacité" existants et si l'on en crée d'autres. En s'appuyant sur une approche très limitée pour améliorer les capacités de mise en œuvre, le FIDA repérera les personnes susceptibles de jouer un rôle moteur et assurera le renforcement de leurs capacités, et il encouragera les pratiques axées sur les résultats – notamment en tirant parti de son rôle de chef de file dans le groupe de coordination sectorielle pouvoirs publics-donateurs.

28. Théorie du changement. Compte tenu de la situation de fragilité et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle persistante régnant dans le pays, l'adoption des meilleures pratiques agronomiques – matériel génétique amélioré, infrastructures rurales modernisées et renforcement des capacités sur mesure à l'intention des agriculteurs, des instituts de recherche et du secteur privé naissant – favorisera l'accroissement de la production et de la productivité, la résilience face aux changements climatiques et le renforcement de la capacité des institutions à offrir des services aux exploitants agricoles et aux groupes les plus vulnérables. L'amélioration de la connectivité découlant du développement des infrastructures sera essentielle s'agissant de permettre aux produits agricoles d'atteindre les marchés en temps voulu. À lui seul, le développement des infrastructures n'est pas suffisant pour dynamiser l'économie. C'est pourquoi l'OS 1 sera centré sur le renforcement des filières qui étaient productives dans le passé – notamment celles du coton, du café et/ou du cacao. Ces activités contribueront également à la stabilisation des jeunes en leur offrant de nouvelles perspectives susceptibles de prévenir leur enrôlement dans les groupes armés. Le renforcement des capacités facilitera la participation inclusive des citoyens aux débats sur les politiques et – grâce à un système de S&E amélioré – conduira à une meilleure harmonisation des politiques publiques avec les stratégies et les plans opérationnels. Ensemble, les activités généreront des emplois plus stables, des revenus plus élevés, une nutrition plus satisfaisante, des moyens d'existence améliorés et une autonomisation plus marquée des jeunes et des femmes leur permettant de se lancer dans des activités commerciales et de participer à l'élaboration des politiques – notamment celles qui ont trait à leurs besoins et au redressement social et économique du pays.

#### Thèmes transversaux

29. Changement climatique. En accord avec sa contribution déterminée au niveau national, la République centrafricaine prévoit la conduite d'interventions intersectorielles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et accroître le potentiel de fixation du carbone. Le COSOP, et plus particulièrement les activités relevant de l'OS 1, contribuera à promouvoir une agriculture résiliente face aux aléas climatiques, notamment les variétés semencières résilientes, les techniques anti-érosives, la gestion améliorée de l'eau et des ressources naturelles, et les méthodes efficaces de lutte contre les ravageurs et les maladies, tout en continuant à prôner l'application des pratiques et techniques de production végétale respectueuses de l'environnement introduites dans le cadre du Projet de relance des cultures et de l'élevage dans les savanes.
30. Nutrition. Face à l'incidence de la malnutrition chronique dans le pays, le COSOP appuiera la production d'aliments nutritifs, assurera la promotion de régimes alimentaires adaptés et encouragera l'adoption d'approches relatives à l'eau et à l'assainissement ciblant les groupes les plus vulnérables – notamment les femmes et les enfants. Ces activités seront menées en partenariat avec le PAM, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'autres organisations intervenant dans les zones de projet. Les stratégies techniques tiendront compte de la dimension nutritionnelle et intégreront celle-ci au niveau des moyens d'existence, des réalités et du contexte dans les zones d'intervention.
31. Les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les populations autochtones seront ciblés par des activités adaptées aux problèmes auxquels ces catégories font face. Il s'agira notamment de programmes d'alphabétisation et de formation, d'apport de capitaux et d'un appui financier à des fins productives et de développement des filières; on s'emploiera aussi à faire participer ces catégories aux décisions au sein des coopératives et des associations et dans le cadre des activités de concertation sur les politiques.

## D. Éventail des interventions du FIDA

32. La réalisation des objectifs stratégiques passera par la mise en œuvre conjointe d'instruments de financement, d'activités de concertation sur les politiques et de stratégies de renforcement des capacités et de gestion des savoirs. Compte tenu de la fragilité du pays, le COSOP sera centré initialement sur l'exécution d'un seul projet – le Projet de relance des cultures et de l'élevage dans les savanes – auquel sera affectée une partie de l'allocation du pays au titre du cycle du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) pour la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11). Sous réserve de l'exécution satisfaisante de ce projet, le solde pour FIDA11 devrait être consacré au financement d'un projet de développement des infrastructures rurales qui serait cofinancé par la Banque africaine de développement (BAfD). Le financement au titre de FIDA12 sera utilisé à des fins correspondant au COSOP, compte tenu des résultats de l'examen à mi-parcours.
33. La souplesse sera de mise dans toutes les interventions du FIDA, compte tenu de la situation d'extrême fragilité et de vulnérabilité du pays. Dans le cadre du Projet de relance des cultures et de l'élevage dans les savanes, par exemple, les aspects suivants traduisent le souci de souplesse: i) les contributions des bénéficiaires sont essentiellement en nature plutôt qu'en espèces; ii) le modèle de l'UGP est conçu sur mesure; iii) l'UGP est mise en place à Bangui. De plus, les facteurs de fragilité feront l'objet d'un suivi étroit au niveau national, régional et local pour faire en sorte que les interventions du FIDA correspondent toujours aux besoins et tiennent compte des problèmes de la population rurale, quelle qu'en soit l'évolution.
34. Concertation sur les politiques. Comme le fait apparaître l'OS 3, le COSOP comportera des activités visant l'amélioration des politiques menées et de la gouvernance, au moyen de la mise en place de diverses plateformes. Mais surtout, le FIDA jouera un rôle de chef de file s'agissant de dynamiser les groupes de travail du secteur agricole chargés d'évaluer la performance du secteur rural et de définir les mesures à mettre en œuvre pour accroître l'impact. Les principaux thèmes couverts seront les suivants: i) accès à la terre et propriété foncière pour les particuliers et les entités privées, y compris les droits fonciers des groupes vulnérables (femmes, jeunes et populations autochtones); ii) adoption et mise en œuvre du Document de politique agricole nationale; iii) élaboration d'une stratégie relative à l'égalité des sexes dans le secteur agricole; iv) état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle; v) promotion de l'agriculture familiale comme facteur favorisant la sécurité alimentaire, la transformation du monde rural et le développement durable.
35. Compte tenu de la situation de fragilité et des faibles capacités institutionnelles du pays, le COSOP mettra l'accent sur le renforcement des capacités au sein des ministères chargés de la production végétale et animale et au sein des ministères associés aux activités de planification relatives à la transformation du monde rural, au S&E et à la gestion des investissements. La performance et les capacités opérationnelles des partenaires d'exécution locaux seront renforcées, et les organisations de producteurs bénéficieront d'un appui en matière de professionnalisation et d'organisation des filières. Les UGP recevront une assistance technique adaptée au programme, au S&E et à la gestion fiduciaire.
36. Le programme fournira une assistance technique relative à l'exploitation de l'expérience et à la gestion des savoirs en mettant en place et en rendant opérationnel un cadre formel de coordination dans le secteur agricole. Un système automatisé de S&E sera établi dans le but d'améliorer l'actualisation et l'utilisation des statistiques agricoles qui servent à décider des mesures à court, moyen ou long terme qu'il convient de prendre.

37. Le financement du programme de pays bénéficiera des possibilités offertes dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Dans la région, les expériences d'autres pays – en particulier le Cameroun avec le Projet d'appui au développement des filières pour les produits de base et le Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes, et Sao Tomé-et-Principe (phases I et II du Projet d'appui à la petite agriculture commerciale) – seront mises à profit dans les domaines de la production végétale et animale, de la pêche et de l'aquaculture. Des activités de formation professionnelle et technique seront menées en liaison avec des pays tels que l'Inde et la Chine.
38. Pour améliorer la communication et la visibilité, le COSOP visera à mettre en place une stratégie de communication assortie d'outils de gestion des savoirs, et notamment à tirer parti des plateformes de communication telles que les réseaux sociaux, les visites d'échange et les forums sur les politiques. Le FIDA publiera des documents sur les projets et des études de cas et organisera diverses manifestations afin d'améliorer sa visibilité.

## V. Innovations et reproduction à plus grande échelle pour des résultats durables

39. Les innovations introduites dans le cadre du Projet de relance des cultures vivrières et du petit élevage dans les savanes sont notamment les suivantes: i) organisation des producteurs en groupements; ii) établissement d'un réseau de groupements assurant la production de matériel végétal; iii) introduction de l'approche des délégués techniques, comptant des femmes dans leurs rangs, chargés d'offrir des services d'appui consultatifs; iv) recapitalisation des ménages vulnérables dans le contexte de la réinsertion des personnes touchées par le conflit; v) promotion de la cohésion sociale au moyen de cours d'alphabétisation et intégration d'activités socioéconomiques dans le cadre de groupements de préférence mixtes (du point de vue de la représentation des hommes et des femmes, et de l'appartenance religieuse). Ces innovations seront mises à profit dans les futures opérations.
40. Le COSOP consolidera les acquis du Projet de relance des cultures et de l'élevage dans les savanes, et les reproduira à plus grande échelle dans les futures opérations en intégrant progressivement de nouveaux villages et de nouveaux groupes pour élargir l'impact du programme de pays. Le COSOP accordera une attention spéciale à la reproduction à plus grande échelle des expériences réussies, depuis l'approche des coopératives jusqu'au développement de l'entrepreneuriat rural, en particulier chez les jeunes, où la demande est croissante.

## VI. Exécution du COSOP

### A. Enveloppe financière et cibles de cofinancement

41. Le COSOP couvrira deux cycles du SAFF. L'allocation au titre de FIDA11 (2019-2021) s'élève à 35,3 millions d'USD et, à des fins de planification, l'allocation au titre de FIDA12 (2022-2024) est supposée identique. Le tableau 1 ci-après présente des informations sur le programme de prêts (le montant relatif au Projet de relance des cultures et de l'élevage dans les savanes comprend les montants approuvés au titre de FIDA10 et le financement additionnel fourni au titre de FIDA11). Du fait de son statut de pays à faible revenu et en situation de fragilité, la République centrafricaine bénéficie de conditions de prêt particulièrement favorables. Les cofinancements comprennent un montant de 11,9 millions d'USD de la part de la BAfD, qui a déjà été obtenu au titre du Projet d'appui au développement des filières agricoles dans les savanes, plus un montant de 10 millions d'USD attendu de la part du Fonds vert pour le climat et 0,3 million d'USD mobilisés dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

Tableau 1  
**Projets en cours ou prévus: financements du FIDA et cofinancements**  
(en millions d'USD)  
**Cycle du SAFF: FIDA11**

Projets	Coûts	FIDA	Cofinancement		Ratio de cofinancement
			National	International	
<b>En cours</b>					
Projet de relance des cultures et de l'élevage dans les savanes	29,6	25,0	4,4	0,2	
<b>Prévu</b>					
Infrastructures et entrepreneuriat des femmes (égalité des sexes)	40,6	22,7	6,0	11,9	
Sous-total	70,2	47,7	10,4	12,1	0,32
<b>Cycle du SAFF: FIDA12</b>					
<b>Prévu</b>					
Nouveau projet	38,5	35,0	3,5	-	
		-	-	10,0 <sup>a</sup>	
		-	-	0,3 <sup>b</sup>	
Sous-total	48,8	35,0	3,5	10,3	0,28
<b>Total</b>	<b>119</b>	<b>82,7</b>	<b>13,9</b>	<b>22,4</b>	<b>0,3</b>

<sup>a</sup> Fonds vert pour le climat.

<sup>b</sup> Coopération Sud-Sud et triangulaire.

## B. Ressources consacrées aux activités hors prêts

42. Les activités hors prêts porteront en priorité sur les domaines suivants:
- collaboration avec les autres partenaires au sein des groupes de travail du secteur agricole;
  - analyse périodique de l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays, en collaboration avec la FAO, l'UNICEF et le PAM;
  - formulation définitive de la loi foncière et élaboration des cadres réglementaires;
  - renforcement du système de S&E et de la gestion des savoirs, en collaboration avec la FAO, la Banque mondiale et le PAM;
  - visites d'échange dans le contexte de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Les ressources proviendront à la fois des projets en cours d'exécution et du bureau de pays, à hauteur d'un montant total estimé à 0,5 million d'USD qui sera complété par les contributions des partenaires.

## C. Principaux partenariats stratégiques et coordination du développement

43. En République centrafricaine, plus que partout ailleurs en Afrique, il faut établir des partenariats pour être en mesure de mettre en place des synergies entre l'aide humanitaire, la sécurité et le développement. Le FIDA n'a pas les capacités institutionnelles nécessaires pour traiter les problèmes sécuritaires, et sa présence en dehors de Bangui est limitée lorsqu'on la compare à celle des acteurs humanitaires. Sans les moyens de transport et les moyens logistiques offerts par des organismes humanitaires tels que le PAM, le FIDA serait incapable d'atteindre de nombreux sites. Et sans les services logistiques assurés par la MINUSCA, la plupart des projets manqueraient rapidement du matériel requis.

44. Outre les partenariats avec le PAM et la MINUSCA, le COSOP donnera la priorité aux partenariats avec: i) la FAO en ce qui concerne la concertation sur les politiques et le renforcement des capacités institutionnelles; ii) l'Organisation internationale du Travail pour ce qui est du renforcement des capacités des organisations de producteurs (femmes et jeunes) concernant l'entrepreneuriat rural et les principes de l'emploi décent selon une approche fondée sur les droits de l'homme; iii) le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets s'agissant d'appuyer la gestion des projets; iv) l'UNICEF pour couvrir les aspects relatifs à l'eau et à l'assainissement dans les zones du programme. Le FIDA fera également équipe avec la BAFD dans le cadre des projets ayant trait aux infrastructures.
45. Le partenariat avec les autres organismes ayant leur siège à Rome (FAO et PAM) sera renforcé autour d'actions visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux pauvres, une attention particulière étant accordée aux aspects suivants: i) appui en faveur des politiques et des plans d'investissement relatifs au développement agricole; ii) soutien au S&E du secteur; iii) mise au point d'une approche commune de l'évaluation au regard des ODD 1 et 2; iv) statistiques agricoles en tant que source de données pour une analyse annuelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle; v) mise au point d'une approche commune de la structuration et du renforcement des capacités des organisations de producteurs, en synergie avec les actions visant la résilience communautaire; vi) appui institutionnel.

#### D. Participation des bénéficiaires et transparence

46. La participation des bénéficiaires englobera l'établissement d'une collaboration étroite avec les acteurs non étatiques (notamment les organisations locales et les organisations de la société civile) qui plaident en faveur de la mise en place de lois et de réglementations et qui jouent un rôle essentiel dans la concertation sur les politiques et dans le suivi de la mise en œuvre des engagements pris par les pouvoirs publics et leurs partenaires. La participation aura également trait à l'obtention d'avis quant au degré de satisfaction concernant la qualité des services fournis et des intrants vendus et distribués aux exploitants agricoles, ainsi que la qualité des infrastructures construites et utilisées. Par ailleurs, des mécanismes de traitement des doléances seront établis dans le cadre des opérations du FIDA pour garantir la satisfaction des bénéficiaires et éviter l'accaparement par les élites.
47. En ce qui concerne la transparence, le présent COSOP prévoit la divulgation des rapports du Commissaire aux comptes et des rapports de supervision ainsi que du bilan des ressources et des résultats liés au programme.

#### E. Modalités de gestion du programme

48. Le programme de pays est géré depuis le pôle sous-régional du FIDA situé à Yaoundé, au Cameroun. En étroite collaboration avec les pouvoirs publics, le pôle participe à la conception et à la supervision directe des projets, mène des activités de concertation sur les politiques et représente le FIDA en République centrafricaine.
49. L'accroissement substantiel de l'allocation au titre du SAFFP et la nature des objectifs définis dans le COSOP exigeront la mise en place de dispositions plus solides en matière de mise en œuvre, à savoir: i) présence renforcée dans le pays par des missions régulières de suivi des aspects essentiels du portefeuille; ii) concertation sur les politiques intensifiée dans le pays; iii) organisation d'activités de formation et assistance en matière de S&E et de gestion fiduciaire à l'intention du personnel de projet; iv) suivi étroit de la conformité aux normes fiduciaires.

## F. Suivi-évaluation

50. Le cadre de gestion des résultats continuera à être le principal instrument de S&E, et des dispositions seront prises pour assurer la collecte de données et l'information. Les indicateurs de produits et de résultats relatifs à chacun des projets seront repris dans les indicateurs relatifs au COSOP et seront répercutés à l'échelle du FIDA par l'intermédiaire du Système de gestion des résultats opérationnels. À la fin de chaque année, les indicateurs de gestion des résultats feront l'objet d'un examen et d'une mise à jour. De cette manière, il sera possible d'évaluer le degré d'obtention des résultats et de prendre éventuellement des mesures correctives.
51. Les dispositions relatives au S&E contribuent au PNUAD+ et sont harmonisées avec celui-ci. Plus précisément, le COSOP contribuera aux résultats stratégiques du PNUAD+ portant sur: i) l'utilisation de services de qualité dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et ce d'une manière durable; ii) le renforcement des institutions et des programmes axés sur la résilience des communautés urbaines et rurales; iii) la croissance économique inclusive et la gestion transparente et durable des ressources naturelles.
52. Fort des enseignements tirés de l'expérience, le COSOP introduira des outils pour mettre en place un système efficace d'exploitation, de gestion et de partage des savoirs, en utilisant les possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information et des communications. De plus, le FIDA recourra à des innovations pour suivre l'impact des projets et des programmes, à savoir le Programme de suivi-évaluation en milieu rural, l'initiative "Faire progresser les savoirs pour un impact dans le secteur agricole" et l'établissement d'une unité responsable de la mise en œuvre.
53. Le COSOP fera l'objet d'un examen à mi-parcours en 2022 pour évaluer l'état d'avancement de l'exécution et le degré d'obtention des résultats et procéder aux éventuels ajustements nécessaires.

## VII. Gestion des risques

54. Le tableau ci-dessous présente les risques susceptibles d'être rencontrés et les mesures d'atténuation correspondantes visant à garantir une gestion satisfaisante et une mise en œuvre efficace.

Tableau 2

### Risques et mesures d'atténuation

<i>Risques</i>	<i>Évaluation du risque</i>	<i>Mesures d'atténuation</i>
Politique/gouvernance	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éviter les zones à haut risque.</li> <li>Prendre les mesures nécessaires face à la situation sécuritaire.</li> <li>Prendre en compte les risques posés par le travail des enfants et les violences sexuelles et sexistes.</li> </ul>
Macroéconomique	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuer à l'accroissement de la production agricole pour aider le pays à améliorer sa balance commerciale globale.</li> </ul>
Stratégies et politiques sectorielles	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller à la cohérence des interventions sur le terrain.</li> <li>Établir des cadres favorisant les consultations entre les organismes de développement nationaux.</li> </ul>
Capacités institutionnelles	Substantiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournir une assistance technique concernant le programme, le S&amp;E et la gestion fiduciaire.</li> </ul>
Portefeuille	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer les recrutements sur la base du mérite; subordonner les contrats à une évaluation annuelle de la performance.</li> <li>Fournir une assistance technique aux unités de gestion.</li> </ul>

Fiduciaire – gestion financière <sup>8</sup>	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir un système de suivi du service de la dette. Mettre en place des dispositions efficaces d'audit interne pour les projets.</li> <li>Instiller une culture de lutte contre la corruption.</li> </ul>
Fiduciaire – passation de marchés	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournir une assistance technique et déployer régulièrement des missions pour assurer un appui à la passation de marchés.</li> <li>Assurer le suivi des fraudes et sanctionner celles-ci.</li> </ul>
Environnement et climat	Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer des mesures d'adaptation dans les activités.</li> </ul>
Social	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre le ciblage social plus inclusif à l'égard des groupes les plus vulnérables grâce à divers mécanismes de ciblage et à la coopération avec d'autres organismes des Nations Unies et des ONG.</li> </ul>
Risque global	Élevé	

<sup>8</sup> Voir l'appendice X intitulé "Financial management issues summary" (Résumé des questions de gestion financière).

# COSOP results management framework

Alignement sur les documents de politique et stratégie du pays	Résultats liés aux ODD, et Cadre stratégique FIDA 2016-2025	Objectif général du COSOP 2020-2024 : Contribuer d'une manière durable à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages pauvres en milieu rural et à l'insertion économique des femmes et des jeunes.			
		Objectifs stratégiques (OS)	Activités de prêts et hors prêts* sur 2019-2024	Indicateurs de résultats	Indicateurs d'étapes par rapport à l'atteinte des OS – produits
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outreach; 300 000 personnes ont bénéficié du Programme</li> <li>- 250 000 personnes bénéficiaires d'une mobilité économique</li> <li>- Augmentation d'au moins 40 % des populations de la zone en sécurité alimentaire</li> </ul>	
<p><b>1. RCPCA : pilier 3 : Assurer le relèvement économique et la relance des secteurs productifs avec pour objectifs :</b></p> <p>(i) relancer l'activité économique et augmenter les capacités de production afin de stimuler le relèvement et la croissance.</p> <p>(ii) relancer et développer de manière durable les secteurs productifs (agriculture, élevage et industrie extractive et forestière)</p>	<p><u>ODD 1 (Cibles 1.1;1.2 et 1.5).</u></p> <p><u>ODD 2 (Cibles 2.3. et 2.4)</u></p> <p><u>ODD 5 (Cible 5a)</u></p> <p><u>ODD 6 (Cible 6a)</u></p> <p><u>ODD 13 (Cible 13.3)Pilier PNUAD</u> strategic results 2.2, 3.1 and 3.2 of the UNDAF*</p>	<p><b>OS1 :</b> Accroître la production, la productivité agricole et la résilience des petites exploitations agricoles, animale et halieutiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dons PREPAS USD 12. 4 Millions</li> <li>- Prêts et Don PREPAS USD 12.6 Million</li> <li>- Solde SAFP 2019 – 2021 USD 22.7 Million</li> <li>- SAFP 2022 – 2024 USD 35 Million</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les superficies cultivées par ménage ont augmenté de 25% au moins pour 100% des personnes appuyées.</li> <li>- 90 % des superficies encadrées appliquent les itinéraires techniques diffusés par les services de vulgarisation.</li> <li>- 90 % des producteurs formés appliquent les techniques de production sensibles au climat.</li> <li>- 100 ha d'espaces et de terres dégradées sont récupérées</li> <li>- Au moins 2 campagnes de sensibilisation sont conduites dans les villages d'intervention pour la préservation de la biodiversité</li> <li>- Les quantités et qualités d'intrants distribués satisfont à au moins 80 % de la demande.</li> <li>- 400 hectares de terres cultivables aménagés pour l'irrigation.</li> <li>- Nombre d'agents de vulgarisation et de conseillers techniques redéployés et renforcés</li> <li>- 10 000 producteurs enrôlés dans les champs écoles paysans agricoles et</li> </ul>

					<p>élevage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 300 points d'eau fonctionnels et 150 ouvrages d'hygiène réalisés</li> <li>- 20 000 ménages avec pratiques d'hygiène et nutritionnelles renforcées</li> <li>- 10 000 Ménages avec capital bétail renforcés</li> <li>- 6 000 ménages bénéficiant de modules d'appui à la production agro pastorale et halieutiques</li> <li>- 100 Greniers de soudure pour les femmes sont mis en place</li> </ul>
<p><b>2. Politique de Développement Agricole Nationale (PDAN)-Horizon 2028</b></p> <p><u>Vision : Relancer et Transformer l'Agriculture</u></p> <p><u>Missions :</u></p> <p>(i) Assurer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations;</p> <p>(ii) Contribuer à la création d'emplois et la réduction de la pauvreté;</p> <p>(iii) Améliorer les revenus et les conditions de vie des populations et : (iv) Contribuer au développement économique et social.</p>	<p>strategic results 2.2, 3.1 and 3.2 of the United Nations Development Assistance Framework (UNDAF*)</p>	<p><b>OS2 :</b> Améliorer de manière durable, les revenus des producteurs à travers une meilleure valorisation des productions et l'accès aux marchés</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un minimum de 50% des ménages encadrés déclarant une augmentation de revenus de 50% au moins</li> <li>- Taux de réduction des pertes post-récoltes au niveau des spéculations encadrées ayant baissé de 70 % au moins</li> <li>- Les quantités des produits commercialisés dans les marchés locaux et régionaux des cultures appuyées ont augmenté de 50% au minimum</li> <li>- 1000 emplois permanents bénéficiant aux femmes et aux jeunes au long des chaînes de valeur sont créés. Agriculteurs ciblés formulés par les différents comités de développement des filières ciblées sont formulés, financés et mis en œuvre en 2020.</li> <li>- 75 % des sites de production sont reliés à des voies de communication aménagées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de technologies post-récoltes par filière diffusés et adoptées</li> <li>- Nombre d'infrastructures de stockage, de transformation et de commercialisation mises en place réhabilitées et utilisées</li> <li>- Nombre de personnes formées en entrepreneuriat (plan d'affaires, gestion des entreprises, etc.)</li> <li>- Nombre de groupements jeunes/femmes appuyés dans leurs initiatives entrepreneuriales/plans d'affaires</li> <li>- 300 km de pistes réhabilitées ou ouvertes en construites neuves</li> </ul>
<p><b>Programme 4 DSCE / SR:</b> Amélioration du cadre institutionnel.</p> <p><b>Axe stratégique 4 SDSR:</b> Encouragement des initiatives privées, amélioration de la</p>		<p><b>OS3 :</b> Renforcer les capacités des acteurs publics et privés en matière de</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un cadre de concertation sectorielle mis en place et fonctionnel au niveau national et régional</li> <li>- Un système de suivi-évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une plateforme centrale de dialogue politique et d'échanges entre les acteurs du secteur agricole promue ou redynamisée</li> <li>- Régularité des rencontres des groupes sectoriels et qualité des actions politiques y découlant.</li> </ul>

<p>gouvernance et du dispositif institutionnel, renforcement des capacités des acteurs.</p> <p><u>Domaine thématique 4 PNIA:</u> Gouvernance et développement institutionnel (renforcement des capacités des acteurs du développement et promotion de la concertation).</p>		<p>coordination, de suivi-évaluation et de dialogue politique</p>		<p>sectoriel articulé à celui du Ministère du Plan est mis en place et fonctionnel au niveau du Ministère</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les structures du secteur sont dotées d'outils de planification et de suivi-évaluation</li> <li>- Les capacités des OP à influencer les options et stratégies nationales ont été améliorées et elles intègrent les cadres de concertation</li> <li>- Nombre d'OP structurées en coopératives selon les normes OHADA</li> <li>- Le rôle des femmes dans les instances de décision des OP est accrue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de personnes formées aux outils de formulation et de suivi des politiques a augmenté de 50% par rapport à la situation de référence</li> <li>- Nombre de nouvelles politiques et législations adoptées pour redynamiser le secteur</li> <li>- Nombre de sessions des cadres de concertation auxquelles ont participé les OP et le secteur privé.</li> <li>- Au moins 200 groupements de producteurs sont fonctionnels et 40 000 producteurs intégrés</li> <li>- 30 % de femmes et jeunes au moins dans les groupements et instances de prise de décisions et dans le système de gouvernance des groupements</li> <li>- 5 000 personnes alphabétisées avec au moins 30 % de femmes</li> </ul>
---	--	---	--	--	---

## Transition scenarios

1. The Central African Republic has been wracked by internal conflict and violence for the past fifteen years. The largely peaceful presidential election of 2016 and the February 2019 Accord for Peace and Reconciliation in the CAR (APPR) provide the foundation for cautious optimism that a country brimming with natural resources will turn the corner and begin to fulfil its economic promise. Despite its abundant resource base – mineral, forestry, agriculture, wildlife – the country ranks next to last on the Human Development Index. That said, real GDP has increased an estimated 4.5 per cent per annum since 2015 and, with a stable political climate, that level is expected to increase to 5 per cent or more over the COSOP period. In a statement following its most recent mission to the Central African Republic, the IMF stressed that the country's macroeconomic performance remains favourable and that the peace agreement creates the conditions for sustained and inclusive growth, poverty reduction and job creation. The country is truly at a pivotal moment in its history where it can transition from an environment of extreme fragility and instability to one of enduring peace and economic prosperity.
2. We consider three possible trajectories over the 2020-2024 period:
3. Base scenario: The base case reflects the projections in the most recent IMF World Economic Outlook. GDP growth (real) will average 5.0 per cent over the 2020-2024 period leading to an over 15 per cent increase in per capita income (in purchasing power parity terms) and a slow but steady decline in the number of people living in extreme poverty. Under this scenario, the government continues to implement the reforms that it agreed to under the 2016 Extended Credit Facility arrangement with the IMF. The external economic environment remains benign and, most importantly, domestic instability is contained.
4. High scenario: Under the high case scenario, the authorities take additional measures to improve macroeconomic stability, particularly with respect to financial sector stability, compliance with the tax law and fighting corruption, including the illicit export of diamonds. With such measures and improvements among CEMAC members more generally, economic growth could increase to as much as 7.0 per cent per annum, with even greater growth if the terms of trade improved.
5. Low scenario: A low case scenario would be marked by a rapid deterioration in the security situation in the country and diminished interest in macroeconomic and sectoral reforms. This could lead to a suspension of the program.

Table: Projections for key macro-economic and demographic variables<sup>9</sup>

Case	Base	High	Low
Av. Real GDP growth (2019-2024)	5.0%	7.0%	0.0%
GDP/capita (projected 2024) ppp 2011 \$	\$755	\$830	\$590
PV of Public debt (% of GDP) (projected 2024)	30.0	30.0	60.0
Debt service ratio (projected 2024)	7.5%	7.0%	15.0%

<sup>9</sup> Data sources: Author's projections based on the IMF December 2018 Article IV consultation, IMF April 2019 World Economic Outlook, and World Bank Development Indicators accessed 4 June 2019.

Case	Base	High	Low
Average inflation rate (%) (2019-2024)	2.5%	3.0%	10.0%
Rural population	Current (2019): 2,740,000		
	2024 (projected): 2,880,000		
	Annual growth rate: 1.0%		
Investment Climate for rural business <sup>10</sup>	<p>Rating: 1/6</p> <p>The investment climate is currently very difficult. The country is ranked 183 out of 189 in the World Bank Doing Business index. Infrastructure is extremely poor and the security situation is extremely fragile. There are also significant weaknesses in the judicial system and investors are confronted with a multiplicity of taxes and tax collection institutions. That said, the authorities are determined to improve the business environment and a first step was the enactment of the law on the investment charter in June 2018.</p>		
Vulnerability to shocks	<p>Rating: 6/6</p> <p>The Central African Republic is on the World Bank Harmonized List of Fragile Situations. Rule of law does not exist in many parts of the country and violent crime, such as armed robbery and aggravated battery is common. Large areas of the country are controlled by armed groups who regularly kidnap, injure, and/or kill civilians. Poor agricultural practices and illegal logging have increased vulnerability to climate shocks and almost 80 per cent live in food insecure situations, the third highest level in the world.</p>		

## Implications for IFAD

### Lending Terms and condition

- The Central African Republic is a low income country that benefits from the most concessional terms and conditions offered by IFAD in accordance with the Debt Sustainability Framework (EB/2007/90/r.2). Given its low level of per capita income and state of fragility, it is highly unlikely to transition to harder terms.

### PBAS Allocation

- Under a high case scenario, the Central African Republic would likely see an increase in its PBAS allocation for IFAD12, though relative to its size it already receives a relatively large share of the allocation. Conversely, under the low case the government may not be in a position to fully utilize the IFAD11 or IFAD 12 allocation.

<sup>10</sup> Sources: IFAD11 Rural Sector Performance Assessment, 2019 World Bank Doing Business Report, IMF Article IV report of December 2018.

### COSOP Priorities and Products

8. The proposed priorities and products in this COSOP are unlikely to differ under the base or high case scenarios. Under the low case, the IFAD pipeline would be threatened with suspension due to the poor political environment though as in the past IFAD would make every effort to stay engaged.

### Co-financing opportunities

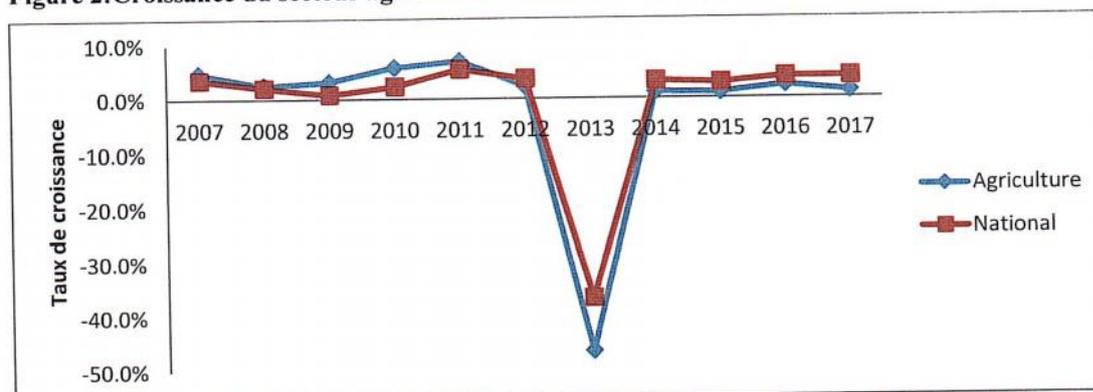
9. Under the high case there could also be increased interest in international co-financing for IFAD projects, but domestic co-financing will remain constrained due to significant fiscal constraints. Under the low case any co-financing will be challenging.

## Agricultural/rural sector issues

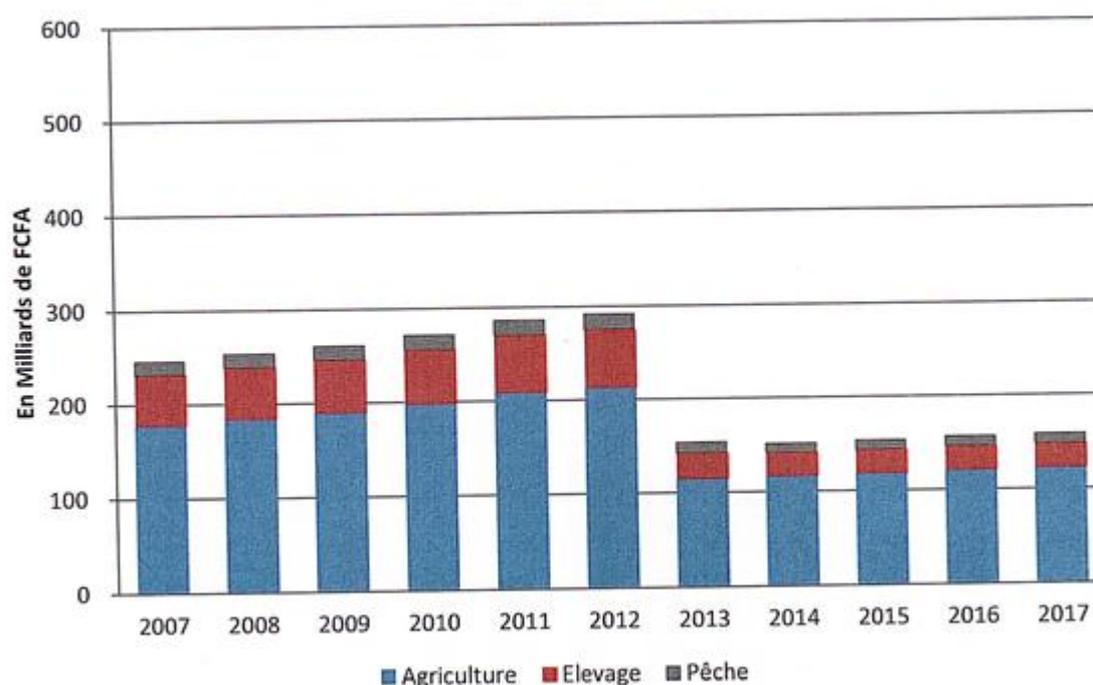
1. LA RCA est un pays vaste avec une très faible densité de population (5 millions de personnes sur 623 000 km<sup>2</sup> soit 8 habitants/km<sup>2</sup>) dont 60% de ruraux et 60% de moins de 25 ans. Le pays dispose d'un immense potentiel de développement, notamment agricole avec près de 15 millions d'hectares de terres arables et 20 millions d'hectares de pâturages permanents couplés avec un climat favorable. En matière de développement agro-pastoral, le pays compte quatre principales zones agro-écologiques : (i) la zone guinéenne ou de forêt; (ii) la zone soudano-guinéenne ou de savane dense humide; (iii) la zone soudano-sahélienne ou de savane sèche; et (iv) la zone sahélienne. Les exploitations agro-pastorales sont toutes centrées au sein de ces zones, autour de six grands bassins de production et un bassin péri-urbain.

2. Environ 74% de la population dépendent du secteur agropastoral qui compte pour 52% du PIB. La diversité des zones agro-écologiques permet potentiellement le développement d'une agriculture variée et complémentaire. Du fait la vaste étendue du pays et des faibles densités des populations, le problème foncier ne devrait pas représenter une contrainte majeure au développement du secteur. Il faut cependant noter l'existence par endroit et dans certaines zones, de compétitions intenses sur le foncier entre agriculteurs et éleveurs où des conflits récurrents affectent la cohabitation. Cette situation, ajoutée aux besoins de sécurisation foncière d'un secteur privé naissant commande la prise de textes devant règlementer la gestion des ressources foncières. Au sortir de la crise, en plus de cette question du foncier, le pays a entrepris de doter le pays d'un arsenal juridique dans des domaines essentiels du développement rural centrafricain. Sont ainsi en cours de finalisation et adoption la : (i) Loi portant code foncier agro-pastoral; (ii) Loi régissant les OP agricoles et rurales; (iii) Loi portant code la pêche et de l'aquaculture; (iv) Projet de décret portant approbation des statuts de l'Ordre des vétérinaires; (v) Projet de décret portant réglementation de la Pharmacie vétérinaire. Pour couronner le tout, une Loi d'orientation agricole est en cours de finalisation pour compléter et encadrer l'arsenal juridique du secteur.

3. La RCA est un pays de grandes potentialités naturelles (mines, bois, eaux, agricoles, etc.) malheureusement peu ou mal exploitées. La population à grande majorité rurale vit essentiellement de l'agriculture qui reste malheureusement, une agriculture rudimentaire et de subsistance. Mais, malgré son faible développement, le secteur agricole reste au cœur de l'économie de la RCA (figures ci-après cités par le DPAN de juin 2018) dans la mesure où il représente 45% du PIB, 70% des emplois et 75% de la consommation alimentaire. Dans ce tableau, les cultures vivrières se détachent nettement avec environ 90% des superficies totales cultivées, 61% de la production agricole et un apport de 30% au PIB représentant de fait, la principale source d'emplois et de revenus pour les ménages. A côté du vivrier, les cultures d'exportation représentent un poids de 2% du PIB et 10% des recettes d'exportation. L'élevage est quant à lui, le deuxième levier de l'économie rurale avec un poids de 15% du PIB et 45% du PIB agricole tandis que la pêche, malgré son bon potentiel ne pèse que pour 2% du PIB. Les figures ci-après montrent bien le poids du secteur dans l'économie centrafricaine.

**Figure 2: Croissance du secteur agricole et croissance du PIB ,2007-2017**

Source : Institut centrafricain des statistiques, des études économiques et sociales (ICASEES) et Ministère de l'économie, du plan et de la coopération internationale

**Figure 3: Composition de la production agricole, 2007-2017**

Source : Institut centrafricain des statistiques, des études économiques et sociales (ICASEES) et Ministère de l'économie, du plan et de la coopération internationale

4. Le pays reste pauvre et fragile particulièrement depuis l'éclatement de la série de crises socio-politique qu'il a traversées; crises ayant poussé en 2013 déjà, 25% des centrafricains à fuir leur foyer. La pauvreté, elle aussi s'est aggravée pendant ce temps se chiffrant à 67% de la population totale et à 75% dans les zones rurales. L'insécurité alimentaire quant à elle touche dans l'ensemble quasi un ménage sur deux (48%). Elle est plus ressentie en milieu rurale (56%) qu'en milieu urbain (37%). Selon les analyses de l'IPC (Integrated Phase Classification) du février 2017, un million de personnes dans le pays sont en situation d'insécurité alimentaire sévère. Les régions de l'Ouest et du Centre du pays représentent le taux de malnutrition chronique qui excèdent le seuil d'urgence de l'OMS (40%) avec le Nana Mambéré qui touche le 44,9% et l'Ombrelle M'Poko à 42,3%. Dans ce tableau, la situation des femmes est plus préoccupante dans la mesure où, 84,6 % des ménages dirigés par les femmes sont pauvres, contre 74% des

ménages dont les chefs sont des hommes. Les indicateurs sur la malnutrition sont tout aussi alarmants avec des chiffres allant de 40,8%, 20,3% et 6,6% pour la malnutrition chronique, l'insuffisance pondérale et la malnutrition aiguë globale respectivement avec des situations plus préoccupantes dans l'Ouest du pays.

5. Sur un autre plan, la production est souvent entravée par les difficultés d'accès aux ressources naturelles pour certaines catégories de producteurs (agriculteurs et éleveurs) ce qui pose de sérieuses difficultés et constitue la source de beaucoup de conflits d'ordre social. On note toutefois, une volonté politique des nouvelles autorités à résoudre le problème et à accorder une attention plus marquée au secteur de l'élevage concrétisée sur le plan institutionnel par la séparation des deux Ministères qui étaient auparavant gérés sous un unique portefeuille.

6. Un autre grand problème non moins important est celui des jeunes qui, comme résultante des conflits et des crises répétitives sont souvent désœuvrés, vulnérables et faciles à enrôler dans les milices ou vivant dans la précarité et sans capital. Cette couche, bombe à retardement mérite une attention particulière.

7. Le gouvernement a pris la mesure de ces situations alarmantes et pris des options pour une relance rapide de l'économie nationale. Il a ainsi élaboré des documents d'orientation stratégique dont les plus importants restent la RCPCA (en cours d'application), le DPAN et la Loi d'Orientation Agricole (en cours d'adoption). Ces documents élaborés en étroite concertation avec les autres ministères ont opéré des choix stratégiques qui mettent le secteur rural au centre de la relance de l'économie nationale. Le gouvernement a, pour ce faire, procédé à un diagnostic fin des contraintes à lever, formulé une vision partagée qui vise à « Relancer et transformer l'Agriculture » et qui fixe des objectifs à atteindre pour chacun des sous-secteurs.

8. Les autorités successives depuis 2016 ont défini une feuille de route spécifique à chacun des Ministères en charge de la production agricole et de l'élevage en déclinant les principales priorités à attaquer pour amorcer une relance effective des sous-secteurs. Ces feuilles de route ont été confirmées par le récent gouvernement issu des accords de paix signés avec les factions armées du pays.

9. Le diagnostic réalisé fait ressortir que le secteur agricole (agriculture, élevage, pêche et aquaculture) est confronté aux contraintes significatives suivantes : (i) le faible niveau de production et de productivité agricole; (ii) le faible niveau de commercialisation interne et externe des produits agricoles; (iii) la précarité du cadre de vie en milieu rural; (iv) le faible accès au crédit en milieu rural; (v) l'environnement institutionnel insuffisamment adapté et insuffisamment performant; (vi) la faible coordination et synergie entre les différents acteurs; (vii) la faible valorisation du rôle de la femme dans le développement rural ; (viii) la persistance d'une situation d'insécurité dans les zones rurales; (ix) la difficulté d'accès au conseil technique, aux semences améliorées et aux intrants agricoles; et (x) l'enclavement des zones de production et de commercialisation; (xi) la faiblesse présence des services techniques de l'Etat sur le terrain; et (xii) la faiblesse des capacités de maîtrise d'ouvrage par les ministères techniques (Agriculture et Élevage) doublée d'une faible collaboration intersectorielle, d'une très faible capacité de planification et de suivi-évaluation des actions de développement.

10. Le gouvernement a besoin d'un appui fort et d'un accompagnement de la communauté internationale dans la levée de ces contraintes.

11. Le FIDA contribuera à cet effort à travers les actions qui seront retenues dans son COSOP 2020-2024. Les besoins d'appui sont importants et variés et le FIDA focalisera ses interventions autour de trois axes majeurs à savoir :

- a. Appui institutionnel aux Ministères chargés de l'Agriculture et de l'Élevage en planification, suivi-évaluation, concertation intersectorielle, structuration des organisations de producteur, PPPP, etc.
- b. Amélioration de la production et de la productivité des exploitations agricoles.
- c. Développement de l'entrepreneuriat rural (amont et aval de la production) et pénétration du marché local et régional avec un accent marqué sur la création d'emplois et l'insertion des jeunes et des femmes dans le tissu économique.

## SECAP background study

### Sommaire

1. Le changement climatique, la dégradation de l'environnement et l'exclusion sociale sont des défis majeurs pour le développement du secteur agricole, la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la nutrition, la création d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes, la consolidation de la paix et la prévention des conflits en République centrafricaine. Une politique publique tenant compte des risques et des investissements dans l'agriculture dans le contexte du changement climatique pour concevoir un cadre de coopération solide entre le FIDA et la RCA, nécessite des preuves scientifiques, des profils et des tendances de risques environnementaux et climatiques, une analyse des institutions et du contexte permettant d'optimiser les investissements et les politiques futures réformes visant à renforcer la résilience.

### Objectif

2. Les objectifs principaux du SECAP pour le COSOP axé sur les résultats sont les suivants: i) Évaluer de manière scientifique et stratégique l'impact des tendances actuelles et futures du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur la performance du développement agricole de la RCA afin de réduire la pauvreté rurale tout en renforçant la résilience du pays ii) Proposer une politique d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique et des options stratégiques pour le COSOP efficace et efficiente et éclairer les réformes politiques possibles concernant la planification du développement national, les processus de budgétisation (plans nationaux et sectoriels; budget national, cadres d'investissement ainsi que ceux déterminés au niveau national). L'Étude préparatoire du SECAP a clairement démontré l'importance de la prise en compte de la gestion durable des ressources naturelles et du changement climatique dans les futurs investissements du FIDA dans le pays.

### Contributions déterminées au niveau national (NDC)

3. La République centrafricaine aspire à réduire ses émissions de 5% et 25%, respectivement, à l'horizon 2030 et 2050 par rapport à ses émissions en BaU de référence et à accroître son potentiel de séquestration. Avec l'appui international, il émettra environ 33 076,1 kt d'équivalent CO<sub>2</sub> en 2050 par rapport aux émissions annuelles de référence. Le pays aspire également à réduire les émissions de polluants climatiques à courte durée de vie (SLCP), qui, selon la science, ont un potentiel de réchauffement climatique important à court terme et des effets néfastes sur la santé, l'agriculture et les écosystèmes. En 2050, la RCA émettra environ 189 271,8 ± 94 635,4 kt d'équivalent CO<sub>2</sub>, soit 62,7% de plus qu'en 2010, avec des contributions sectorielles de 68,4% pour le changement d'utilisation des sols et la foresterie; 13,4% pour l'énergie (dont 10,7% pour le bois-énergie); 13,4% pour l'agriculture; 3,2% pour l'eau; et enfin 1,6% pour les procédés industriels et l'utilisation de solvants.

### Introduction et programme pays du FIDA

4. La RCA a connu une série de crises depuis 1990 qui a eu pour conséquence l'aggravation de la pauvreté et de l'insécurité. Les causes de la pauvreté rurale sont, entre autres, la faible disponibilité et maîtrise des facteurs de production/transformation, l'enclavement du pays et spécifiquement de ses zones rurales et le manque de présence et d'efficacité des services de l'état sur le terrain. La Figure 1 souligne les effets des conflits en termes de la productivité de terre; car on note un déclin important dans le nord, épicerie

des conflits violents. Ceci est dû en partie à l'effet de la dépopulation, mais plus généralement (Figure 2) à l'inégalité entre les différentes zones du pays en termes d'accès aux services et aux marchés.

5. Les interventions actuelles du FIDA en Centrafrique sont concentrées dans la partie sud-ouest du Pays, tout comme la zone du COSOP 2020 – 2024. Le financement d'une nouvelle intervention du FIDA contribuera à l'atteinte d'objectifs stratégiques du COSOP. Au cours de la formulation, un co-financement vert sera recherché pour appuyer la résilience des populations face au changement climatique et partira des acquis et leçons apprises du PREVES ainsi que du PREPAS. Une approche territoriale et communautaire de développement des activités agricoles et pastorales des ménages sera mise en place en prenant en compte l'adaptation au changement climatique.

Figure 1 Déclin de la productivité des terres en RCA 2000-2018 et zones des projets FIDA

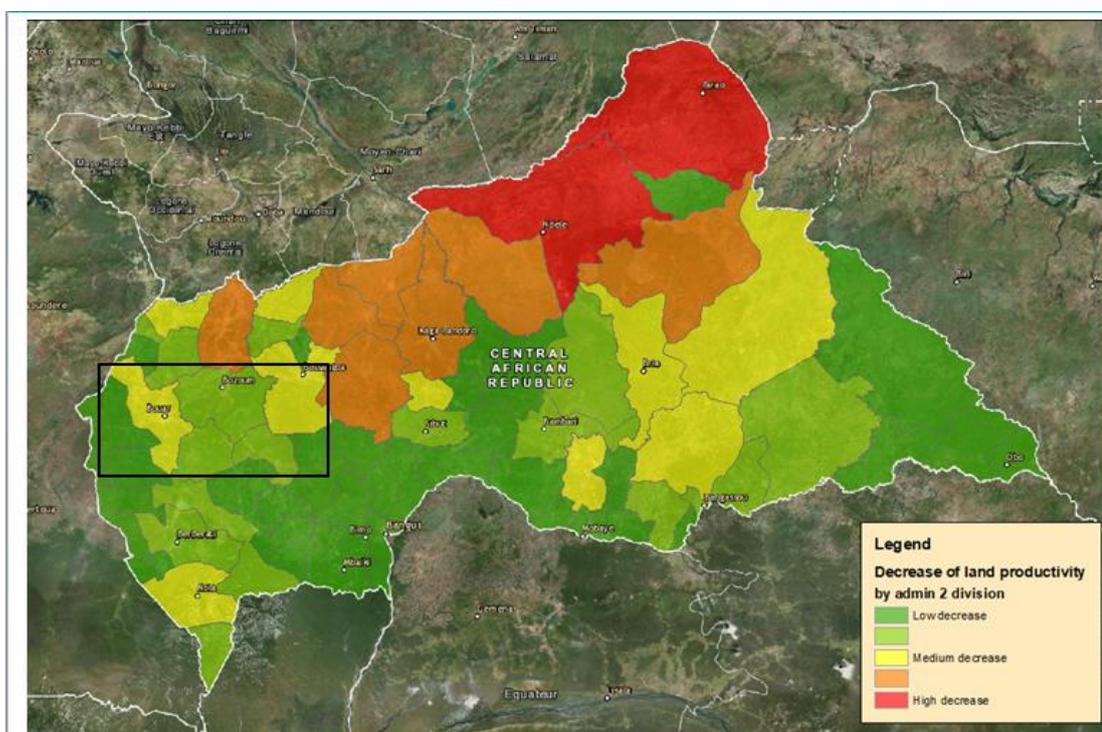
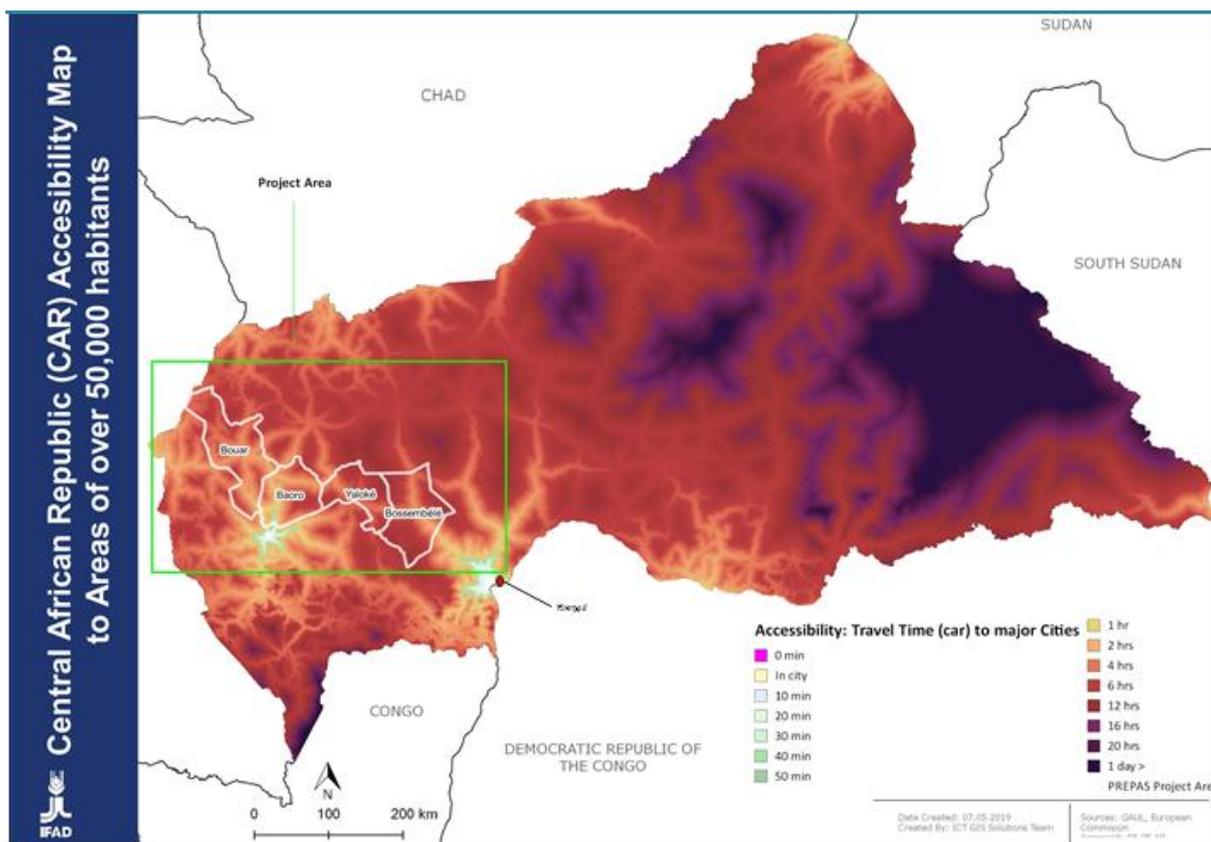


Figure 2: Access a un ville du >50,000 personne; heures par voitures

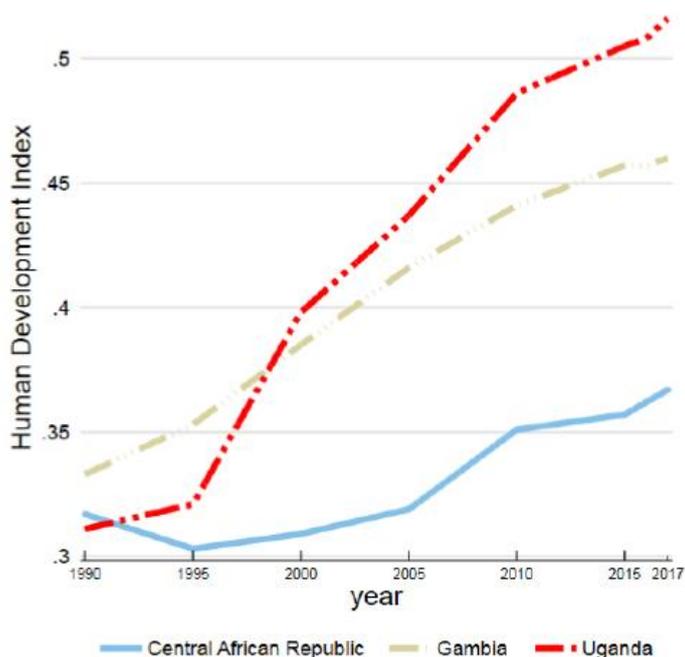


6. Malgré l'instabilité du Pays, comme le montre le tableau 1, un certain nombre d'indicateurs contribuant à l'indice de développement humain ont été progressivement améliorés depuis 1990, à la fois en termes de santé et d'éducation. Cependant, le PIB par habitant a diminué d'un tiers en valeur constante. Une comparaison entre la République centrafricaine, l'Ouganda et la Gambie sur la même période en termes d'IDH montre clairement l'amélioration relativement lente malgré une population réduite et un stock important de ressources naturelles.

Table 1: Facteurs et Changement en IHD en RCA (PNUD, 2018)

	Life expectancy at birth	Expected years of schooling	Mean years of schooling	GNI per capita (2011 PPP\$)	HDI value
1990	48.8	5.2	2.1	935	0.317
1995	46.3	4.6	2.4	899	0.303
2000	43.9	5.3	2.9	893	0.309
2005	44.5	6.0	3.3	801	0.319
2010	47.6	6.8	3.6	885	0.351
2015	51.4	7.1	4.2	624	0.357
2016	52.2	7.2	4.3	644	0.362
2017	52.9	7.2	4.3	663	0.367

Figure 3 Tendances de l'IDH pour la République centrafricaine, l'Ouganda et la Gambie (UNDP, 2018)



## Partie 1 - Analyse de la situation et principaux défis

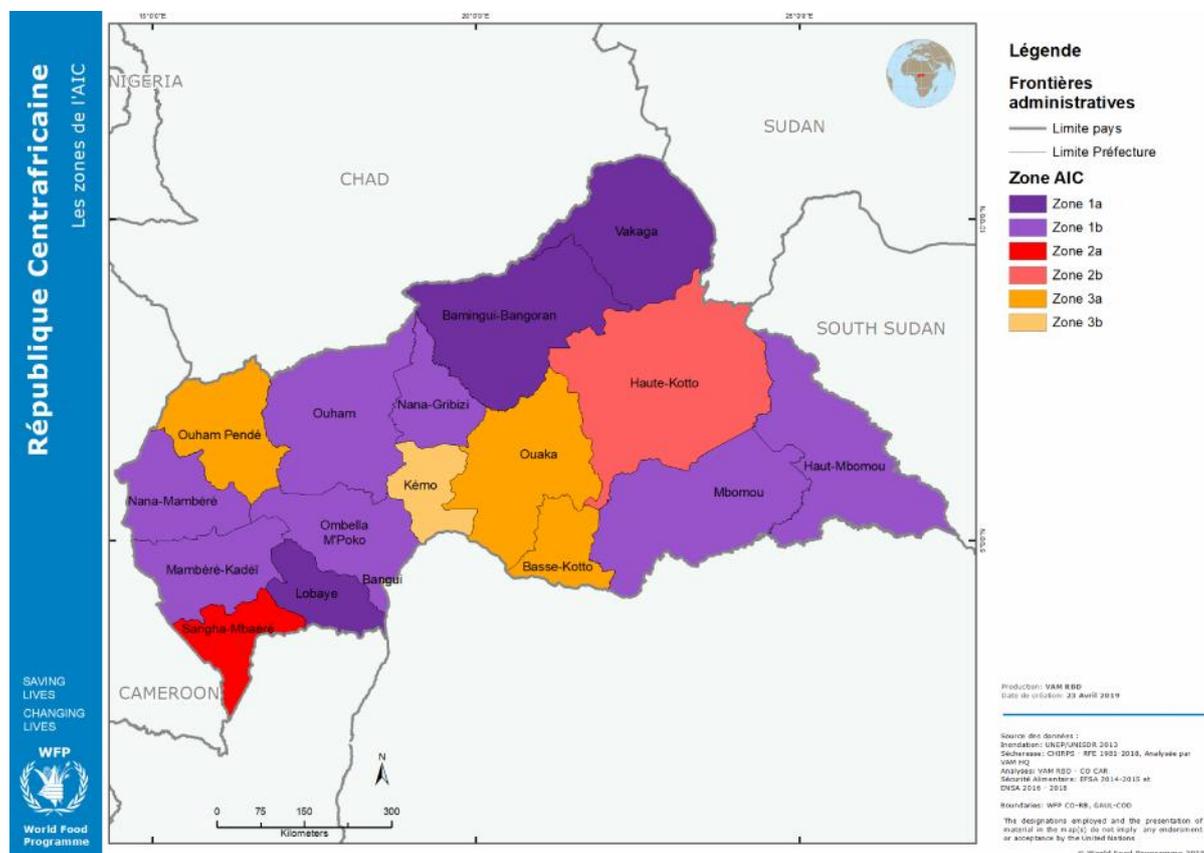
### Aperçu générale – vulnérabilité et potentiel à développer

7. La République Centrafricaine (RCA) est classée comme un état fragile avec une dernière crise humanitaire et sécuritaire en 2013-2015. Les racines des crises se trouvent surtout dans le manque d'opportunités économiques et dans la faible présence de l'état sur le territoire. La récente crise politique et sécuritaire est venue aggraver la précarité que vit la population sur presque toute l'étendue du territoire centrafricain. Beaucoup ont été poussés à fuir leurs terres et d'autres n'ont plus eu accès aux intrants agricoles. Les éleveurs ont perdu leur cheptel et/ou ont migré vers le Cameroun. La gestion des ressources naturelles a également souffert de la crise avec une déforestation plus accélérée.
8. Le rang de la RCA sur l'indice de développement humain (HDI) est de 187 sur 188. La proportion de la pauvreté est estimée à 67% pour la population totale et à 72% dans les zones rurales. Presque 60% de la population réside en zone rurale et la population est très jeune (60% <25 ans). Les jeunes ont une tendance à quitter les zones rurales pour chercher des activités génératrices de revenus ainsi que les activités de loisir dans les villes. Il y a un besoin de rendre les activités du secteur rural plus attractives.
9. Néanmoins, La RCA dispose d'énormes potentialités naturelles : Selon le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le pays dispose de (i) 15 millions d'ha de terres arables dont environ 5% seulement sont mis en culture chaque année; (ii) 16 millions d'ha de pâturage et de parcours dont 9 millions d'ha sont exploités; (iii) des conditions agro-écologiques favorables; et (iv) d'abondantes ressources en eaux avec d'importantes potentialités en matière de pêche. Quant aux infrastructures socio-économiques, elles sont dégradées notamment au niveau des routes/pistes, les bâtiments administratifs, les

installations de stockage des produits agricoles et les points d'eau qui doivent être réhabilités.

10. Le profil de vulnérabilité climatique inclut des aléas extrêmes avec des pluies diluviennes, des inondations et sécheresses. Les risques liés aux changements climatiques (mauvaise répartition des pluies, sécheresses, pluies violentes, etc.), combinés aux effets de la croissance des surfaces cultivées, vont accroître dans les années à venir la pression sur les ressources naturelles (hausse des ruissellements et du risque érosif, etc.). Les aléas et les changements climatiques ayant des conséquences sur la gestion des écosystèmes et autres ressources agricoles et naturelles renouvelables, pouvant entraver la cohésion sociale, la stabilité et le développement durable du pays. Les risques de maladies des plantes et des animaux ainsi que les chocs économiques peuvent également impacter la production nationale et par conséquent augmenter les risques de conflit.
11. La vulnérabilité, comme la résilience intègre des facteurs diverses de natures biophysique et socio-économique avec une variation dans le temps et dans l'espace. L'Analyse Intégrée du Contexte (AIC) est un processus analytique menée par le PAM en RCA plus récemment en Mai 2019 qui contribue à l'identification de grandes stratégies programmatiques nationales, y compris le renforcement de la résilience, la réduction des risques de catastrophe et la protection sociale pour les populations les plus vulnérables et les plus sujettes à l'insécurité alimentaire. Le niveau de vulnérabilité dans ce système analytique est fonction de la conjonction spatiale d'exposition au chocs naturels dans une zone et de la récurrence de l'insécurité alimentaire dans la même unité démographique-spatiale.

Figure 4 Zonage du RCA en termes des risques complexes



Exposition aux Chocs Naturels	Récurrence de l'Insécurité Alimentaire		
	FAIBLE	MOYENNE	ELEVEE
FAIBLE	<b>Zone 5</b> <b>CATEGORIE 5</b> En l'absence d'un point d'entrée clair centré sur l'insécurité alimentaire à long terme (notant que des poches d'insécurité alimentaire peuvent exister), les thématiques programmatiques devraient se concentrer sur la RRC à un niveau justifié par le risque. Cela peut inclure les systèmes d'alerte précoce et de préparation aux catastrophes appropriés par rapport aux risques, ainsi que l'atténuation de la dégradation des sols et d'autres mesures de réduction des risques.	<b>Zone 3 B</b> <b>CATEGORIE 3</b> Les zones 3A sont caractérisées par une insécurité alimentaire persistante qui peut justifier des filets de sécurité. Les zones 3B sont plus probablement liées à des facteurs saisonniers où les filets de sécurité peuvent également s'appliquer, ou à des chocs nécessitant un accent sur le redressement. Alors que le risque de choc naturel est plus faible, certains contextes plus locaux pourraient bénéficier de système d'alerte précoce/ de préparation aux catastrophes pour réduire les risques.	<b>Zone 3 A</b>
MOYENNE	<b>Zone 4 B</b> <b>CATEGORIE 4</b> En l'absence d'un point d'entrée clair centré sur l'insécurité alimentaire à long terme (en soulignant que des poches d'insécurité alimentaire peuvent exister), la RRC, y compris l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes, est une priorité. En outre, l'attention devrait être accordée à la dégradation des terres, étant donné que cela pourrait aggraver les chocs futurs, ce qui pourrait avoir un impact sur la sécurité alimentaire.	<b>Zone 2 B</b> <b>CATEGORIE 2</b> Les situations d'insécurité alimentaire intermittente peuvent être liées à des chocs (naturels ou anthropiques) ou à des facteurs saisonniers. Si la saisonnalité en est la cause, les filets de sécurité peuvent réduire l'insécurité alimentaire prévisible; si les chocs en sont la cause, un objectif de redressement peut être approprié. En même temps, le risque de choc élevé plaide pour la RRC, y compris l'alerte rapide et la préparation aux catastrophes.	<b>Zone 1 B</b> <b>CATEGORIE 1</b> L'insécurité alimentaire persistante suggère que les filets de sécurité offrant un soutien prévisible aux populations vulnérables peuvent être appropriés, alors qu'un risque de choc élevé justifie l'inclusion de la RRC, y compris l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes.
ELEVEE	<b>Zone 4 A</b>	<b>Zone 2 A</b>	<b>Zone 1 A</b>

12. Le développement et la diversification de moyens d'existence agricoles résilients et durables sont donc essentiels à la refondation du pays à travers l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la création d'emplois productifs et la consolidation de la paix.

#### Pauvreté, Démographie, Moyens d'existences rurales, Sécurité alimentaire

13. Près de la moitié des pauvres vivent en milieu urbain tandis qu'en milieu rural, 7 personnes sur 10 environ vivent en dessous du seuil de la pauvreté, notamment dans les ménages dirigés par les petits producteurs agricoles et les artisans. En outre, les femmes sont plus touchées par le phénomène avec 77% environ d'entre elles en proie à la pauvreté. L'ampleur de la pauvreté en RCA s'explique par le faible pouvoir d'achat lié à la répartition inégale des revenus, la dégradation des conditions sociales et humanitaires et le taux élevé de chômage en milieu urbain et rural
14. La démographie du pays est caractérisée par la faiblesse des effectifs de la population par rapport à l'étendue du territoire, son inégale répartition géographique (Figure 5) et un rythme d'accroissement démographique (Figure 6) en décalage par rapport à la croissance économique. Il faut cependant relever que l'accroissement rapide de la population est relatif et varie dans l'espace. Dans certaines zones (comme l'Est), la population est presque stagnante. Le peuplement devient de moins en moins dense quand on s'éloigne de Bangui en direction de l'Est. Cette situation est liée à la fois à des causes historiques (razzias), politiques (déséquilibre dans l'aménagement du territoire) et conjoncturelles (crises sécuritaires).
15. La République Centrafricaine (RCA) est un Etat très peu peuplé avec 4,6 millions d'habitants. La population vit à 62 % en milieu rural. Elle est caractérisée par une extrême jeunesse avec 42 % de la population ayant moins de 14 ans, 60% de moins de 25 ans et une espérance de vie à la naissance de 43,5 ans (UNISTATS, 2015)

Figure 5. La Croissance Démographique 1960 -2018 en RCA

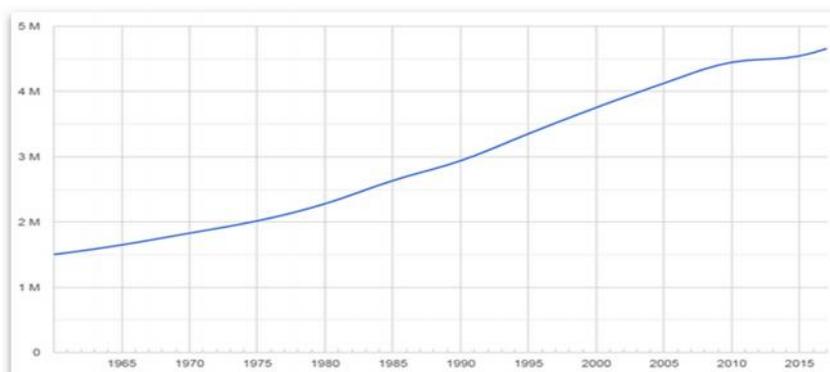
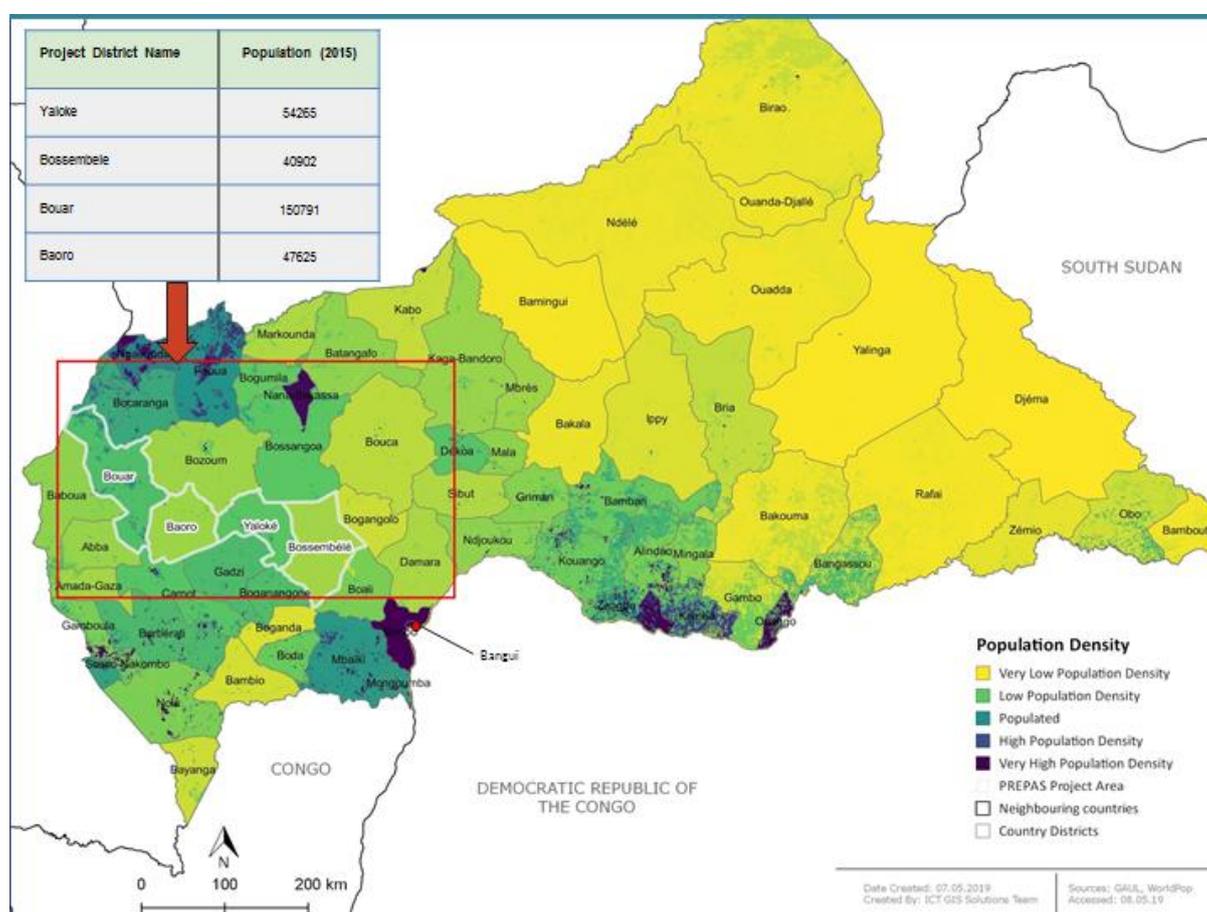


Figure 6 Répartition du densité du population (2015) et zones projets FIDA en RCA



16. En moyenne, les ménages sont composés de 4,6 personnes, et on observe un taux important de ménages monoparentaux féminins (21,8%). Les ménages dont le chef est une femme sont parmi les plus pauvres.
17. La productivité agricole est très faible. Les cultures étant principalement autoconsommées, une partie réduite est commercialisée. La prédominance du manioc dans l'assolement rend difficile l'estimation du bilan calorique et protéinique du système. Si les besoins calorifiques semblent couverts, les besoins en protéines (végétale et animale) et en micronutriments sont quant à eux largement non couverts. Combiné à une faible diversité alimentaire, et un accès lacunaire à l'eau potable, cela explique en partie des taux de malnutrition

chronique importants.

18. Comme le montre la figure 7, la productivité céréalière est restée pratiquement inchangée depuis l'indépendance. Cela est dû à un certain nombre de facteurs, notamment le manque d'investissement dans le secteur. Une expansion de la superficie cultivée n'a pas entraîné une augmentation de la production céréalière totale, ce qui indique une stratégie d'extensification, qui est en réalité une stratégie d'extraction de la fertilité des sols pour un gain à court terme. D'autre part, à partir du milieu des années 90, une décennie d'expansion des terres cultivées s'est au moins traduite par une augmentation proportionnelle du rendement total. La récente période de crise politique est associée à un déclin spectaculaire des deux facteurs cités hauts. En conséquence, le coût d'importation des aliments devient élevé (Figure 8).

Figure 7 : Production des Céréales en RCA

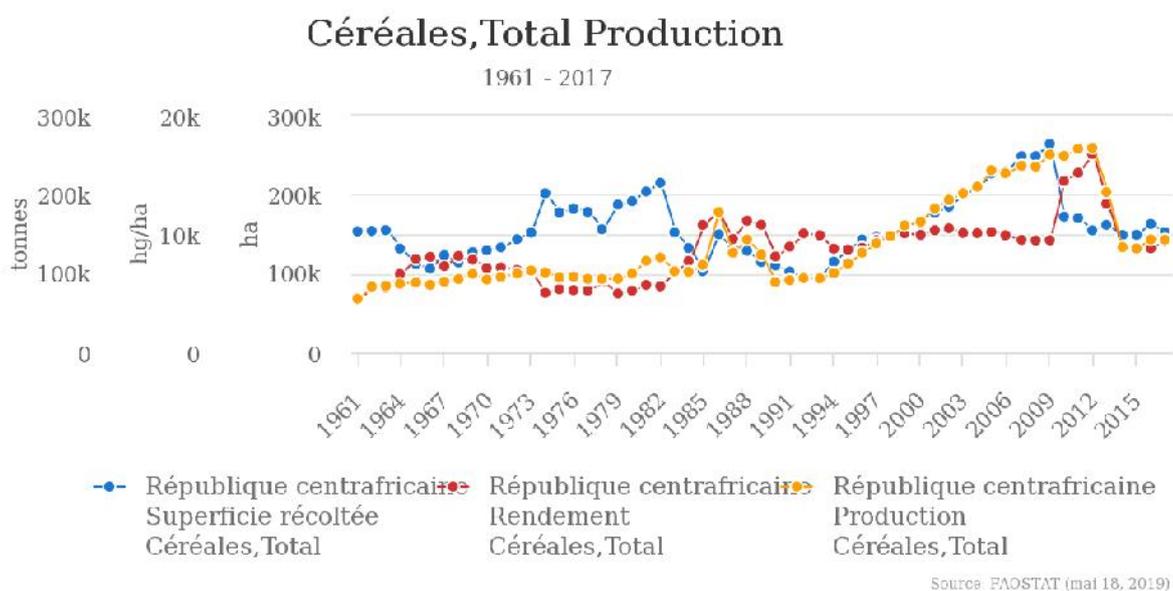


Figure 8: Valeur Importations : Exportations Alimentaires au RCA



19. Les champs nouvellement défrichés sont cultivés un ou deux ans avec des céréales et légumineuses. Après plusieurs cycles de cultures et jachères, le sol s'appauvrissant et étant abandonné, les cultures s'éloignent progressivement des villages. La distance des champs atteignant parfois 20 à 25 km (4-5 h de marche) par rapport aux principaux axes de peuplement, des campements de culture sont établis, afin que les paysans puissent séjourner plusieurs jours

- d'affiliée à proximité de leurs cultures.
20. Le système des communautés agricoles est resté spécialisé dans la production végétale, dominée par la culture de manioc. La traction animale est très peu pratiquée et le cheptel des agriculteurs est principalement composé de porcins, petits ruminants et volailles. Ce cheptel ne permet pas de transfert de fertilité des sols car actuellement les animaux sont conduits en divagation. Une meilleure conduite de ces élevages permettrait à la fois de limiter les maladies et d'améliorer la fertilité des terres cultivées.
  21. La crise a renforcé la séparation des activités avec de part et d'autre des pillages et vols de biens, ce qui a entraîné le déplacement des éleveurs dans les pays voisins et une hostilité des agriculteurs. Le contexte actuel ne permet pas aujourd'hui une intégration des deux activités mais le potentiel à la fois technique et social de cette coopération est non négligeable. Aussi, en raison de la crise que le pays a connue, les ménages les plus pauvres en premier lieu, ont modifié leurs habitudes alimentaires pour s'orienter vers la consommation d'aliments « moins préférés » ou d'aliments issus de la cueillette. Ainsi, environ 60% des ménages ont une consommation alimentaire qui n'est pas satisfaisante avec 27% des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et 33% des ménages avec une consommation alimentaire limitée (ENSA, 2016).
  22. En effet, les ménages avec une consommation alimentaire pauvre ont un régime très peu diversifié et très insuffisant. Ils consomment principalement des céréales (3 jours par semaine) et des légumes (2 jours par semaine). Les protéines, les légumineuses et les fruits sont consommés moins d'une fois par semaine. Le lait n'est pratiquement pas consommé.

#### Genre, Pauvreté et Production rurale

23. Les systèmes de sécurité sociale axés sur le secteur formel sont en désavantage pour les femmes car les programmes de protection sociale sont neutres et ne prennent pas en compte les considérations de genre, en dépit de l'impact différencié des risques sur les hommes et les femmes. La plupart de ces programmes de protection sociale sont liés à l'exercice d'un emploi et axés sur les employés du secteur formel, ils excluent donc la majeure partie des femmes dont l'emploi se concentre dans le secteur informel et rural.
24. Au niveau de l'inégalité du genre qui constitue un des sous-critères du classement, la RCA occupe le 149<sup>ème</sup> rang mondial avec un Indice d'inégalité de genre (IIG). La plupart des ménages dirigés par les femmes ont un faible accès aux patrimoines aussi bien résidentiels que matériels. La vulnérabilité des femmes s'y traduit par une plus grande pauvreté des ménages. En général, ce sont les ménages dont le chef est sans instruction et vivant en milieu rural qui sont les plus pauvres, quel que soit leur sexe, mais la situation est pire chez les chefs de ménage de sexe féminin.
25. En zone rurale, l'on note une forte proportion des hommes analphabètes atteignant 60,4% contre 30,3% en zone urbaine. De plus, 87,4% des femmes de 10 ans et plus en zone rurale sont analphabètes contre 56% en zone urbaine.
26. La nature patriarcale de la société centrafricaine, la prédominance des unions libres, la polygamie, le mariage précoce et les règles coutumières privilégiant l'homme en matière d'héritage exercent une forte influence sur les relations entre hommes et femmes et sous-tendent la situation défavorisée de la femme. Comme on peut le voir dans le tableau 2, la RCA se comporte mal, même par rapport à d'autres pays africains à faible IDH, en termes d'autonomisation des

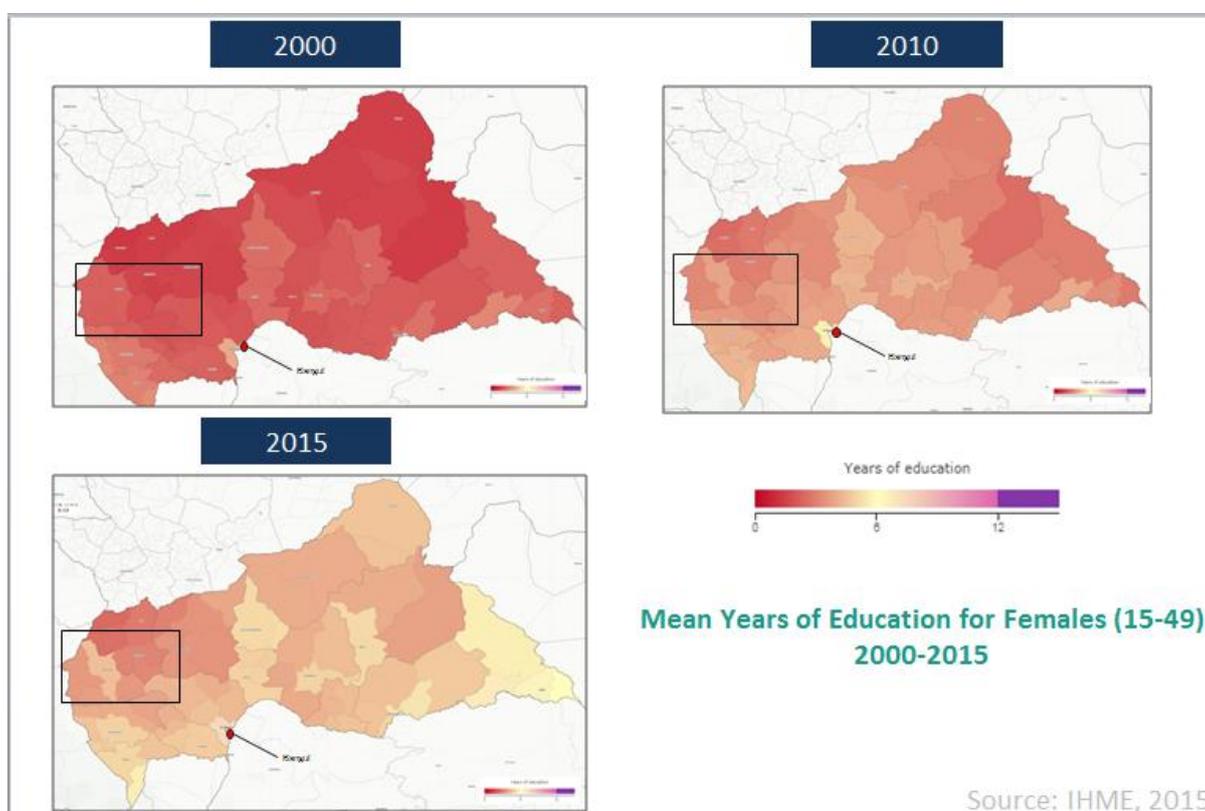
femmes. Néanmoins, il y a du progrès dans certains domaines, par exemple accès à l'éducation, malgré une différence entre les régions (Figure 9).

Table 2: Comparaison entre la RCA et d'autres pays africains à faible IDH en termes d'autonomisation des femmes (PNUD 2018) [GII = Gender Inequality Index]

	GII value	GII Rank	Maternal mortality ratio	Adolescent birth rate	Female seats in parliament (%)	Population with at least some secondary education (%)		Labour force participation rate (%)	
						Female	Male	Female	Male
Central African Republic	0.673	156	882	103.8	8.6	13.2	30.8	63.3	80.0
Gambia	0.623	149	706	79.2	10.3	29.0	42.3	51.2	67.7
Liberia	0.656	154	725	127.5	9.9	18.5	39.6	53.9	57.4
Sub-Saharan Africa	0.569	—	549	101.3	23.5	28.8	39.2	65.2	74.0
Low HDI	0.586	—	554	98.4	21.7	18.5	30.7	59.3	74.7

Maternal mortality ratio is expressed in number of deaths per 100,000 live births and adolescent birth rate is expressed in number of births per 1,000 women ages 15-19.

Figure 9: Nombre moyen d'années d'études des filles (15-49 ans) 2000-2015 et zones des projets FIDA



27. Le secteur agricole occupe 80% de la population active en RCA. On y dénombre 81% de main d'œuvre féminine contre 67% d'hommes. Les femmes jouent un rôle prédominant par rapport aux hommes. Dans les opérations culturales, une division du travail selon le sexe est observée au niveau de la main-d'œuvre familiale. Les travaux de semis, de récolte et de post-récolte sont spécifiquement dévolus aux femmes, tandis que les hommes s'occupent prioritairement du défrichage, du dessouchage, du labour et du sarclage. Les femmes agricultrices pratiquent essentiellement les cultures vivrières et maraîchères dont elles sont les principales productrices et dont elles ont l'usufruit sur les lopins de terres attribuées par les hommes. Ces cultures leur permettent non seulement de se procurer des revenus personnels, mais aussi de compléter le revenu familial alloué par les époux. Elles contrôlent également les activités d'élevage domestique et elles participent efficacement à la gestion du terroir.

28. Toutefois, la faiblesse des revenus, la pauvreté de la population rurale, et la féminisation de la pauvreté dans l'agriculture sont particulièrement visibles. Elles s'expliquent par : (i) les difficultés d'accès des femmes à la terre; (ii) l'étroitesse de la superficie des exploitations; (iii) les difficultés d'accès aux facteurs de production; (iv) le bas niveau d'instruction; (v) la difficulté d'accès aux prises de décision en matière de développement local à tous les niveaux; (vi) le mauvais état des routes voire l'enclavement des exploitations.
29. Dans le domaine de l'élevage, les femmes sont en majorité impliquées dans l'élevage des animaux à cycle court (petits ruminants, porcins, volailles). Dans les familles, l'homme est traditionnellement le chef de famille et contrôle toutes les activités rapportant des revenus, bien que dans la pratique, il ne soit pas impliqué dans l'entretien des animaux. D'une manière générale, on attribue à la femme, les tâches et les responsabilités de l'aviculture et l'élevage ainsi que dans la transformation et la commercialisation des produits.

#### Jeunes, Emploi et Agriculture

30. Historiquement, la population centrafricaine est marquée par un faible potentiel démographique à croissance lente. La croissance démographique néanmoins a augmentée dans la période plus récente. Il faut cependant relever que l'accroissement rapide de la population est relatif et varie dans l'espace.
31. La pyramide des âges révèle que la population est très jeune : 49,4% des habitants sont âgés de moins de 18 ans, dont 50,1% de garçons et 49,9% de filles; 38% des hommes et des femmes ont entre 20 ans et 49 ans et 4% sont âgés de 60 ans et plus (MEPCI, 2003). Les deux groupes extrêmes de la population, les plus jeunes et les plus âgés, présentent des profils de problèmes sociaux liés à leurs catégories d'âge qui engendrent d'importants besoins à couvrir notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement, de l'emploi, etc.
32. Celle-ci comprend une jeunesse urbaine de plus en plus nombreuse, et une jeunesse rurale essentiellement agricole. Selon l'analyse nationale participative des besoins et aspirations des adolescents et des jeunes de 10 à 35 ans (février 2017), les principaux secteurs d'emploi pour les jeunes sont l'agriculture et l'élevage (37%) et le commerce (35,7%). Ce capital humain devrait constituer un atout pour le développement durable du pays mais n'est pas suffisamment valorisé.
33. Etant donné que l'emploi des jeunes est vital dans la transformation des conflits et qu'il revêt une grande importance pour le gouvernement centrafricain, un programme national de travaux publics de forte intensité de main d'oeuvre (THIMO) a été lancé par le gouvernement et financé par la Banque mondiale. Dans ce programme, les entreprises publiques emploient des jeunes indépendamment de leurs antécédents ou de leur niveau d'études. THIMO est devenu un outil important dans la lutte contre la violence et le chômage, et pour l'amélioration de la stabilité et la promotion de la cohésion sociale dans les communautés locales.

#### Peuples autochtones

34. En Afrique Centrale et particulièrement en République Centrafricaine, la notion de « peuples autochtones » est surtout utilisée pour désigner les peuples de chasseurs - cueilleurs des forêts tropicales humides, communément appelés « Pygmées » et qui représentent une minorité importante de la population de la zone forestière tropicale. Il importe de préciser que les « Pygmées » font partie intégrante du groupe des populations marginalisées d'Afrique Centrale. Cela est perceptible dans les rapports qu'ils entretiennent avec les Etats et leurs administrations ainsi que dans leurs relations avec les populations Bantu

voisines. En effet, malgré l'intérêt qu'ils ont suscité auprès de certains Etats, des organisations non gouvernementales nationales et internationales et des agences de développement au cours des dernières décennies, les populations Pygmées d'Afrique Centrale restent encore marginalisées de la vie politique, économique, sociale et culturelle de leurs pays respectifs, et leurs conditions de vie demeurent précaires et incertaines.

35. Les politiques successives de développement mises en œuvre à différents niveaux et les efforts déployés par leurs propres initiatives n'ont pas encore produit un impact important sur leurs conditions de vie et n'ont pas réussi à faire d'elles les principaux artisans de leur propre développement. Leurs aspirations ne semblent pas suffisamment comprises et prises en compte dans les politiques publiques de développement et les programmes qui leur sont proposés ne sont pas toujours adaptés à leurs besoins et à leurs attentes.

Nutrition dans le contexte de la saisonnalité et de la sécurité alimentaire

36. Selon le rapport de l'indice de la faim en Afrique 2016 publié par le Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique (NEPAD), la RCA est le pays qui connaît le score d'indice de la faim le plus élevé dans le monde. Le pays enregistre un indice de 46,1 points, un score néanmoins en baisse par rapport aux 48 points de l'année 2008. Il connaît de graves insécurités alimentaires localisées, entraînées par des récoltes précoces déficitaires, de mauvaises récoltes, un faible niveau de stocks alimentaires, la persistance des prix élevés, la crise politico-militaire, des tensions et une situation d'insécurité limitant l'accès aux travaux agricoles et à des sources de nourriture, la situation de déplacés internes etc.
37. Le concept de durabilité se réfère à l'accessibilité alimentaire de manière durable en raison des fluctuations en matière de disponibilité, d'accessibilité physique et économique (infrastructures routières dégradées ne permettant pas une circulation facile des produits alimentaires, pouvoir d'achat limité, fluctuations des prix, insécurité perturbant la production et la commercialisation des denrées alimentaires). Ces situations sont changeantes au point où on ne peut parler de durabilité ou stabilité alimentaire plongeant une partie de la population dans une situation d'insécurité alimentaire. La production agricole s'améliore depuis deux ans, le prix de la viande dans les principales zones urbaines a baissé mais cela ne se perçoit pas dans les zones rurales
38. L'enquête nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (2017) a révélé que l'insécurité alimentaire touche dans l'ensemble quasiment un ménage sur deux (48%). Elle est plus ressentie en milieu rural (56%) qu'en milieu urbain (37%). En Centrafrique, sur la période de 2014 à 2018, l'insécurité alimentaire affecte de façon récurrente les ménages des préfectures de Vakaga, Bamingui-Bangoran, Nana-Gribizi, Ouham, Ouaka, Ouham-Pendé, Nana-Mambéré, Mambéré-Kadéï, Lobaye, Ombella M'Poko, Basse-Kotto, Mbomou et Haut-Mbomou
39. Le nombre de repas par jour consommé dans les ménages reste faible en général, avec environ 1,3 repas par jour en moyenne. Par ailleurs on note un lien entre la consommation alimentaire et les statuts des ménages. Les plus fortes proportions de ménages avec une consommation alimentaire pauvre se retrouvent chez les réfugiés (63%) et chez les ménages déplacés dans des camps ou des sites spécifiques (42%).
40. Le contexte nutritionnel de la RCA présente toutes les formes de malnutrition. Il s'agit notamment de la malnutrition chronique, de la malnutrition aiguë, de l'insuffisance pondérale et des carences en micronutriments (minéraux et vitamines). Ces différentes formes de malnutrition affectent majoritairement les femmes enceintes, les femmes allaitantes, les enfants de moins de cinq ans, les personnes âgées, les personnes vivant avec le VIH (PVIH) et les déplacés

internes depuis la recrudescence des crises politico–militaires dans le pays. La malnutrition chronique affecte plus les garçons que les filles.

41. Comme on peut le voir sur la figure 10, la production alimentaire présente une dimension saisonnière distincte, qui diffère également entre le nord et le sud et produit une «saison de la faim» dans le cycle production-consommation. Cela devrait normalement être satisfait par le stockage, l'échange ou l'achat; Cependant, la situation dans le pays a limité les moyens de subsistance des producteurs ainsi que leurs stratégies d'adaptation. Cela a conduit un grand nombre de personnes à l'insécurité alimentaire chronique, comme le montre la figure 11

Figure 10 Calendrier agricole saisonnière en RCA (PAM, 2019)

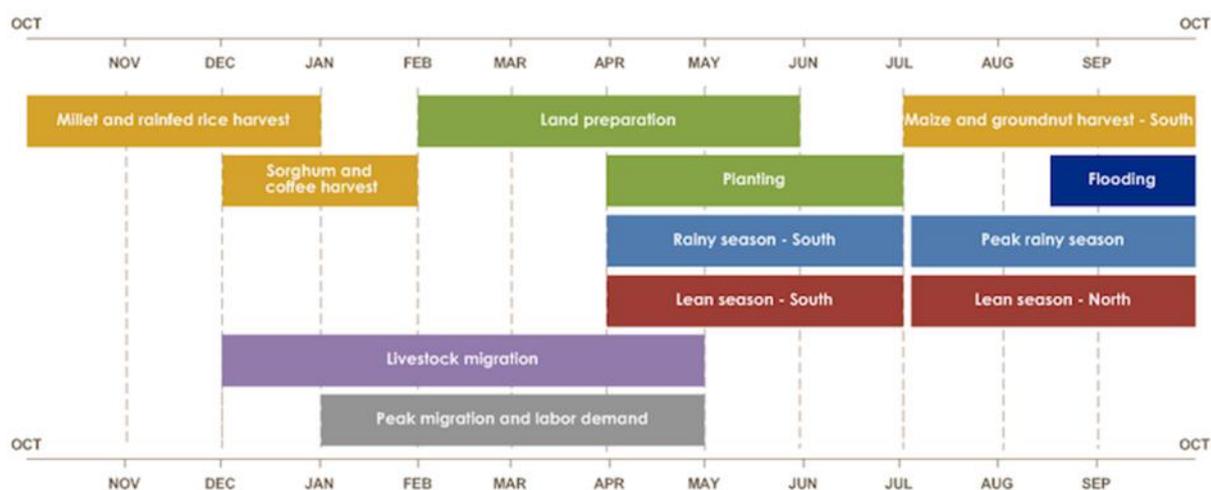
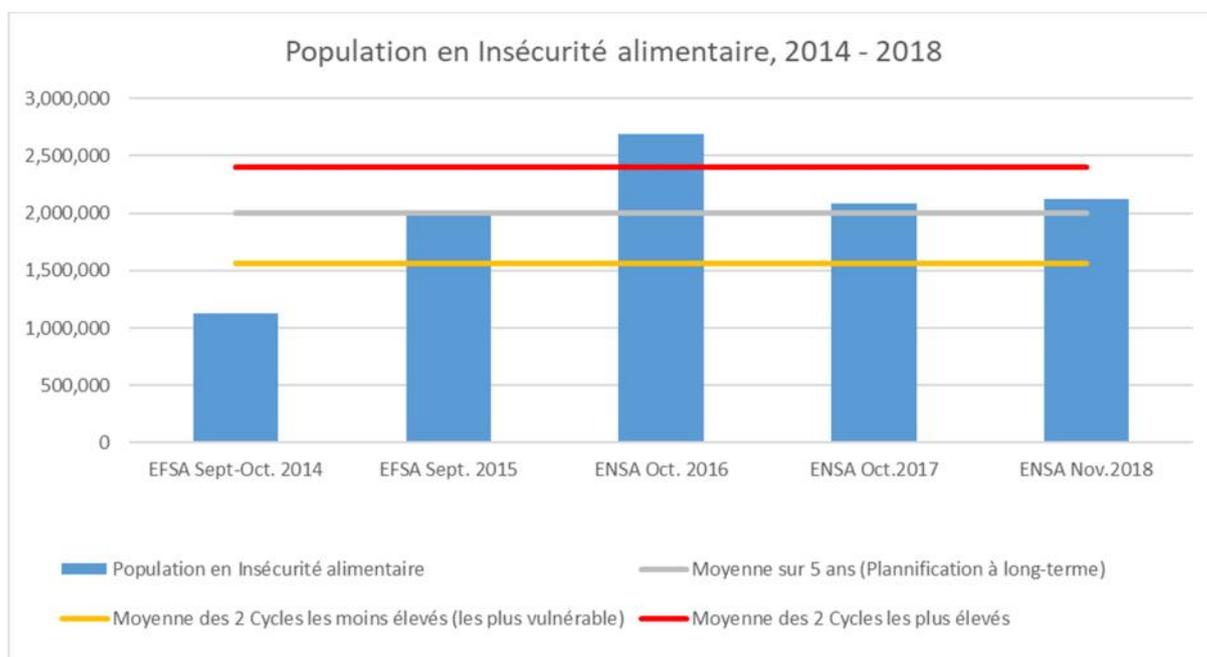


Figure 11 Population en Insécurité alimentaire en RCA, 2014-2018 (PAM, 2019)

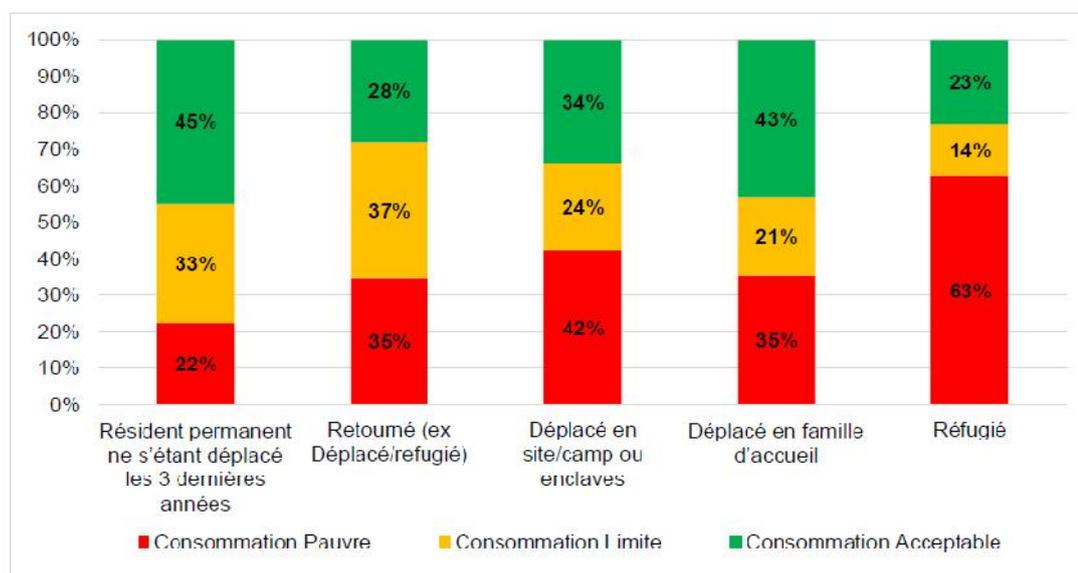


42. La malnutrition chronique affecte 40% ou plus des adolescents (SMART, 2014), en 2016, elle touchait 364 000 enfants de moins de 5 ans de la forme sévère ou modérée. La prévalence de la malnutrition aiguë globale atteint 6,6% chez les enfants de moins de 5 ans dans le pays. La forme aiguë sévère avec des complications médicales a atteint une prévalence de 1,9%, le seuil d'urgence étant fixé à 2% selon l'Organisation Mondiale de la Santé (SMART, 2014).

L'insuffisance pondérale est la conséquence visible de la malnutrition chronique et de la malnutrition aiguë. Sa prévalence est de l'ordre de 20,2% dans le pays. Toutes les tranches d'âge sont concernées (SMART, 2014). Les garçons sont les plus touchés par l'insuffisance pondérale que les filles, toutes les tranches d'âge sont presque touchées de la même manière.

43. Le taux d'allaitement maternel exclusif des nourrissons de moins de six mois est de 28% selon les résultats disponibles (SMART, 2014). L'introduction de l'aliment de complément à partir de 6 mois est assurée à 70%. On dénombre 76% d'enfants qui reçoivent un allaitement maternel continu jusqu'à 24 mois
44. La sécurité alimentaire, certes, est aussi - au moins en termes moyenne - fortement influencée par la situation individuelle post conflit, en particulier si on est déplacé et maintenant comment accueilli (Figure 12).

Figure 12: Sécurité alimentaire en fonction de la situation individuelle post conflit



Source : ENSA, 2016.

Les principaux handicaps au processus de garantie de la sécurité alimentaire

45. Dans le domaine de la production agricole : (i) faible accessibilité physique et financière des petits producteurs/productrices aux intrants (engrais, pesticides, emballages adaptés) et aux équipements de transformation; (ii) absence de source d'énergie en milieu rural pour le soutien de petites unités de stockage et de transformation des produits vivriers; (iii) absence de mécanisme de gestion de la production/multiplication et la distribution de semences améliorées et faible capacité d'intervention des services de contrôle/certification des semences.
46. Dans le domaine de la production animale : (i) faible accessibilité des éleveurs de petit bétail aux géniteurs améliorés et aux services vétérinaires de proximité; (ii) non maîtrise des techniques de l'embouche et de transformation des produits d'élevage; (iii) manque de sécurisation des activités d'embouche.
47. En ce qui concerne les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) : (i) manque d'organisation du sous-secteur PFNL; (ii) manque de connaissance sur les techniques/technologie de valorisation/domestication des PFNL; (iii) non-respect des codes de la Faune Sauvage, Forestier et de l'Environnement.
48. Dans le domaine de l'alimentation scolaire : (i) faible intérêt et implication des

parents d'élèves et des instituteurs dans les programmes de cantines scolaires; (ii) faible financement du Programme National des cantines scolaires par le Budget de l'Etat surtout dans les zones vulnérables.

49. Dans le domaine de la nutrition : (i) déficit en information nutritionnelle; (ii) insuffisance de cadres dans le domaine de la nutrition; (iii) faiblesse de financement spécifique dédié aux activités de nutrition;
50. Dans le domaine de gestion des activités de sécurité alimentaire : (i) insuffisance de la coordination des interventions et du suivi de la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle; (ii) inexistence d'un dispositif institutionnel de prévention et de gestion des catastrophes.
51. Dans le domaine des infrastructures rurales, de la capacité des organisations de producteurs : (i) difficultés de développer un programme de réhabilitation des pistes dans les zones post-conflits du fait de la prévalence de l'insécurité (groupes armés); (ii) faible capacité des groupements de producteurs à fonctionner de manière participative; (iii) difficulté des petits groupements à acquérir un statut et à formuler des initiatives/projets; (iv) difficultés pour étendre la couverture du territoire en EMF et manque de formation et de solvabilité de la demande; (v) faible organisation du circuit de commercialisation des produits agricoles etc.

#### Environnement, Ressources et gestion d'agro-biodiversité, Tendances

52. La République Centrafricaine est un pays enclavé de l'Afrique qui s'étend sur une superficie d'environ 623 000 km<sup>2</sup>. Le relief est constitué d'une vaste pénéplaine dominée par deux massifs montagneux à ses extrémités Est et Ouest et reliée par une dorsale centrale qui sépare les deux principaux réseaux hydrographiques à savoir, le bassin du Chari-Logone au nord et le bassin du Congo au sud. Le climat est équatorial chaud et humide caractérisé par deux saisons : une saison sèche et une saison pluvieuse. La pluviométrie varie entre 800 mm au Nord et 1600 mm au Sud et la température moyenne annuelle oscille entre 15 °C au Sud et 38 °C au Nord.
53. Du Sud au Nord, la diversité biologique s'organise en cinq (5) grandes zones phytogéographiques dotées chacune d'une faune spécifique : la zone guinéenne forestière de la forêt dense humide; la zone soudano-oubanguienne abritant les forêts denses semi-humides, claires et sèches; les zones soudano-guinéenne et soudano-sahélienne composées de divers types de savanes et la zone sahéenne constituée de steppes.
54. Pour ce qui concerne l'agro-biodiversité, l'agriculture est au centre des activités économiques en RCA où elle occupe 52% du PIB et 42% des valeurs d'exportation. Les activités principales sont l'agriculture vivrière (28,3% du PIB) et l'élevage (12,7% du PIB)
55. Néanmoins, la RCA compte environ 23 millions d'hectares de forêts, soit environ 37% de sa superficie totale. Cette ressource représente un important levier économique pour le développement de la Centrafrique, représente l'une des plus importantes réserves en biodiversité, et propose de nombreux services écosystémiques. Le secteur forêt-bois contribue à hauteur de 11% du PIB et 13% des recettes d'exportation du pays mais fournit 50% des taxes à l'exportation du pays. Il est le premier employeur du secteur privé en dépit de la crise militaro-politique. Il occupe une place prépondérante dans l'économie du pays, soit 34% des recettes budgétaires
56. Les ressources forestières tiennent une place importante dans l'économie non monétaire des ménages ruraux les plus pauvres. Les produits forestiers non

ligneux (champignons, insectes, miel, feuilles), et les produits de la chasse sont les seules sources de nutriments (protéines et micronutriments) accessibles pour eux en milieu rural.

57. Les principales menaces sur la biodiversité en RCA sont liées à la déforestation et la dégradation des forêts, au braconnage, à l'exploitation non contrôlée des ressources biologiques, à l'absence d'inventaire national des ressources biologiques et de centre de référence en taxonomie, à l'introduction incontrôlée des espèces exotiques invasives, à la perte de l'agro biodiversité, au changement climatique et aux conflits armés.
58. Les forêts de la RCA sont relativement bien préservées; La forêt dense humide de la RCA a perdu 4% de sa superficie totale (4067 km<sup>2</sup>) en 20 ans soit une moyenne de 0,20% par an (Rapport Nationale au CDB, 2017). Néanmoins, la RCA a encore des efforts à faire pour réduire sa déforestation.
59. D'une manière générale les principales pressions, qui pèsent directement sur la forêt centrafricaine sont l'exploitation non contrôlée des ressources forestières; la perte importante de la biodiversité liée à la faiblesse de la politique nationale en matière de gestion des ressources, au braconnage et à la perte des habitats; et la dégradation des sols due surtout à l'absence de plan d'utilisation des terres.
60. Les changements importants observés dans l'état et les tendances de la diversité biologique en RCA sont dus aux conflits militaro-politiques à répétition que le pays a connus depuis 1996. Ces conflits se sont manifestés pour la plupart par les mises à feu des zones d'habitation et de végétation. L'usage abusif des engins explosifs a beaucoup contribué à détruire les écosystèmes naturels et les agro systèmes.

#### Agroécosystèmes et Systèmes de production

61. L'agriculture est dominée par de petites exploitations agricoles familiales pratiquant la culture manuelle sur des surfaces très restreintes (0,5 à 0,75 ha par actif). La fertilité du système agraire est assurée par l'abatis-brulis. Chaque année, une exploitation renouvelle entre 1/4 et 1/3 de sa surface cultivée, soit approximativement 0,5Ha. L'abatage des arbres est sommaire. Le bois et le feuillage des arbres abattus sont majoritairement brûlés sur place pour produire des cendres afin de fertiliser le sol. Les arbres d'intérêt sont préservés. Les parcelles ne sont pas dessouchées et les arbres rejettent rapidement.
62. La productivité agricole est très faible. Les cultures étant principalement autoconsommées, une partie réduite est commercialisée. La prédominance du manioc dans l'assolement rend difficile l'estimation du bilan calorique et protéinique du système. Si les besoins caloriques semblent couverts, les besoins en protéines (végétale et animale) et en micronutriments sont quant à eux largement non couverts. Combiné à une faible diversité alimentaire, et un accès lacunaire à l'eau potable, cela explique en partie des taux de malnutrition chronique importants.
63. Les producteurs sélectionnent leurs semences dans leur récolte. Les ménages décapitalisés sont contraints de semer du grain issu du marché. La diffusion de variétés améliorées et reproductibles est encore très limitée malgré les investissements réalisés auprès du système semencier. L'engrais et les produits phytosanitaires sont peu disponibles et inabordables au prix du marché.
64. L'élevage de bovins jouait jadis un rôle important. C'est une activité récente à l'échelle de l'histoire, les Peuhls étant arrivés du Cameroun au début du siècle

dernier. Ils ont trouvé dans les plateaux des zones de pâturage relativement exemptes de glossine. L'ouverture de l'espace forestier par la défriche des agriculteurs leur a également permis d'exploiter les jachères disparates. La mise en place d'une couverture sanitaire et la diffusion des déparasitants et tripanocides, a donné l'opportunité aux éleveurs de coloniser rapidement ce terroir. Ces éleveurs réalisent une petite transhumance à la recherche de pâturages de qualité sur un axe nord-ouest durant la saison des pluies et sud-est durant la saison sèche. La sédentarisation de l'élevage a été une stratégie adoptée par certains éleveurs

65. L'espace pastoral est en accroissement grâce à l'augmentation des surfaces cultivées puis remises en jachère. Cependant, cet espace est morcelé, et son accès ne fait pas l'objet d'accords sociaux. Aussi les besoins en pâturage ont augmenté plus vite que l'accroissement des surfaces pâturables. D'autant plus que les pâturages sous couvert arboré dense sont faibles et temporaires. Les pâturages naturels non arborés subissent également un envahissement par *Chromolaena odorata*, plante non appréciée par le bétail.
66. La crise a provoqué un déplacement important des éleveurs, comme le montre la carte ci-dessous (Figures 13,14). Les circuits de transhumance ont été complètement stoppés et les éleveurs adoptent des stratégies de survie basées sur des mobilités plus aléatoires dans un contexte social troublé, et créent de nombreux conflits.

Figure 13 Dynamique Pastorale au RCA historique; pré-crise (Actes du Colloques, 2018)

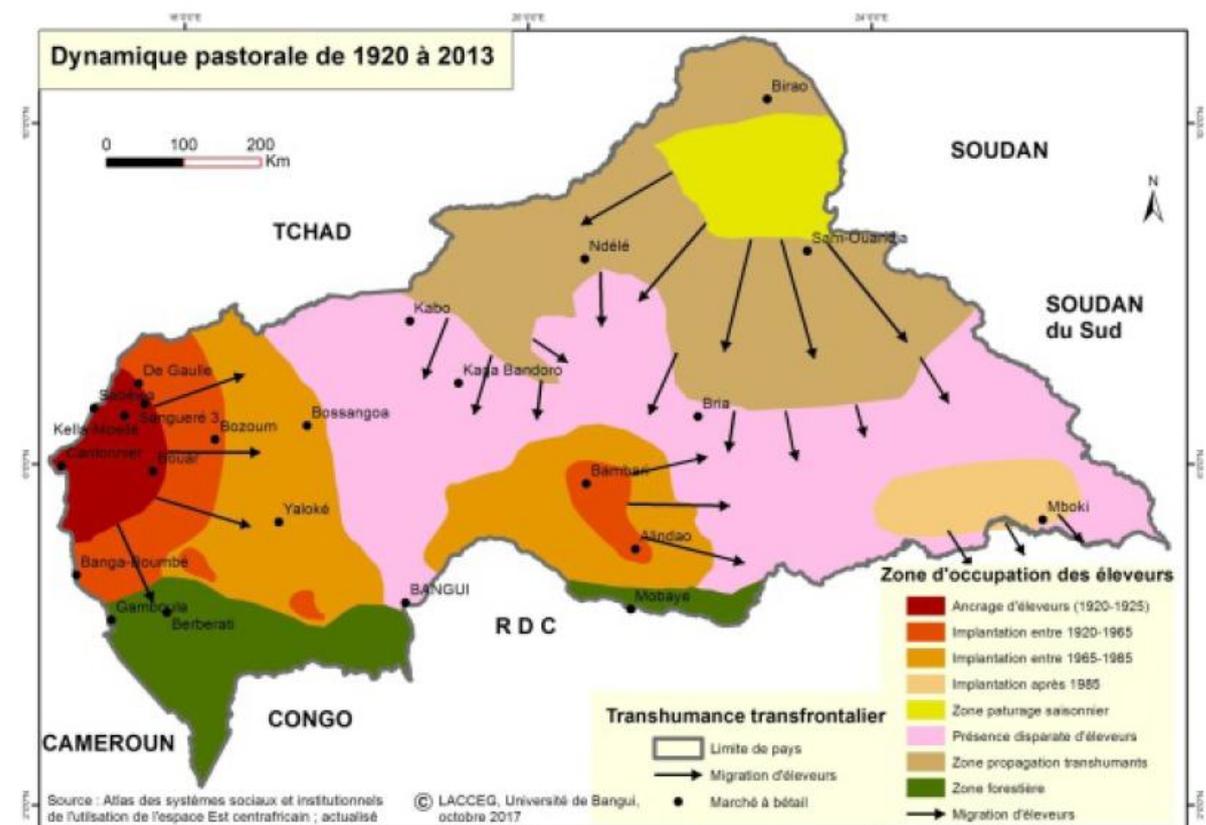
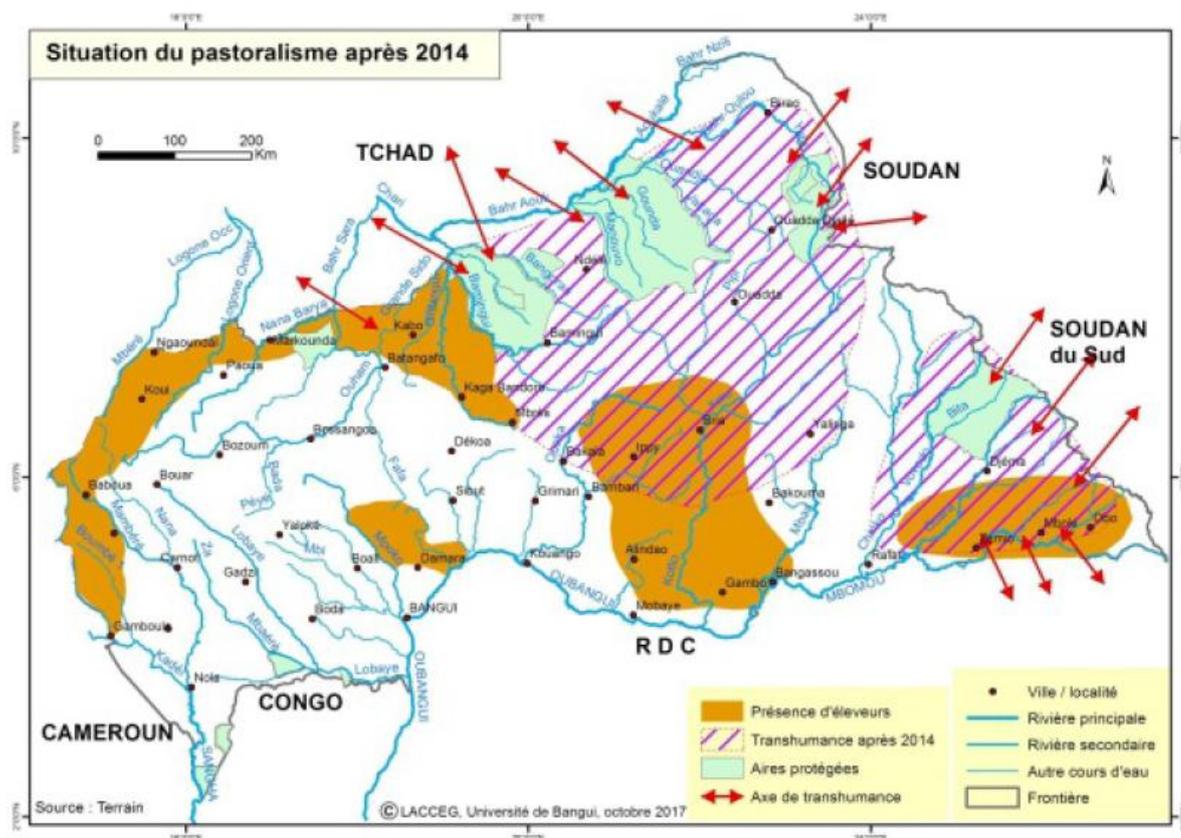


Figure 14: Situation du Pastoralisme au RCA **post crise** (Actes du Colloques, 2018)



## Changements climatiques et implications agronomiques

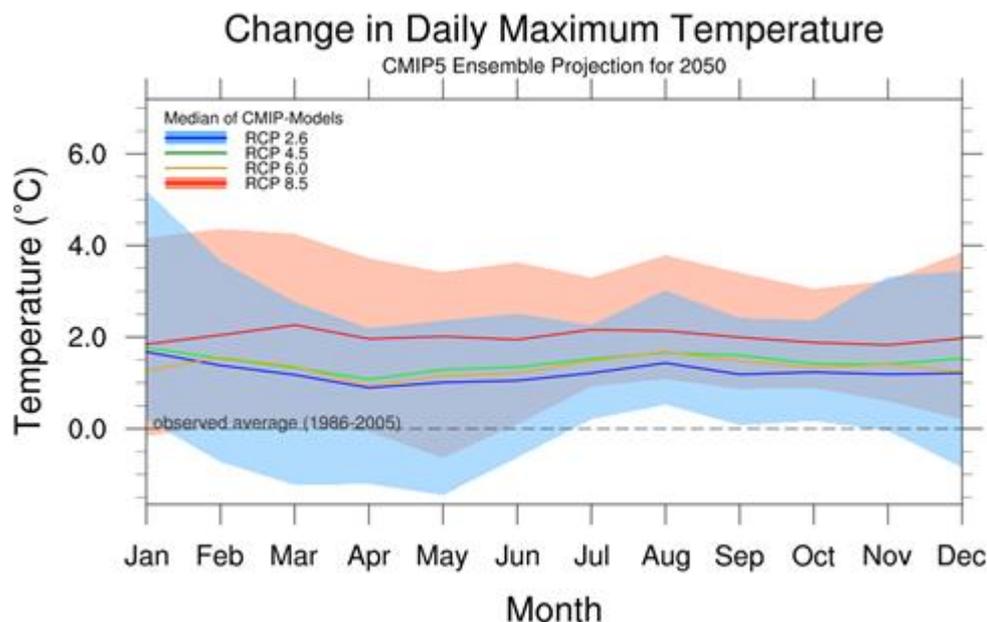
67. Il existe deux principaux types de climat :

- Le climat équatorial, dans la partie sud en deçà du 5° N du pays est caractérisé par des précipitations très abondantes et des températures élevées et constantes entraînant une amplitude thermique faible;
- Le climat tropical humide, dans la zone nord comprise au-delà du 5° N est caractérisé par des précipitations abondantes, et une amplitude des températures modérée.

68. Les risques liés aux changements climatiques (mauvaise répartition des pluies, sécheresses, pluies violentes, etc.), combinés aux effets de la croissance des surfaces cultivées, vont accroître dans les années à venir la pression sur les ressources naturelles (hausse des ruissellements et du risque érosif, etc.) De ce fait, il est important d'introduire dans les projets d'investissement agricoles des pratiques permettant d'adapter le système agricole à cette variabilité accrue du climat.

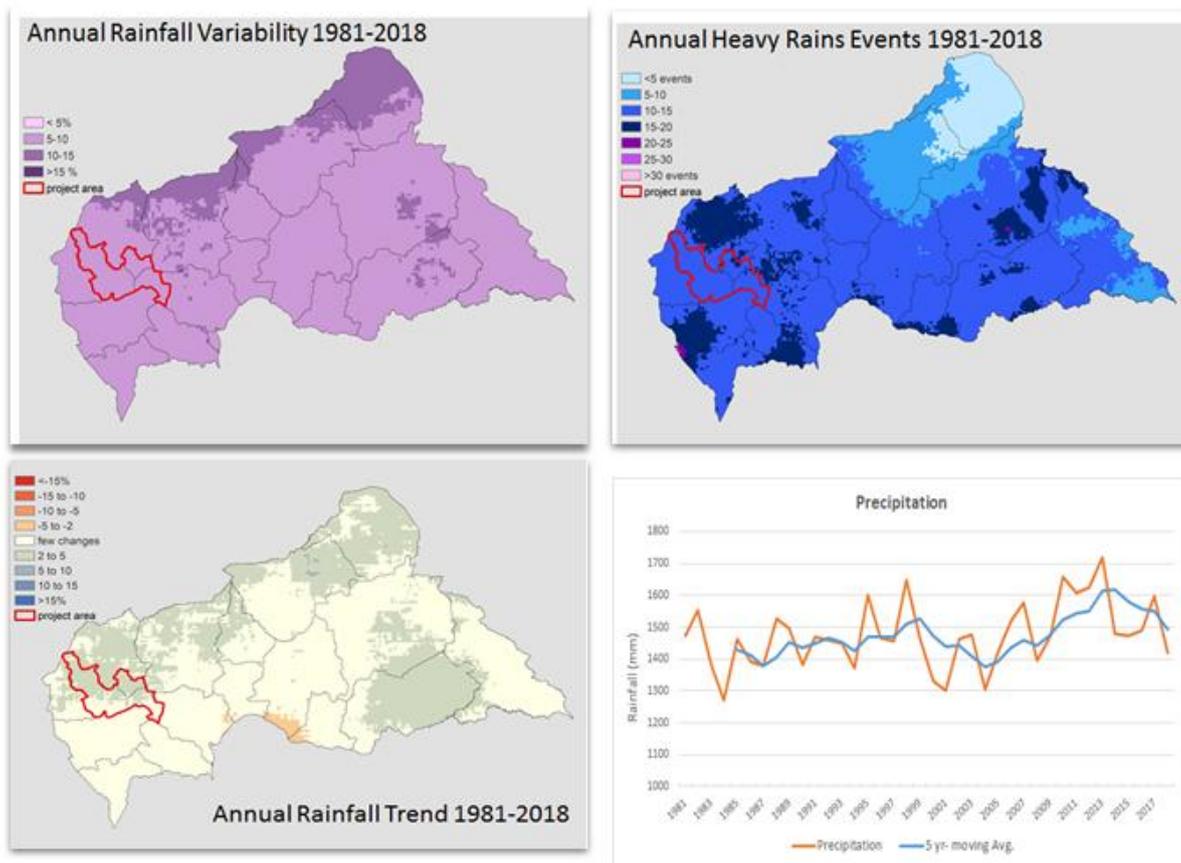
69. Figure 15 montre l'évolution prévue de la température mensuelle maximale quotidienne en 2050 par rapport à la période de référence (1986-2005) dans tous les RCP de la modélisation d'ensemble CIMP5. Les valeurs positives indiquent que les températures maximales quotidiennes les plus élevées augmenteront vraisemblablement par rapport à la ligne de base. La zone ombrée représente l'intervalle ou l'étendue entre le 10ème et le 90ème percentile de tous les modèles analysés.

Figure 15 Projection de la variabilité saisonnière de la température en 2050 en RCA (Banque mondiale, 2015)



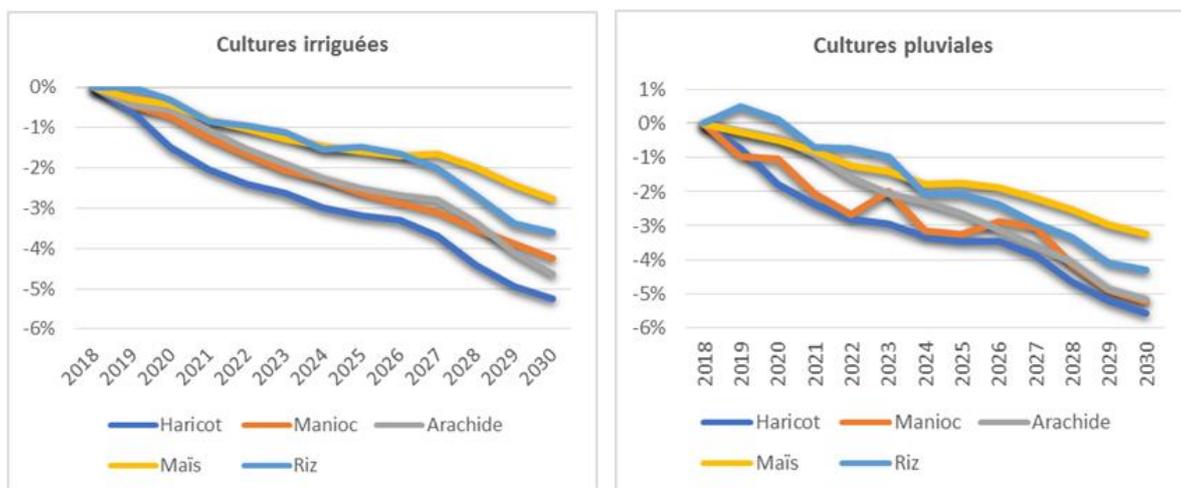
70. Les conditions chaudes du jour sont importantes pour les cycles de croissance des cultures. Cependant, il existe des seuils de chaleur supérieurs au-delà desquels la productivité des cultures est réduite ou stagnée. Ce seuil est différent pour chaque type de culture. Dans mesure que les températures augmentent à l'échelle mondiale, il est important d'évaluer les tendances locales des températures maximales quotidiennes, car cela permet d'évaluer si les seuils supérieurs peuvent être atteints plus fréquemment et les impacts potentiels que ceci pourrait avoir sur les rendements globaux.
71. L'évolution de la pluviométrie durant les dernières années a connu une dépression marquée durant les années 1970-1980. Depuis le régime hydrique a retrouvé des cumuls de pluviométrie comparables aux années 1950-1960. L'évolution du cumul pluviométrique annuel vers des quantités de pluie similaires à la période 1950-1960 cache cependant une modification de la répartition intra-annuelle des pluies. Il est remarqué que les mois de la saison pluvieuse sont proportionnellement moins affectés par la diminution que ceux de la saison sèche. Les mois de juillet à septembre ont reçu des pluies excédentaires au cours de cette même période.
72. Les projections sur du cumul pluviométrique est quant à lui en croissance (entre +150 et +50 mm), croissance sans effet sur l'agriculture car compensée par la hausse de l'évapotranspiration (ETP) (entre +100 et +150 mm). Les projections climatiques à horizon 2060 mettent en évidence une augmentation de l'indice d'aridité sur les régions nord-ouest, et une augmentation du nombre de périodes sèches dans les zones actuellement les plus arrosées (Figure 16).

Figure 16: Caractéristiques de la pluviométrie 1981-2018 en RCA et zones des Projets FIDA (FIDA, 2019)



73. En utilisant l’outil CARD (Climate Adaptation in Rural Development) développé par le FIDA, on remarque que les rendements des cultures sont sujets à des baisses significatives en raison des risques climatiques selon les simulations du model ISIMIP sous le scénario de projections climatiques RCP8.5. Les cultures les plus impactées (Figure 17) sont le haricot, l’arachide et le manioc, qui peuvent atteindre jusqu’à 5% de baisse de rendement en 2030 pour les cultures irriguées et jusqu’à 6% de baisse pour les cultures pluviales. Des mesures d’adaptation seront alors nécessaires afin d’assurer la résilience de ces cultures aux multiples impacts du changement climatique.

Figure 17 : Impacts du CC sur les rendements en RCA (calcul du CARD - FIDA)



## Partie 2 - Institutions et cadre juridique

74. A l'issue des élections présidentielle et législatives de 2016, les Institutions de la République en RCA ont été restaurées. Ce retour à l'ordre constitutionnel a permis de définir les priorités nationales et de mettre en place un Gouvernement afin d'attaquer les secteurs prioritaires et sensibles. Les questions spécifiques à la nutrition, à l'environnement et changement climatique, au genre et aux questions féminines et à la jeunesse sont gérées à travers les Ministères de l'Agriculture et du Développement Rural, le Ministère de l'Elevage et de la santé animale, le Ministère de l'Environnement, du développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et pêche, le Ministère de la santé, hygiène Publique et population, et le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. A ces Ministères s'ajoutent plusieurs autres dont ceux en charge de l'Economie, du Plan et de la Coopération, de l'emploi rurale et de l'entrepreneuriat qui interviennent dans la coordination et la mise en œuvre des politiques.
75. Plusieurs autres structures dont les services de vulgarisation et de recherche aux niveaux central et déconcentrés de l'Etat assurent les fonctions régaliennes et apportent des services aux populations dans la mise en œuvre, le suivi et la gestion des questions liées aux thématiques transversales. Elles sont appuyées par des ONG nationales et internationales actives dans les différents domaines.
76. Du point de vue institutionnel, plusieurs politiques et stratégies définies par le Gouvernement prennent en compte le changement climatique, la nutrition, le genre, les questions de jeunesse et des peuples indigènes. C'est le cas entre autres de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutrition adoptée en décembre 2017.
77. Les structures faitières, les fédérations des maraichers et des éleveurs sont associées de plus en plus aux questions liées à la gestion des ressources naturelles. Le code de l'environnement, en RCA a prévu la création de l'Agence Centrafricaine de l'Environnement et du Développement Durable qui prendra en charge la gestion de l'environnement mais les décrets d'application ne sont pas encore pris.

### L'Architecture Institutionnel des secteurs Agricole et Rural

78. Les secteurs Agricole et Rural comporte beaucoup de domaine il s'agit de :
- L'Agriculture qui prend en compte la production végétale (cultures de rente et cultures vivrières) et la production Animale (le gros bétail les petits ruminants, la pêche, la pisciculture, et aussi l'apiculture);
  - L'Environnement qui prend en compte la forêt et la faune;
  - L'hydraulique qui est très important pour la production;
  - Le Commerce et moyens entreprises.
79. Étant donné que tous ces domaines sont complémentaires pour la population Agricole et rurale les départements qui s'occupent de ce secteur agricole et rural sont :
- ✓ Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural;
  - ✓ Le Ministère de l'élevage et de la Santé Animale;
  - ✓ Le ministère des eaux et forêts;
  - ✓ Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable;

- ✓ Le Ministère de l'hydraulique;
- ✓ Le Ministère du Commerce et moyens Entreprise
- ✓ Le Ministère de la santé;
- ✓ Le Ministère de l'Affaire Sociale et humanitaire.

80. Selon la structuration technique des actions prévues au titre de la RCPCA, le MADR s'occupe de la composante trois (3) qui est « Assurer la Sécurité Alimentaires et la Résilience ». Pour permettre d'améliorer le secteur agricole, il y a aussi le pilier trois (3) du RCPCA qui vise le « Relèvement économique et la relance des secteurs productifs » en prenant aussi en compte le secteur agricole et rural.

81. Les fonctions partagées du Ministère de l'agriculture et du Développement Rural avec les autres ministères s'articulent autour de l'objectif général du document du Programme Nationale d'Investissement Agricole de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIANSAN) qui s'intitule « contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté ainsi que des inégalités entre les populations. Ceci se décline par les objectifs spécifiques de ce même document qui sont:

- Développement des filières végétale fonction de Ministère de l'Agriculture;
- Développement des filières animale fonction du Ministère de l'élevage;
- Développement des produits forestiers non ligneux alimentaires et promotion des filières pêches et aquaculture fonction du Ministère des eaux et forêts;
- Amélioration des services de recherche et appui agricole fonction du Ministère de l'Agriculture et Ministère de l'enseignement supérieur;
- Amélioration de la sécurité alimentaire, nutrition et action transversale fonction du Ministère de l'agriculture, Ministère de la santé et Ministère des affaires sociales

82. Il est important de souligner aussi l'amélioration de la commercialisation des produits agricole prise en charge par le Ministère de l'agriculture et du Ministère du commerce. Les fonctions de sensibilisation sur les effets de changement climatique sur les productions agricoles et l'exploitation des terres agricoles par les techniques respectueuses de l'environnement sont partagés entre le Ministère de l'Agriculture et celui de l'Environnement Durable. L'amélioration de la qualité de l'eau et le mettre à la disposition de tous y compris la population rurale et agricole est une fonction que le Ministère de l'Agriculture partage avec le Ministère de l'hydraulique.

83. Au niveau de la production vivrière nous pouvons citer trois (3) faitières qui sont :

- CNOP-CAF : Confédération National des Organisation paysannes en Centrafrique;
- ONFR : Organisation Nationale des Femmes Rurales.

84. Ces deux faitières sont des faitières qui ont été mises en place avant de rechercher l'adhésion des membres au niveau des préfectures et sous-préfectures alors que la logique serait que les groupements à la base soient mises en place avant leurs fédérations.

85. Il est important de souligner aussi l'existence des groupements des producteurs de semences au niveau des communes, groupements fédérés en réseau des producteurs de semence au niveau des sous-préfectures dont la mise en place de certains et la redynamisation d'autres a été appuyé par le projet FIDA PREVES:

- La FNEC Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains est une faitière d'envergure nationale qui s'occupe de l'élevage. A sa création, elle ne s'occupe rien que du gros bétail mais avec la crise cette faitière s'occupe aussi des petits élevages.
- La FNMC : Fédération Nationale des Maraichers de Centrafrique qui est opérationnelle au niveau de Bangui et ses environs

#### Situation de la chambre d'Agriculture

86. Une chambre d'agriculture, eau, forêt, chasse et pêche existe en Centrafrique. Cette chambre normalement devrait être dirigé par les représentants des producteurs élue par ses paires mais toujours dirigée par un fonctionnaire nommé par le gouvernement. Actuellement appuyé par la FAO la chambre est en phase de restructuration. La vision du Ministère de l'agriculture pour la chambre d'agriculture est de mettre en place des chambres régionales et à la suite remettre cette chambre aux producteurs après l'organisation d'élections à la base.

#### Cadre règlementaire et institutionnel

##### Concernant les femmes et les jeunes en RCA

87. La RCA a ratifié la plupart des instruments internationaux reconnaissant aux femmes et aux hommes l'égalité en droits et en devoirs et interdisant toute discrimination à l'égard des femmes. Cependant, la mise en conformité de la législation nationale par rapport aux instruments ratifiés demeure un défi, et leur mise en œuvre relève de la compétence exclusive du ministère en charge du genre. Au niveau institutionnel, depuis septembre 2017, le Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant est l'institution responsable de la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Il a en son sein une Direction des programmes en matière du genre, une Direction de la promotion et sauvegarde de la famille ainsi qu'une Direction de l'information et de l'éducation en matière du genre.
88. Quant au cadre juridique, la RCA a ratifié en 1991 la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de la Femme (CEDEF). Le pays dispose d'une constitution (2004 article 5) égalitaire pour l'homme et la femme, d'un code de la famille en cours de relecture et de quelques lois en faveur de la femme. Le Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (DSRP 2011-2015) a comme objectif majeur, de promouvoir l'égalité et l'équité de genre, d'instaurer l'égalité de genre notamment dans l'enseignement primaire et secondaire et d'éliminer toutes les formes d'exclusion. Enfin, la politique nationale de promotion de l'égalité et de l'équité (2005) et de son plan d'action (2007), élaborés avec l'appui technique et financier de l'UNFPA, constituent le troisième élément majeur dudit cadre. Une Stratégie Sectorielle Égalité de Genre et Réduction de la Pauvreté, MASSNF a été mise en place en 2010.
89. L'Assemblée nationale de la RCA a adopté, lors de sa session ordinaire de novembre 2016, la loi instituant la parité entre les hommes et les femmes. La parité est définie comme « l'égalité numérique des hommes et des femmes aux mandats électoraux, aux fonctions électives et aux postes à caractère nominatif dans les secteurs publics et privés. Cette loi est inédite dans un contexte centrafricain où les disparités entre les hommes et les femmes dans les postes de décision au sein de l'administration publique sont profondes. L'Assemblée Nationale Centrafricaine exige 35% de femmes dans les sphères de prise de décision en Centrafrique.

90. A propos de la jeunesse, au niveau institutionnel, la Centrafrique a toujours été dotée d'un département ministériel de la jeunesse et des sports qui inclue un Conseil National de la Jeunesse (CNJ). Il est aussi représenté par les conseils au nivèle sous régional

#### Concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle

91. La RCA a souscrit aux différents engagements et initiatives mondiaux visant à réduire la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, tels comme le mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) et la Déclaration de Brazzaville de 2016 pour repositionner la nutrition comme facteur de développement économique et humaine du pays.
92. En dehors de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et de Nutrition, en cours de validation, ils existent plusieurs documents stratégiques qui visent l'amélioration des interventions liées à la nutrition dans ses différents aspects, y compris la Stratégie Nationale d'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE), le Protocole de Prise en Charge Intégrée de la Malnutrition Aiguë (PCIMA), le Protocole de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME 2011), la Stratégie de Développement Rural, de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (SDRASA 2011-2015), le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN 2013-2018) et le Feuille de route du secteur de l'agriculture (2016-2018). Néanmoins, la priorisation politique de la nutrition est prise en compte dans les allocations budgétaires qui sont importantes pour l'hygiène publique mais très bas dans les secteurs productives agro-pastorales / développement rural et gestion de l'environnement / forets (Tableaux 3).

Tableaux 3: Allocations budgétaires des départements ministériels en lien avec la SAN

Départements ministériels	Budget alloué
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	2,7%
Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale	0,3%
Ministère de l'Environnement, du Développement durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche	0,6%
Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Population	13,3%
Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	14,7%

Source : Loi de finances 2017.

#### Les Plans Stratégiques Nationaux et Conventions Internationales Environnementaux

93. La signature des conventions internationales a été traduite par les plans nationaux stratégiques sur la biodiversité, d'adaptation et de lutte contre le changement climatique et la lutte contre la désertification.
94. La Stratégie Nationale pour la conservation de la biodiversité biologique en République Centrafricaine a été élaborée en 2000 avec des objectifs adaptés au contexte du pays. Malgré toutes les difficultés que connaît le pays, la RCA se place parmi les pays d'Afrique dont le réseau d'aires protégées est ancien et relativement bien réparti sur son territoire. Le pays est l'un des plus avancés d'Afrique centrale en termes de gestion communautaire de la faune sauvage. Associant la chasse sportive, des zones villageoises ont été créées à l'initiative

du Programme de Développement de la Région Nord (PDRN), dans ses phases I et II, consolidées par le Programme de Développement des Zones Cynégétiques Villageoises (PDZCV).

95. Le coût annuel de la dégradation des sols en République centrafricaine est estimé à 700 millions de dollars (USD) (2010). Cela équivaut à 40% du produit intérieur brut du pays. La dégradation des sols entraîne une réduction de la fourniture de services écosystémiques sous différentes formes - détérioration de la disponibilité alimentaire, de la fertilité des sols, de la capacité de séquestration du carbone, production de bois, recharge des eaux souterraines, etc. - avec des coûts sociaux et économiques importants pour le pays.
96. L'objectif de développement durable 15, la vie sur terre » et son objectif 15.3 sur la neutralité de la dégradation des terres (LDN) est une opportunité unique pour les pays de réduire les menaces croissantes de dégradation des sols et de récolter de multiples avantages socio-économiques de la NDT. La République centrafricaine a déjà fixé des objectifs nationaux volontaires en matière de LDN, établi une base de référence pour le NDT et formulé des mesures associées pour atteindre le NDT.
97. Les orientations stratégiques de la Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPND) de la Centrafrique étaient présentées lors de la Conférence des Parties à Paris. Les secteurs d'activités prioritaires de la CPND en termes d'adaptation sont l'agriculture, la sécurité alimentaire, la foresterie, l'énergie, la santé publique, les ressources en eau et l'aménagement du territoire. Le pays propose comme mesures d'adaptation : l'ajustement du cadre politique, l'amélioration de la connaissance de la résilience aux changements climatiques, la gestion durable des systèmes agro-sylvo-pastoraux, l'aménagement du territoire, l'amélioration et le développement des infrastructures de base, la garantie de la sécurité énergétique, l'amélioration des systèmes de santé publique, l'amélioration de la gestion des déchets et la gestion durable des ressources en eau.
98. Le secteur de l'agriculture, de la foresterie et des autres utilisations des terres ('AFOLU') représente 71% du total des émissions de gaz à effet de serre du pays. La République Centrafricaine ambitionne de réduire ses émissions d'au moins 5% et 25% respectivement aux horizons 2030 et 2050 par rapport à ses émissions de référence (ou BAU, 'Business as Usual' en anglais) et d'augmenter son potentiel de séquestration. En bénéficiant de l'appui international, elle émettra en 2050 environ 33 076,1 kt éq-CO<sub>2</sub> de moins par rapport aux émissions de référence annuelle.
99. La CDN actuel comprend un certain nombre de plans spécifiques pour l'agriculture, en particulier en ce qui concerne l'adaptation. Cependant, beaucoup d'entre eux ne disposent pas de coûts ventilés ni de précisions sur les contributions nationales / internationales.

#### Programmes et partenariats

100. Le FIDA développera des partenariats avec : (i) la BAD pour le cofinancement de projets d'infrastructures liés au PREPAS et le renforcement du pouvoir économique des acteurs y compris ceux en amont et aval de la production (à partir des allocations SAFP 2019 – 2021 et 2022-2024); (ii) le PAM dans le cadre de l'achat Institutionnel des produits agricoles et la résilience des communautés; (iii) la FAO et la Banque mondiale principalement sur le dialogue politique, l'amélioration du suivi-évaluation par des systèmes de

gestion d'information informatisée ( MIS) et le renforcement des capacités institutionnelles des principaux ministères et du secteur privé (y compris les OP). Le FIDA et la BM ont convenu d'établir des liens dans leurs interventions durant ce COSOP à l'occasion de l'élaboration des projets : (iv) le BIT pour renforcer les capacités des OP (femmes et de jeunes) en matière d'entrepreneuriat rural et de travail décent dans le cadre de l'approche fondée sur les Droits Humains et UNOPS dans la passation de marchés.

101. Le Programme se propose dans le cadre du présent COSOP de mobiliser des fonds verts afin d'accompagner toutes les interventions prévues sur la dimension de changement climatique et de résilience des populations vulnérables.

### Part 3 - Recommandations Stratégiques

102. Le programme du FIDA dans le pays devrait former les communautés et groupements autour des bonnes pratiques, par exemple:

- De gestion d'intérêts collectifs, via le renforcement de la dynamique coopérative et l'appui aux comités de gestion des points d'eau;
- De nutrition, via la diversification alimentaire et l'accès à l'eau potable;
- De gestion intégrée de la fertilité des sols;
- D'hygiène et d'assainissement, via une approche éco-san.

103. Les sensibilisations et les formations seront également accompagnées d'alphabétisation fonctionnelle afin de ne pas exclure des personnes analphabètes du processus de développement.

104. Les activités de ciblage des bénéficiaires devraient s'appuyer sur l'élaboration des critères objectifs et une démarche de ciblage transparente et participative afin de favoriser l'appropriation des activités par les communautés ciblées et éviter l'accaparement de certains appuis par des personnes non motivées ou par des élites.

105. En terme de production, la gestion des risques devrait être appuyée; à travers des actions comme (i) la diversification des variétés cultivées de maïs, manioc, arachide, haricots rouges et niébé. (ii) la culture des plantes annuelles, biennuelles et pérennes qui permet de mieux gérer le risque climatique au niveau des stratégies des producteurs.; (iii) un appui au système semencier qui permettra de tester, puis de diffuser de nouvelles variétés. Cette nouvelle offre variétale assurera une meilleure sécurité face aux aléas agro climatiques actuels en permettant aux producteurs de disposer d'un panel variétal propice aux nouvelles conditions.

106. La variable la plus maîtrisable de l'environnement productif est la fertilité du sol qui prend plusieurs formes. Actuellement une fertilité minérale et pauvre en azote est obtenue par le brûlis de la végétation, il s'agit de la substituer par une fertilité plus organique et plus riche en azote. La fertilité organique pourrait être obtenue grâce aux gros ruminants qui transfèrent de la fertilité des pâturages aux champs. Cependant, à la vue de la situation de l'élevage dans le pays, on ne peut avoir l'ambition de réaliser une intégration agriculture-élevage de bovins à moyens termes. Ainsi, l'option d'un amorceur composé d'engrais minéral, et d'un travail sur l'assainissement productif et la gestion de la fumure issue du petit élevage devrait être retenue pour démarrer des transferts de fertilité minérale et organique entre les lieux d'habitation et les champs.

107. En alignement avec le Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNACC), le programme pays appuiera l'amélioration de la résilience des populations grâce à l'accroissement de la productivité de l'ensemble du système agraire, ce qui réduira la vulnérabilité et l'exposition aux risques climatiques. La transition vers une agriculture plus durable passera par :

- Une meilleure gestion de l'eau. Dans les aménagements prévus pour le maraîchage, un effort particulier sera porté sur la gestion de l'eau avec des techniques plus efficaces d'irrigation. De plus, les formations spécifiques au maraîchage seront orientées sur la gestion de l'irrigation et les risques liés à l'usage des produits phytosanitaires.
- Une intégration entre agriculture et élevage. Dans le cadre des formations, l'intégration agriculture élevage sera un thème récurrent. La formulation d'un module de gestion intégré agriculture élevage afin de créer des compétences à moyen terme dans ce domaine. Cette entrée « technique » sera un point d'entrée pour également améliorer les liens sociaux entre agriculteurs et éleveurs.
- La conservation du couvert forestier. L'intensification agricole réduira la vitesse du processus de dégradation de la forêt par l'abatis brûlis. Bien que les surfaces cultivées augmentent, leur relative stabilisation dans l'espace permettra de préserver les surfaces forestières de leur dégradation. L'introduction d'essences ligneuses, pour préserver des droits sur le foncier des parcelles éloignées aurait un impact positif sur le couvert arboré, sur le couvert des sols et participera à la séquestration de carbone.
- La limite de la pollution phytosanitaire. Afin de limiter les risques liés à l'usage des produits phytosanitaires, deux stratégies seront employées: d'une part en favorisant la culture attelée afin de réaliser le désherbage de manière mécanique par le labour et d'autre part en travaillant avec les services de vulgarisation sur les produits de synthèse : (i) par la formation à la reconnaissance des produits de qualité parmi ce qui est disponible sur le marché; (ii) par la formation à l'usage raisonné de ces produits et; (iii) par l'apprentissage des techniques de protection des utilisateurs et des consommateurs.

### Leçons apprises

108. Le PREVES, malgré le contexte difficile dans lequel il a été mis en œuvre a tout de même enregistré des réalisations appréciables qui méritent d'être notées. Il s'agit de (i) renforcement des capacités des OP et l'alphabétisation qui ont favorisé la cohésion sociale; (ii) production de semences par le réseau de groupements de producteurs de semences partenaires de l'ICRA; (iii) mise en œuvre de micro-projets répondant à une demande d'appui exprimée par les populations; (iv) amélioration de l'accès à l'eau potable pour contribuer à améliorer les services sociaux de base; (v) renforcement des capacités des structures étatiques (ACDA, ANDE, ICRA); (vi) flexibilité et adaptabilité des approches du projet FIDA PREVES qui ont permis de maintenir des activités vitales durant la crise. Cette flexibilité devrait être reconduite dans les projets futurs.

109. Néanmoins, il est aussi évident que les approches participatives de développement communautaire n'ont pas été suffisamment internalisées au niveau des structures chargées de la décentralisation et du développement local. Cette internalisation peut faciliter le ciblage, appuierait le processus politique et garantirait la pérennisation des acquis.

110. Les enseignements tirés d'une intégration efficace incluent l'importance de la ventilation par sexe et par âge dans le suivi et l'évaluation. Cela devrait commencer par un profil systématique de la population bénéficiaire par le biais d'une enquête de base complète et de l'inclusion des mêmes indicateurs dans chaque mission de supervision et d'autres formes d'évaluation de l'avancement du projet.

### Orientation stratégique

111. Le COSOP 2020-2024 se propose de contribuer aux efforts du gouvernement en se fixant l'objectif global de Contribuer d'une manière durable à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages pauvres en milieu rural et à l'insertion économique des femmes et des jeunes. Il sera décliné en trois objectifs spécifiques : (ii) OS1. Accroître la production, la productivité agricole et la résilience des petites exploitations et entreprises agricoles, animales et halieutiques; (iii) OS2. Améliorer de manière durable, les revenus des producteurs à travers une meilleure valorisation des productions et l'accès aux marchés; et (iii) OS3. Renforcer les capacités des acteurs en matière de coordination, suivi-évaluation et dialogue politique pour tirer un plus grand bénéfice des investissements dans le secteur.
112. Toutes les OS se traduiront par plus de performances et de compétitivité du secteur privé rural, plus de création d'emplois durables, plus de parts de marchés; plus de revenus; plus d'attractivité et d'insertion des jeunes et des femmes; le tout contribuant à une véritable transformation du monde rural.

### Actions stratégiques et ciblage

113. L'intensification proposée se base sur l'association agriculture-élevage. Association au niveau (i) individuel (culture attelée, petit élevage en claustration) et (ii) également au niveau collectif (gestion des terroirs et organisation de la vaine pâture afin de réaliser les transferts de fertilité).
114. Même en l'absence des éleveurs de bovins et de leurs troupeaux, l'association agriculture-élevage peut toutefois être amorcée. La gestion intégrée de la fertilité des sols est la première étape à réaliser. Après un starter de fertilisation minérale compris dans les modules d'appuis, le renouvellement de la fertilité sera réalisé en partie grâce aux élevages de porcins et de petits ruminants, et principalement grâce à l'assainissement productif (Ecosan). La fertilité accrue des sols permettra une stabilisation progressive de l'agriculture, et l'amélioration des parcelles (dessouchage, épierrage) en vue de la réalisation des labours attelés. La plus grande sensibilité aux questions de fertilité, associée avec une agriculture plus sédentarisée crée un contexte plus favorable aux approches communautaires de gestion des territoires.
115. Les groupes cibles du Programme sont les couches les plus pauvres et défavorisées des sous-préfectures d'intervention et faisant partie des catégories suivantes :
116. Les Petits producteurs engagés dans la production agricole, l'élevage et la pêche se caractérisant par une production de subsistance avec des tailles réduites en superficie agricole et en capital bétail. Les soutiens permettront d'attaquer la faiblesse de moyen de production (outillages, fonds d'investissements, intrants) et des capacités techniques de leurs productions.

117. Les Personnes déplacées et retournées victimes d'un niveau très élevé de décapitalisation et qui sont en instance d'insertion socio-économique dans les milieux d'accueil. Le contexte de sortie de crise de la RCA nécessite une prise en compte de cette catégorie social.
118. La catégorie extrêmement vulnérable de la population composée de personnes Vivants avec le VIH SIDA, les filles mères, les handicapés, les personnes de troisième âge, veuves et veufs, l'ensemble se caractérisant par une Vulnérabilité structurelle, une Faible insertion sociale et une absence d'opportunités socio-économique.
119. Les jeunes scolarisés et non scolarisés, les femmes chefs de ménages et les peuples autochtones (Pygmées et nomades M'bororos) caractérisés tous par une faiblesse prononcée ou une absence de capital de production (terre agricole et bétail) et un manque d'opportunités économiques et d'emplois.

#### Stratégie de ciblage.

120. Dimension géographique pour éviter des dispersions et maximiser les impacts, le FIDA restera dans les régions 1, 2 et 3 du pays : (i) Zone PREPAS, sous-préfectures de Yaloké, Baoro, Bouar, Bossemptélé et Bozoum,; (ii) zone PADECAS dans le cadre du cofinancement avec la BAD, sous-préfectures de Damara, Boali, Bossembélé, Boganagone et Boda; et (iii) sous-préfectures de Baboua, Carnot et Bocaranga identifiées lors des consultations nationales
121. Dimension sociale basée sur une démarche inclusive impliquant toutes les communautés rurales bénéficiaires dans la définition des critères de ciblage et de classification des ménages. Un focus sera fait sur le ciblage des jeunes, des femmes dans une démarche différenciée prenant également en compte les peuples autochtones.
122. Dimension technique. Le ciblage procèdera à une collecte de données socio-économiques issues des statistiques nationales et du Système des Nations Unies comme la FAO, le PAM, UNHCR Intervenant dans le pays. Ces informations concerneront l'agriculture familiale, notamment sur les filières porteuses (maïs, manioc, haricot rouge, maraîchage, petit élevage).
123. Le FIDA s'attachera à favoriser l'autonomisation des jeunes et à renforcer leur participation. Plusieurs activités sont prévues en ce qui concerne l'autonomisation : l'alphabétisation fonctionnelle, les activités de renforcement de capacités techniques (champs écoles paysans, utilisation des nouvelles technologies, etc.) et transversales (gestion, entrepreneuriat, négociation, marketing et accès aux marchés, éducation financière, etc.); la facilitation de l'inclusion par l'orientation vers des activités économiques spécifiques (fourniture de services dans la mise en location et la réparation de matériels agricoles, entretien des forages par des jeunes hommes, etc.). En ce qui concerne le renforcement de la participation des jeunes, le Projet les appuiera et veillera à ce que ces jeunes soient impliqués dans les organisations et dans les processus de prise de décision au niveau des différentes organisations (coopératives mixtes, organisations professionnelles agricoles, etc.).

#### Information, sensibilisation et communication:

124. Le COSOP 2020 – 2024 accordera une importance capitale à la communication à travers plusieurs canaux. Les radios rurales seront utilisées à plusieurs niveaux : (i) couverture médiatique et sensibilisation, y compris informatif, pour prévenir des formations, des dates et des thèmes afin d'assurer un taux de participation maximal, (iii) vulgarisation agricole avec des chroniques adaptées aux pratiques culturelles ou élevage du moment. De plus,

des campagnes de sensibilisation seront organisées par les animateurs, les conseillers techniques de l'agriculture (CTA) et les chefs de poste vétérinaires (CPV) à l'endroit des populations cibles. Ces campagnes diffuseront les informations sur les actions prévues, ses modes d'intervention, les modalités d'accès aux appuis et de participation des potentiels bénéficiaires.

## Suivi

125. Le cadre de gestion des résultats reste l'outil principal pour le suivi-évaluation (SE) des résultats du COSOP 2020 – 2024 grâce à un dispositif de collecte de données et de renseignement qui sera mis en place. Les indicateurs de produits et de résultats des projets exécutés renseignent ceux du COSOP qui intègrent le système au niveau du FIDA à travers l'ORMS.
126. Une revue à mi-parcours (RMP) du COSOP sera effectuée en 2021 afin de faire un bilan de la mise en œuvre, apprécier le niveau d'atteinte des résultats et la performance du Programme Pays, de tirer les leçons et procéder à des réajustements dans le cadre de gestion des résultats si cela s'avère nécessaire. La RMP qui sera conduite de façon conjointe par le Gouvernement Centrafricain et le FIDA appréciera aussi la période d'exécution du COSOP et la zone géographique afin de procéder à des mesures consensuelles de révision si nécessaire.
127. En tirant les leçons du passé, le COSOP 2020 – 2024 accordera une place importante à la gestion des savoirs et à la capitalisation des expériences des interventions du FIDA en RCA. Les projets seront outillés et accompagnés à ces exercices à travers le développement d'un système efficace de capitalisation, gestion et partage des connaissances utilisant les nouvelles opportunités en matière de ITC.
128. Le COSOP a retenu des indicateurs clés qui permettront de suivre et d'évaluer les performances du Programme dans le domaine de l'environnement et changement climatique, de la nutrition, du genre et la prise en compte de la jeunesse. Il s'agit principalement du Nombre d'emplois créés pour les femmes et les jeunes, Nombre de groupements jeunes/femmes appuyés dans leurs initiatives entrepreneuriales/plans d'affaire, Evolution du nombre d'emplois femmes et jeunes créés, Diminution du taux de malnutrition et d'insécurité alimentaire, Proportion de ménages adoptant des pratiques de production respectueuses de l'environnement, Augmentation du pourcentage des personnes en sécurité alimentaire et nutritionnelle.

## Références clés

Analyse Intégrée du Contexte, RCA, PAM, Mai 2019

Rapport de l'Exam Nationale Faim Zéro en RCA, Gouvernement du RCA (avec d'autres), 2018

Human Development Report, Central African Republic, UNDP, 2018

Plan Nationale de la Relèvement et de la Consolidation de la Paix Gouvernement du RCA, 2017-2021 (avec d'autres)

Stratégie de l'Appui à la Résilience en RCA, FAO, 2018

Social and Gender Index, CAR, OECD, 2018

5ieme Rapport National sur la Biodiversité Biologique, Gouvernement du RCA, 2017

Le Développement Agricole en Central Afrique: Colloque Mars 2018; Gouvernement du RCA (avec d'autres)

## Fragility Assessment Note

1. According to the World Bank (WB), countries are considered fragile when their average Country and Policy Institutional Assessment (CPIA) score is 3.2 or less. The average CPIA for the CAR was 2.5 as per last WB score (2017). Some type of foreign or UN Peacekeeping missions in CAR are constant since the 1990's to keep some sort of stability in the country, furthering its state of fragility.
2. The Fund for Peace, an organisation that ranks fragile countries through the "Fragile States Index" gives the CAR 111.1 points – making CAR the 5<sup>th</sup> most fragile state in world (2018) placing the country on "very high alert." The assessment made using a methodology of political, social and economic indicators also shows that the situation CAR in the car is not only alarming but worsening over time (Fund for Peace, 2018). It is estimated that 2.3 million people in CAR are in urgent need for humanitarian assistance.
3. For IFAD, fragile states are defined at country level using a mix of the two above classifications and have identified two main indicators: i) weak institutional capacity and ii) conflict. The CAR is a clear case living with weak institutional capacity as well as protracted conflict and can be classified as a very fragile state. As per IFAD's strategy for engagement in countries with fragile situations (2016), IFAD in its strategies and investments should give careful attention to risk management and resilience addressing root causes of conflict and fragility where possible and building on its comparative advantage or partnering with other organisations. Activities should also concentrate on institution building and have a flexible response to the fragile situation.

### Nature of CAR's Fragility

4. CAR earned its independence from France in 1960 following a struggle starting as early as 1946 when Barthelemy Boganda (a Central African) was elected to the French Parliament for the Oubangui-Chari Departement (currently CAR) and in 1949. Founded the Social Evolution Movement of Black Africa (MESAN). MESEAN quickly gained popularity and Oubangui-Chari was given a special status from France leading the country towards its independence. Sadly, before independence was declared, Boganda tragically died in a plane crash. It was his nephew, David Dacko who brought CAR to independence on 13 August 1960. Dacko was overthrown in 1965 by Army Commander Jean Bedel Bokassa. The country is at the time bankrupted and facing social unrest. Bokassa declared himself President for life and later emperor of the Central African Empire. Political struggles and repeated coups up until 2007, when President Bozize signs a peace accord followed by several others in 2007 and 2008..
5. Military presence, whether foreign legions (France, Uganda) or multilateral cooperation (African Union or European Union) or United Nations has become standard since the 1990's in the CAR. Official permanent UN Peacekeeping missions entered CAR (and Chad) began in 2007 with the United Nations Mission in the Central African Republic and Chad (MINURCAT) that substituted other forces from EU and AU (MISCA). Then, in 2014 the Multidimensional Integrated Stabilisation Mission in the Central African Republic (MINUSCA) was officially established and is still present in the country in with 11 165 troops.
6. Despite continued support from UN Peacekeeping missions and attempts at institution building by development partners, the CAR continues to suffer from

turmoil, political instability, repeated armed conflict and corruption. Rebel groups become more and more prolific in the country and the divide between the Muslim North and the Christian South become more and more pronounced and the Muslim Seleka Rebels took over Bangui (the capital of CAR) in March 2013. Continuous fighting between the Seleka Rebels and the "Anti-Balaka" Rebels from the Christian South only plunges the population of the CAR into deeper distress. According to UNHCR, there 590 941 refugees from CAR in neighbouring countries (Cameroon, DRC, Chad, Republic of Congo). An additional 640 969 persons are internally displaced (IDP) due to burning of villages and other violence on civilians including on women and children. IDP and refugees amount to approximately 25% of the population displaced.

7. In 2019, fighting between religious factions continue and in February 2019, the Government of CAR and the 14 armed groups active in CAR signed a peace deal. The chances of there being an outbreak in the near future are high and factions are evident given the fragmented National Assembly. MINUSCA's role is to ensure that civil war does not break out again. The international community is also watching the situation closely. Nonetheless, the security situation outside the capital is dire and the presence of so much foreign military does not go unnoticed and have been accused on many occasions of human rights abuses.
8. As a result of close to 60 years of protracted crisis, the country is in the a constant state of chronic medical emergency where populations suffer from epidemic diseases and poor to non-existent health services, especially in IDP camps where overcrowding and lack of clean water and sanitation are major problems. Infrastructure is degraded/destroyed or non-existent due to the constant changes in government and absence of governance. Institutions are weak and capacity of government is very limited. Diamond exports have resumed in 2018 after they outlawed it in 2013 as they were presumed to finance militia groups.

#### Fragility of the Agriculture Sector in the CAR

9. Agricultural production accounts for more than 40% of CAR's GDP and 62% lives in rural areas. CAR's climate is tropical, with a humid equatorial climate in the south and a Sahelo-Sudanian climate in the north. Overall, CAR is endowed fertile land and enormous natural resources, forests cover 57.5% of the national territory and timber is an important economic lever contributing to 16% of export revenues. Agriculture is practised by smallholders in forest areas on very small areas. Livestock is also an important economic activity in the northern part of the country. Water resources are abundant and underused. Data on effects of climate change in CAR are scarce. Longer rainy seasons and longer droughts have been observed in the country.
10. Overall, the number of displaced people, security concerns and health are main factors affecting agriculture. In addition to the small number of people with the capacity to work because of security and conflict, value chains such as cereals (maize and cassava) and vegetables suffer from rudimentary agricultural practises along with lack of access to inputs as well as markets to sell the products. The timber sector, which is the most promising suffers from lack of infrastructure and from lack of security.

#### Risk mitigation for the CAR fragile state

11. The main risks posed to the IFAD portfolio in the CAR are the following:
  - High number of displaced people and abandoned land/farming
  - High malnutrition and incidence of disease
  - Lack of access to clean water, sanitation and health services
  - Lack of women empowerment and inclusion
  - Low employment opportunities for young people
  - Low capacity of institutions and government
  - Low capacity of project teams
  - Possible outbreak of armed conflict
12. The mitigating strategy for this COSOP would be to give a particular importance to nutrition focussed programmes addressing overall health issues for women and children who are most vulnerable in this volatile situation. The COSOP should also encourage the empowerment of women and young people to return to farming. This can be done through encouraging more modern farming and facilitating access to land. Alongside this, training for farmers would be necessary to increase yields, profitability and income, resulting in better livelihoods, better nutrition and correlations can be made with maintaining peace.
13. On a policy engagement side, policies could be put into place in order to favour greater investment in agriculture and easier access to land for women and young people. Also, IFAD could coordinate a donor group on agriculture to try and re-launch agriculture so that the country slowly moves away from humanitarian assistance and into longer term development – security situation permitting. Through the leadership of the donor group, IFAD can push for a scaling up of the humanitarian- development-peace nexus with the RBAs and OCHA. IFAD should also promote good governance and transparency mechanisms to improve performance and accountability.
14. On the Government side to include at all levels institution and capacity building for Governments, project teams, organisations as well as some private sector operators. The agriculture sector needs to be modernised at the COSOP suggests in order to attract young people to farming and give them employment opportunities as well as increase yields, profitability and livelihoods, which will also have an effect on nutrition and peace.
15. Further, flexibility is important in designing any new operation for the CAR, the changing political scene and overall fragility and vulnerability of the country make it important to have activities that can be adapted as things change. Capacity building for all levels of government, projects and institutions, organisations as well as some private sector operators will be essential to have a minimum

## COSOP preparation process

1. L'élaboration de ce document de programme d'options stratégique Pays (COSOP) pour la République Centrafricaine a été le fruit d'un processus participatif de collecte de données et de consultations nationales à distance et dans le Pays. Le processus est totalement arimé aux principes et procédures du FIDA en la matière avec le suivi des étapes clés, gage d'une meilleure réussite et d'une appropriation nationale.
2. Cadre de mise en œuvre et acteurs. Le processus de formulation du COSOP a été un exercice conjoint au FIDA et à la partie Nationale Centrafricaine. Un niveau élevé d'appropriation et d'implication a permis une large participation des Ministères de tutelle des Projets appuyés par le FIDA à savoir ceux en charge de l'Agriculture et de l'élevage, ainsi que des autres Ministères techniques sectoriels notamment les Ministères de l'Economie, des Finances, de l'Environnement, de la population et de la femme, de la jeunesse. Une participation très active de la société civile rurale a été constatée à travers les fédérations et coopératives d'agriculteurs et d'éleveurs et aussi des structures féminines. Les partenaires techniques et financiers (PTF) ont participé aux échanges à tous les niveaux. Le FIDA a piloté le processus à travers son bureau sous régional de Yaoundé et l'implication active de la division WCA à Rome.
3. Revue documentaire. Une revue documentaire a accompagné le processus d'élaboration du COSOP depuis sa phase préparatoire jusqu'à l'obtention du document final. Les différentes politiques publiques et stratégies nationales du Gouvernement Centrafricain ont fait l'objet d'une exploitation minutieuse de la part des différents membres de l'équipe de rédaction. Cette revue a nourri les réflexions dans le cadre des consultations nationales avec les différents acteurs en permettant un diagnostic et un rapprochement cohérent des éléments de stratégies ayant émergé du COSOP.
4. Consultations Nationales. Les consultations nationales ont été conduites de deux façon.
5. Les rencontres et échanges ont lieu avec les autorités centrafricaines, les partenaires techniques et financiers, l'équipe de Projet et certains niveaux centraux des départements Ministériels. Ces rencontres ont permis d'asseoir une compréhension croisée du contexte national et des éléments de diagnostic du secteur rural et agricole.
6. Un atelier technique national s'est tenu à Bangui au cours de la période du 15 au 17 Mai 2019 avec la participation des parties prenantes composées des représentants des Ministères techniques sectoriels, des institutions techniques centrales de l'Eta, de la société civile rurale et des partenaires techniques et financiers. Les travaux de l'atelier organisés en présentations introductives et travaux de groupe ont été focalisés vers le diagnostic du secteur, les éléments de risque et de fragilité, le ciblage des bénéficiaires et le cadre de gestion des résultats du COSOP. Plusieurs autres centres d'intérêts non moins importants ont fait l'objet de collecte de données et de réflexions séparées. La qualité des travaux lors des séances de groupe et plénière ont eu une grande plus-value dans l'élaboration de ce document de stratégie.
7. Rédaction et Echanges avec la partie nationale. Tout au long de la phase de rédaction du document, une collaboration rapprochée a été maintenue avec la partie nationale Centrafricaine et spécifiquement avec le groupe technique mis en place par le Gouvernement à cet effet.

8. Une consultation particulière a été menée avec la Coordinatrice Résidente des Nations Unies qui est aussi en charge des aspects humanitaires, Madame Denise Brown pour échanger sur les grandes lignes du COSOP en arrimage avec les grands axes du UNDAF+ qui opérationnalise le document stratégique de la République Centrafricaine, RCPCA. La RC a reçu la délégation de IFAD conduite par la Directrice pays et les deux se sont promises une collaboration mutuelle dans la mise en œuvre du cadre des Nations Unies de Développement et Assistance dans le pays. Le document COSOP lui a aussi été partagé pour revue et dans un email du 08 aout, elle a répondu qu'elle n'a pas d'autres commentaires ni ajouts au document tout en promettant sous soutien dans sa mise en œuvre. Le FIDA au travers de l'équipe pays continuera à cimenter ces relations par un dialogue politique nécessaire avec la CR et les autres organisations des Nations unies pour une meilleure coordination des interventions en RCA.
9. Autres Etapes
  - Revue du document par les instances du FIDA
  - Atelier de validation et d'endossement au niveau national
  - Finalisation du document et validation par le CA du FIDA

## Strategic Partnership for the CAR COSOP 2020-2024]

Partnering Functions	Partners/Networks/ Platforms	Specific Results and Outcomes from Partnership	Justification for Partnership	Monitoring and Reporting (to be completed for CRR and CCR)
Mobilizing co-financing	Central African Government	USD 0.9 Million as domestic cofinancing – Tax exemption	Counterpart that provides strategic direction to the agricultural sector–	
	Beneficiaries	USD 3.5 Million as beneficiaries contributions to production modules		
	African Development Bank	USD 11.9 Million as International co-financing	Have Common objective focus on value chain development and rural infrastructure on agreed project	
Strengthening private sector engagement	FAO WB/IFC	Private sector led inputs legislation and regulations in place/implemented	These key partners have strong focus on Private sector development throughout value chains and support to Chamber of Commerce.	
	WFP	Fostering strategic PPPs for the supply and demand chains	WFP is key partner to increase access to markets to POs through contract farming regulations in the school feeding programs and other potential market led	

Partnering Functions	Partners/Networks/ Platforms	Specific Results and Outcomes from Partnership	Justification for Partnership	Monitoring and Reporting (to be completed for CRR and CCR)
			partnerships.	
Engaging in policy and influencing development agendas	World Bank FAO WFP	Enabling environment and enhanced citizen engagement in agricultural policy processes.	Common resilience objective, Engagement on targeting issues and market aspects	
Enabling coordinated country-led processes	Government World Bank FAO WFP ILO UNICEF AFD EU Etc	IFAD co-chairs with Government the Agriculture Sector Working Group and ensures the investments of the sector are well mobilised and utilized efficiently. IFAD work is understood and profiled Key development partners all participate along with Government	A vibrant and coordinated agriculture sector which enables all actors to engage inclusively in developing and implementation of profitable business plans.	
	Agricultural Donor Working Group	Improved programs/ alignment and effective resources mobilization	Ensures information sharing and alignment of all development efforts in the agricultural sector	

Partnering Functions	Partners/Networks/ Platforms	Specific Results and Outcomes from Partnership	Justification for Partnership	Monitoring and Reporting (to be completed for CRR and CCR)
	UNCT	Increased collaboration and support to the country's development efforts	UNCT ensures the alignment of all development interventions of the United Nations	
Developing a strong M&E system and Brokering Knowledge and Innovation	WB FAO AfDB	Advocate for Co-financing the system between IFAD, WB, AfDB, FAO and Gov. Amount to be determined later. Accurate data and statistics to inform policy actions on food and nutrition security	Installing and operationalization of a Management Information System, MIS, for Monitoring and evaluation of Action plans and policy actions in the agriculture sector	
	WFP	Access to market for Small holder farmers  Humanitarian needs met for the most vulnerable groups through better Emergency preparedness	Partnering on market access and contract farming humanitarian/emergency response when deemed necessary	
	UNOPS	Efficient procurement of services in equipment and infrastructure	Tripartite agreement between Government, IFAD and UNOPS in procurement	
	BIT/ILO	Contribution in skills and staff to support identified areas of capacity building to the women and youth	Capacity building on Entrepreneurship and decent work to cooperatives and youth/women groups	

Partnering Functions	Partners/Networks/ Platforms	Specific Results and Outcomes from Partnership	Justification for Partnership	Monitoring and Reporting (to be completed for CRR and CCR)
		entrepreneurs.		
Enhancing Visibility	UNCT, AgSWG, Key policy Forums	Increased visibility for IFAD and knowledge sharing among members of those forums/ institutions	Ensure IFAD, UN visibility through participation in UNCT and agriculture sector working groups. Co-organizing high level policy forums with likeminded institutions and organisations	
Enhancing safety/security	UNDSS/MINUSCA	Accurate information on security in the areas of IFAD operations and Bangui Providing logistics support to IFAD personnel when required	Very fragile situation and unsafe requiring additional support to staff in terms of communications and transport equipment	

## South-South Triangular Cooperation Strategy

1. En République Centrafricaine, le partenariat sud-sud et tripartite s'inscrit comme les autres formes de coopération dans une problématique marquée par la situation d'instabilité quasi chronique du pays. L'importante potentialité en termes de ressources naturelles à elles seules ouvrent la voie à des opportunités de collaboration technique ou économique sous forme de partenariat sud-sud et tripartite.
2. Il y a un réel besoin de réaliser une coopération dynamique de la part du Gouvernement avec les pays du sud dans des domaines variés, tels que l'assistance technique pour le renforcement des capacités nationales, l'échange d'expériences en matière de développement économique et technologique pour le transfert de technologies nouvelles et de savoir-faire. Dans la phase actuelle de relèvement, la RCA doit : (i) parvenir à mettre en place un mécanisme en vue de centraliser et suivre systématiquement tous les accords de coopération économique, technique et financière avec les pays du sud et les organismes de coopération; (ii) prospecter les possibilités auprès de tous les organismes privés ou publics des pays du sud ou des organismes de coopération multilatérale et/ou bilatérale susceptibles d'appuyer des projets et programmes de développement ou d'apporter un concours en matière d'assistance technique, du savoir-faire ou de formation. Cette prospection visera principalement des acteurs extérieurs dont les pays du sud en particulier et des Organismes internationaux, Régionaux.
3. Etat des lieux : La RCA, malgré les nombreuses contraintes ayant jalonné son parcours vers le développement a pu créer et entretenir des partenariats encourageants avec des Etats ou organisations des pays du sud des fois avec la participation d'un troisième acteur. Le tableau suivant donne une situation dans tous les secteurs confondus.

Pays / Etats partenaires	Domaines de partenariat	Commentaires
Chine / Banque Mondiale	Construction d'un champ solaire au Nord de Bangui	Après une étude de faisabilité, un contrat a été signé entre l'Etat centrafricain et la société chinoise Power china pour la construction d'un champ solaire d'une puissance de 50 Mégawatts à Bangui. Cet accord permet aux deux parties de chercher le financement pour la mise œuvre du projet afin d'électrifier la ville de Bangui et ses environs. La Banque mondiale a décidé d'apporter sa contribution à hauteur de 45 millions de \$ pour couvrir une partie du financement du projet.
Chine / RCA	Développement d'une cimenterie et d'une fonderie	Le Gouvernement centrafricain et la société chinoise China Geo Energering Coopration ont signé le 3 Janvier 2017 à Bangui deux projets de conventions relatives à l'exploitation du ciment et d'une fonderie de fer en Centrafrique. Selon les conventions, une étude de faisabilité pour l'exploitation des gisements va se faire au préalable pendant six mois pour en arriver au démarrage de l'exploitation.

Maroc/RCA	Construction de 100 logements sociaux	<p>Le 20 janvier 2017, à Sakaï, dans la périphérie ouest de Bangui, la première pierre des travaux de construction de 100 logements sociaux, fruit de la coopération Sud-Sud entre le Royaume du Maroc et la République Centrafricaine a été posé.</p> <p>Le coût de ce projet est estimé à 10 millions de dirham, soit 500 millions de francs CFA, avec un délai d'exécution de six (6) mois. La réalisation de ce projet permettra à la RCA de bénéficier du savoir-faire marocain dans le domaine de l'habitat social et enfin de compte de reloger les déplacés internes, soit environ 550 personnes</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rwanda / RCA</li> <li>- Burkina-Faso/RCA</li> </ul>	Domaine de la formation militaire	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rwanda / RCA</li> <li>- Cote d'Ivoire/RCA</li> </ul>	Justice transitionnelle et réconciliation – comités vérités et réconciliations	Partage d'expériences des deux pays dans les domaines listés. Le Rwanda et la Cote d'Ivoire ayant connu des situations similaires de crises et de stratégies de relèvement et restauration de la paix.

4. Opportunités pour le Programme Pays du FIDA : La collaboration sud-sud et tripartite en RCA touche faiblement le secteur du développement agro pastoral et halieutique. Dans le cadre du présent COSOP, des opportunités seront identifiées avec le Gouvernement afin d'intéresser les volets de production agricole, l'élevage, la pêche et l'aquaculture, la formation professionnelle et technique et la coordination et suivi évaluation pour l'atteinte de meilleurs effets et impacts des actions de développement. Les pays comme l'Inde et la Chine seront des partenaires privilégiés pour le domaine de la Formation Professionnelle et Technique.

## Country at a glance

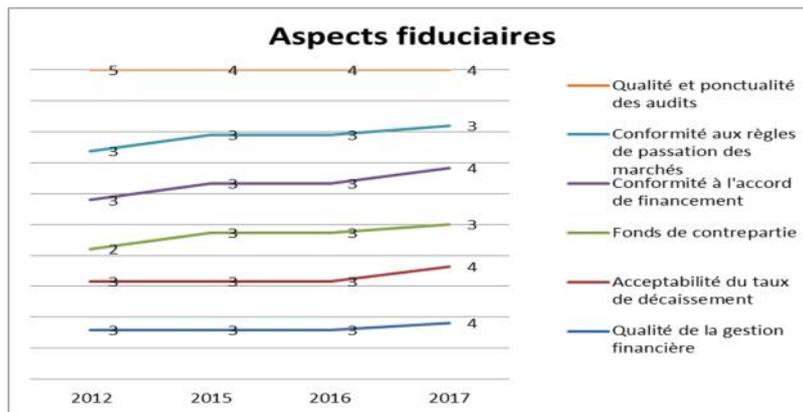
<b>Sources :</b>				
<a href="http://www.fao.org/faostat/fr/#country/37">www.fao.org/faostat/fr/#country/37</a>				
<a href="https://unctadstat.unctad.org">https://unctadstat.unctad.org</a>				
<a href="http://www.worldbank.org">www.worldbank.org</a>				
<a href="http://hdr.undp.org/en/2018-update">http://hdr.undp.org/en/2018-update</a>				
<a href="http://hdr.undp.org/en/data">http://hdr.undp.org/en/data</a>				
<a href="http://hdr.undp.org/en2018-update">http://hdr.undp.org/en2018-update</a>				
<a href="http://www.indexmundi.com/facts/cameroon">www.indexmundi.com/facts/cameroon</a>				
<a href="http://www.africaneconomicoutlook.org/en/countries/central-africa/cameroon/">www.africaneconomicoutlook.org/en/countries/central-africa/cameroon/</a>				
<b>Land area (km<sup>2</sup> thousand) 2013 1/</b>	622 980		<b>GNI per capita, Atlas method (USD) 2017</b>	663
<b>Total population (million) 2017 5/</b>	4.7		<b>GDP growth (annual %) 2017</b>	4.33
<b>Population density (people per km<sup>2</sup>) 2019</b>	8		<b>Inflation, GDP deflator (annual %) 2012 1/</b>	
<b>Local currency</b>	XAF			
<b>Social Indicators</b>			<b>Economic Indicators</b>	
Population (average annual growth rate) 2017/	1.4		GDP current (USD million) 2017	1993
Infant mortality rate (per thousand live births) 2018/	88.5		GDP growth (annual %) 2017	4.33
Life expectancy at birth female (years) 2018	54.8			
Life expectancy at birth male (years) 2018	51.0			
Population below national poverty line (%) 2018	66.3		<b>Value added (% to GDP) 2017 estimate</b>	
Rural population (% of total population) 2018	59		% Agriculture 2017	39.6
Total labour force (thousand) 2018	71.5		% Industry (including constructions) 2017	15.4
Female labour participation rate (15+) as % of total 2018	63.3		% Services 4/	
<b>Education</b>			<b>Consumption</b>	
School enrolment, primary (% gross) 2018/	106		General government final consumption expenditure (annual % growth) 2011 3/	
			Gross domestic savings (as % of GDP) 2012 1/	
Adult literacy rate (% age 15 and above) 2018	36.8			
Ratio of girls to boys in primary and secondary education (%) 2018	13.2			
Ratio of girls to boys in primary and secondary education (%) 2018	30,8			
<b>Nutrition</b>			<b>Balance of Payments (USD million)</b>	
Daily calorie supply per capita (kcal) 2005 – 2007/			Merchandise exports (Current USD millions) 2017	140
			Merchandise imports (Current USD million) 2017/	368
Malnutrition prevalence, underweight (% of children under 5) 2005 - 2012 1/	61.8		Balance of merchandise trade 2017	-228
			Merchandise trade (% of GDP) 2016	-22.06
<b>Health</b>				
Total health expenditure (as % of GDP) 2011 1/			<b>Current account balances (USD million) 2/</b>	
Public health expenditure (% of total health expenditure) 2011 1/			Foreign direct investment, 1/	
Private health expenditure ( % of GDP) 2011 1/				
Physicians (per 1000 people) 2009 1/			<b>Government Finance</b>	
Population using improved water sources (%) 2011 1/	54.1		Cash surplus / deficit (% of GDP) 2005 1/	
Rural			Total expenditure (As % of GDP) 2006 1/	
Urban				
Population using adequate sanitation facilities (%) 2018	25.1			
Rural				
Urban			<b>Agriculture and Food</b>	



## Financial management issues summary

1. Le PREVES a été l'unique Projet exécuté ces dernières années dans le cadre du Programme Pays. Par conséquent les questions liées à la gestion financière se basent sur les leçons tirées de ce projet et les aspects fiduciaires de sa mise en œuvre. La performance d'ensemble du PREVES au cours des 6 dernières années appréciée dans les domaines relatifs aux aspects fiduciaires, à la gestion et exécution du projet, aux produits et réalisations et à la durabilité suggère une performance globale modérément insatisfaisante avec une moyenne de près de 3.4 obtenue au cours des 6 dernières années. La performance globale est restée quasiment constante au cours de l'exécution.

Tableau : Performance de la gestion fiduciaire du PREVES de 2012 à 2017



55. La mission d'achèvement du PREVES a passé en revue le dispositif de gestion financière qui permet d'apprécier les éléments suivants : (i) le contrôle interne, (ii) la planification et la budgétisation et son exécution (iii) la comptabilité, (iv) le flux de fonds: la mobilisation des ressources (FIDA et Fonds de contrepartie) à travers les DRF et DPD, (v) la communication (reporting) financière (vi) l'audit et l'implémentation des diligences de clôture. Il ressort que malgré les différentes assistances et formations de l'équipe SAF sur le logiciel de gestion, l'optimisation de l'utilisation de TOMPRO n'est pas effective, en conséquence le projet peine à exploiter les données comptables et produire des informations financières fiables.

Enseignements tirés en matière de gestion fiduciaire.

56. A la conception du PREVES, une leçon tirée était que les anciens projets ont été affectés par des problèmes récurrents de gestion financière et de gouvernance. Un soin particulier devait donc être apporté au choix judicieux d'un personnel de projet compétent sur la base d'un processus de recrutement compétitif et d'un investissement important en formation de l'équipe. Des dispositions devaient également être prises pour assurer une assistance technique périodique dans le domaine ainsi que des missions d'appui ou de supervision régulières.
57. La gestion des partenariats et la passation des marchés dans le cadre de l'exécution des projets requièrent de la part des cadres des équipes de gestion beaucoup de professionnalisme et de rigueur dans les procédures de contractualisation, suivi-évaluation et de contrôle afin d'en optimiser les résultats. La RMP du PREVES a mis à jour des lacunes organisationnelles et d'optimisation des outils de gestion qui ont limité la capacité du Projet à « bâtir » le dispositif fiduciaire du PREVES sur une logique de pilotage financier et opérationnel, permettant un meilleur contrôle du ratio coût/résultat, grâce à un suivi rigoureux de la relation entre les coûts récurrents et le niveau réel des investissements sur le terrain.
58. Le service administratif et financier est un des piliers importants du dispositif de gestion du projet. Le respect des dispositions de l'accord de financement, la mise

en place à temps d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables clair, l'élaboration et l'utilisation réelle des outils de gestion sont des préalables essentiels pour maîtriser le risque fiduciaire pendant la mise en œuvre. Il est dès lors primordial que le personnel affecté dans ce service soit compétent et respecte la déontologie du métier. De même, la mise en place et l'effectivité d'un système de contrôle interne doivent être une préoccupation de l'UCG comme du CNP. Une supervision rapprochée des aspects fiduciaires est nécessaire sur les projets exécutés dans le cadre du présent COSOP afin d'éviter les dérives qui peuvent survenir et aussi améliorer la performance, notamment le traitement rapide des DRF, le rapportage financier, la combinaison des résultats du S&E et du suivi financier pour un réel contrôle de gestion permettant d'orienter efficacement les décisions de gestion. Par ailleurs, l'accompagnement fiduciaire par une assistance technique dès le démarrage déjà prévu au PREPAS doit être renforcé afin de relever les capacités d'exécution et d'inscrire les Projets dans une dynamique de gestion prévisionnelle.

FIDUCIARY SUMMARY OF COUNTRY PORTFOLIO



COUNTRY	Central African Republic					
Project	Financing instrument	FLX Status (1)	Lending Terms	Currency	Amount (million)	Completion date
PREVES	G-I-DSF-8080-	EXPD	DSF HC GRANTS	XDR	3.45	30/12/2017
PREVES	L-I--834-	EXPD	HIGHLY CONCESSIONAL TERMS 0.75 pc	XDR	3.45	30/12/2017
PREPAS	200000234500	DSBL	DSF HC GRANTS	USD	12.40	30/03/2025
(1) APPR – SIGN – ENTF – DISB – EXPD – SPND						
CURRENT LENDING TERMS	D: DSF Grant for an amount of USD 28.26 million and Highly Concessional for an amount of USD 7.06 million, which are optional.					
A. INHERENT RISK (TI, PEFA relevant extracts)						
High risk	<p>TI (2018): The 2018 CPI score for Central African Republic is 26/100, which is well below the average score of 32 for Sub-Saharan Africa. On a global scale, Central African Republic is ranked 149<sup>th</sup> out of 180 countries.</p> <p>CPIA Score (2017): The overall CPIA score for Central African Republic is 2.5, below the SSA average of 3.2. While the ratings for Fiscal Policy and Monetary and Exchange Rate Policy are in line with the regional average, the Debt policy, the Business Regulatory Environment and the Quality of Budgetary and Financial Management fall well below this average.</p> <p>PEFA (2010): The last PEFA assessment conducted in CAR is dated back to 2010 and therefore presents a picture of the country's public financial systems which is far from being up to date. According to the report, Central African Republic's Public Finance Management is extremely weak concerning all aspects such as budget credibility, exhaustively, transparency, and execution control. This is despite some progress in the areas of budget classification and the establishment of a new State chart of accounts, accounting system remains unreliable in terms of both accounting standards and recording of operational transactions. Although internal audit exists through the "Inspection General des Finances" (IGF) and the "Inspection Générale de l'État (IGE)", it is limited and ineffective due to lack of resources.</p>					

IMF Article IV Mission (2018): Over the past decades, poor governance, lack of opportunities, and a proliferation of armed groups have led to political instability and eroded state control across the territory. As a result, per capita GDP has declined steadily. The economic recovery continues but, remains muted. Since 2016, growth averaged 4.4 percent and is estimated to reach 4.3 percent in 2018. Parliament passed a revised budget for 2018 in July. Data through end-June confirms that the fiscal program, including revenue, is on track. The global oil price increase poses a slight risk to the 2018 revenue projection.

IMF Debt Sustainability Analysis (2018): Central African Republic continues to be assessed at high risk of external debt distress. This rating is unchanged from the previous analysis in 2017. However, Debt indicators deteriorated significantly following the 2013 crisis when GDP collapsed, and domestic and external arrears were accumulated. Since then, conditions have improved, supported by economic recovery, stronger revenue mobilization, arrears clearance and limited new borrowing. At end-2017, total external public debt stood at 35.5 percent of GDP in 2017, down from 36.4 and 39.8 percent of GDP in 2016 and 2015, respectively. Total public and publicly-guaranteed (PPG) debt (external plus domestic) decreased from 64.2 percent of GDP in 2015 to 51.5 percent in 2017, reflecting a reduction of domestic debt by 6.2 percentage points of GDP and of external debt by 4.8 percentage points of GDP.

#### B. PORTFOLIO, FM RISK & PERFORMANCE

Project	Financing instrument	Curr.	Amount (million)	Project risk rating	PSR quality of FM	PSR audit	PSR disb. rate	Disbursed to approved
PREVES	G-I-DSF-8080-	XDR	3.45	High	Mod. satisfactory	Mod. satisfactory	Mod. unsatisfactory	94 %
PREVES	L-I--834-	XDR	3.45	High	Mod. satisfactory	Mod. satisfactory	Mod. unsatisfactory	93 %
PREPAS	200000234500	USD	12.40	Medium				1 %

Comments: The project PREVES reached its financial closure. While significant amounts of PREVES ineligible expenditures related to Mercy CORPS MOU have been recovered, but 84,858.32 EUR of other ineligible expenditures are still pending. The weak performance of PREVES in terms of financial management during the project life cycle need to inform all new operations in the Country with a closer support and supervision from the Fund to be ensured in this sense. The project PREPAS on the other hand entered into force in February 2019 and received its first disbursement in April 2019.

#### C. SUMMARY – APPROVED AND DISBURSED AMOUNTS

##### APPROVED AMOUNTS (PBAS)

USD million (4)	2013 - 2015	2016 - 2018	2019 - 2021	Notes
-----------------	-------------	-------------	-------------	-------

	(IFAD9)	(IFAD10)	(IFAD11)	
PBAS allocation	7.13	12.40	35.33	
Amount approved	Not Available	12.40	0.00	
(4) Source = GRIPS.				
DISBURSEMENTS BY FINANCING SOURCE				
USD million equivalent disbursed during the period (5)	2013 - 2015 (IFAD9)	2016 - 2018 (IFAD10)	2019 - 2021 (IFAD11)	Cumulative undisbursed balance (6)
IFAD financing	3.79	4.02	0.18	12.84
(5) Historical total disbursed, in USD. Source = Oracle Business Intelligence.				
(6) At 26/05/2019 IMF exchange rate. Includes financing instruments in approved, effective, signed and disbursable status.				
<b>D. AUDIT</b>				
<p>The Final Audit report for the project PREVES was received on time, the audit opinions were qualified due to several inconsistencies within the financial statements that were highlighted during the audit exercise. Among those inconsistencies, the ineligible expenditures for which had already been highlighted by an IFAD ad-hoc mission in February 2018 for an amount of FCFA 122 210 447 and that were related to the contract with the NGO Mercy Corps were also indicated. Among the other issues highlighted in the report concerned: expenditures in fuel not sufficiently justified; the lack of a final fixed assets inventory and an overstatement of the PNL account. The audit report is acceptable to IFAD.</p>				
<b>E. SUPERVISION</b>				
<p>The last supervision mission for the project PREVES took place in April 2017. The mission found several weaknesses in the project's financial management system with the accounting software not fully exploited, a weak segregation of duties within the project financial team and several discrepancies between the financial statements and the reconciliation of the designated account.</p>				
<b>F. DEBT SERVICING</b>				
89,710.39 USD in arrears for the loan L-I-245.				
<b>G. COMMENTS ON COSOP / CONCEPT NOTE</b>				
<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Given the institutional and procedural weaknesses at the country level IFAD will not be likely to rely on country systems in the near future. Therefore, a ring fenced implementation unit will be created and IFAD procedures will be adopted together with international accounting standards. However, in the context of the constant effort of the Fund to rely more heavily on country systems in order to enhance projects and programs appropriation, a constant monitoring of the Country system status will be put in place.</li> <li>2) In case the in Country security situation will not improve in the near future IFAD will need to tailor its supervision missions and field visits taking this aspect into consideration. In the case of financial management and control, the setup of a centralised accounting unit in Bangui where all financial records will be treated, consolidated and stored will be considered in order to allow an effective and complete access to project records during audit and supervision missions.</li> </ol>				

3) In terms of staffing and recruitment of project officers and managers, IFAD will need to fully commit on an early start-up of the recruitment process. This will mitigate the risk of slowing down project implementation and allow the project to be staffed with qualified personnel recruited through a competitive process.

Prepared by: Radu Damianov  
Date: 18/07/2019

---

---

## Transparency and Citizen Engagement

Afin de pallier aux faiblesses des institutions et d'améliorer la redevabilité et la performance des acteurs clés des projets FIDA en RCA, le COSOP prévoit une stratégie de renforcement de la transparence et d'engagement citoyen dans tout au long de sa mise en œuvre. A cet effet, les capacités des acteurs non-étatiques (organisations de base, les jeunes, les femmes, les coopératives, les organisations de la société civile et les ONG) seront renforcées pour jouer un rôle clé dans la définition et mise en œuvre des politiques agricoles, le plaidoyer en faveur des législations et réglementations de qualité, de leur participation au dialogue politique et au suivi de la mise en œuvre des engagements pris par le gouvernement et ses partenaires dans le cadre de ce COSOP.

Avec l'appui du FIDA, les bénéficiaires de projets, les groupements et coopératives agricoles seront identifiées par secteur pour mettre en place des mécanismes et des groupes de surveillance pour contrôler la qualité des prestations fournis par les services étatiques et privés (e.g vulgarisation agricole, qualité des intrants vendus et distribués aux agriculteurs, la fixation des prix du marché, la qualité des infrastructures construites et utilisées, etc); la transparence dans les processus de passation de marche publics et l'instauration de system de contrat de performance pour les services publics et les prestataires de services privés. Ce système permettra de récompenser les mieux performants de par la qualité de leurs services et réprimander les manquements graves.

Ce système d'engagement citoyens facilitera leur contribution à la responsabilisation des acteurs, à la conception des politiques, programmes et projets répondant à leurs besoins, au ciblage des bénéficiaires vulnérables, ainsi qu'à plus de performance des services publics et privés et d'impact des programmes agricoles.

Pour être effectif, l'instauration d'un mécanisme de prise en charge des plaintes et réclamations sera nécessaire en respect avec les politiques du FIDA et du gouvernement Centrafricain.

De plus, les bénéficiaires des projets et coopératives seront formés en bonnes pratiques de gestion de projet, en intégration du genre et leadership féminin au sein des conseil d'administration, en suivi-évaluation pour pallier aux faiblesses liées à la mauvaise planification et faiblesses des instances de prise de décisions des leaders des groupements coopératifs.

## Collaboration RBA

Les trois agences du système des Nations Unies basées à Rome : la FAO, le FIDA et le PAM sont présentes en République Centrafricaine et mènent des actions d'appui au Développement de l'Agriculture en générale, à la résilience des communautés éprouvées par les crises successives ainsi qu'au soutien à l'urgence.

Tableau des domaines d'intervention des Agences RBA.

Agence	Domaine	Observations
FAO	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la production –</li> <li>- Appui aux politiques dans le domaine de l'Agriculture</li> </ul>	
FIDA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la Production Agricole, animale, pêche et pisciculture</li> <li>- Appui à la chaîne des valeurs et accès aux marchés</li> <li>- Résilience des populations</li> </ul>	
PAM	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achats locaux auprès des petits producteurs locaux</li> <li>- Résilience des populations et Activités de Food for Asset</li> <li>- Appui à l'éducation à travers les cantines et jardins scolaires</li> </ul>	

Dans le cadre de la préparation du COSOP 2020 - 2024, les consultations ont commencé afin de renforcer la collaboration entre Agences sur des actions spécifiques afin de permettre l'atteinte des meilleurs résultats pour amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations pauvres

Ce partenariat sera axé sur la réalisation conjointe autour des thématiques suivantes :

Dans le domaine des politiques publiques et dialogue politique

- (i) Appui à la Politique de Développement Agricole et plans d'investissements en arrimage avec les exigences du PDDAA: (vulgarisation, déclinaison sous-sectorielle, plans d'action, formation des acteurs publics et privés, cadre de concertation sectorielle, etc)-
- (ii) Suivi-évaluation (appui à la mise en place d'un système sectoriel en relation avec le SE du M. du Plan, formation des acteurs, diffusion)
- (iii) Développement d'une approche commune d'évaluation des SDG1 et SDG2
- (iv) Statistiques agricoles: analyses annuelles sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- (v) Approche commune de Structuration et renforcement des capacités des OP et d'appui à la chambre de commerce.
- (vi) Appui institutionnel au secteur et Cadre de concertation sectorielle.

Dans le cadre des activités opérationnelles

- (i) Le ciblage des populations bénéficiaires dans les zones communes d'intervention.
- (ii) Appui à la résilience des communautés à travers les opérations de Food for Asset et travaux HIMO.
- (iii) Les opérations d'achat locaux des produits agricoles auprès des petits producteurs appuyés.

Ces différents éléments pourront se matérialiser par la formulation d'un projet conjoint sur les aspects de résilience en cofinancement ou par la mise à disposition des expertises propres à chaque agence.

## Sommaire sur les réalisations du PREVES

1. Bien que n'étant pas un projet humanitaire, les activités du PREVES ont contribué à renforcer la résilience des populations affectées par les conflits.
2. Le projet a permis de générer des effets et des impacts notoires dont on peut relever :
  - La baisse plus marquée de l'ordre de 2 à 6% en ce qui concerne l'insuffisance pondérale (rapport poids/âge) des enfants de moins de 5 ans mais des réductions pratiquement équivalentes pour ce qui est de la malnutrition aigüe (2%) et chronique (5%).
  - L'étude SYGRI finale du PREVES a également fait ressortir une diminution substantielle de la durée moyenne de la période de disette de près de 2 mois (passant de 6,2 mois à 4,5 mois) entre le démarrage du projet et son achèvement.
  - Des améliorations ont été notées en matière de niveau de pauvreté avec une augmentation plus importante (plus de 9%) des ménages riches par rapport aux augmentations mineures des ménages les plus pauvres (2%) et ceux ayant un niveau de vie moyen (5%).
3. Ces indicateurs en fin de projet montrent donc une amélioration substantielle de l'état nutritionnel général des populations qui devrait être intimement liée à l'augmentation des productions agricoles. Des améliorations ont été notées en matière de niveau de pauvreté avec une augmentation plus importante (plus de 9%) des ménages riches par rapport aux augmentations mineures des ménages les plus pauvres (2%) et ceux ayant un niveau de vie moyen (5%).
4. En matière de renforcement des capacités, les réalisations comprennent :
  - La structuration de 355 organisations de producteurs partenaires sur une cible de 350;
  - Le renforcement du dispositif endogène d'appui conseil à travers la formation de 912 délégués techniques villageois;
  - La mise en place de 40 groupements de femmes ayant initiés des opérations commerciales avec le PAM;
  - L'ouvertures de 52 centres d'alphabétisation dont 729 auditeurs comprenant 487 femmes ont été déclarés alphabétisés.
5. L'amélioration de la production vivrière quant à elle, s'est traduite par :
  - La relance de la filière semencière de l'arachide, du maïs, du haricot (2), du niébé et du manioc en partenariat avec les services de recherche de la RCA et du Cameroun;
  - La mise à disposition de matériel végétal et de petit outillage agricole à 1 625 ménages décapitalisés sur une cible de 1000;
  - La distribution de 50.8 tonnes de semences entre 2013 et 2015
  - La mise en place de 148 organisations des producteurs de semences qui comptent 2677 membres dont 1261 femmes;
  - La mise de place de de 62 ha de parcs à bois de manioc.